

Séance de la soirée du 24 septembre 2020

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS :     **M. DENIS BERGERON, président**  
                                  **M. LAURENT PILOTTO, commissaire**

**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE  
DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY**

---

**PREMIÈRE PARTIE**

---

**VOLUME 7**

---

Séance tenue le 24 septembre 2020 à 19 h  
Hôtel Le Montagnais  
1080, boulevard Talbot  
Saguenay

## TABLE DES MATIÈRES

### SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 24 SEPTEMBRE 2020

MOT DU PRÉSIDENT .....	1
------------------------	---

### PÉRIODE DE QUESTIONS :

M. Christian Mallette .....	3
M. Adrien Guibert .....	7
M. Pier-Luc Tremblay .....	14
Mme Marianne Veilleux.....	26
M. Roger Valcourt.....	30
M. Marc Simard .....	39
M. Marc-André Deschênes .....	40
M. Gilles St-Pierre .....	49
M. Pierre Charbonneau.....	53
M. Sylvain Gaudreault.....	59
Mme Chantal Goupil .....	65
Mme Geneviève Richard .....	78
M. Dominic Gagnon .....	80
Mme Anne Gilbert-Thévard.....	91
Mme Anouk Nadeau.....	95
Mme Isabelle Nadeau .....	105
M. Étienne Girard .....	107
Mme Jessey Gaudreault .....	110
M. Claude Ouellet.....	111
Mme Lynda Youde.....	114
MOT DE LA FIN .....	118

### AJOURNEMENT

---

**SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020**  
**SÉANCE DE LA SOIRÉE**  
**MOT DU PRÉSIDENT**

5 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'inviterais les gens à prendre place, s'il vous plaît. Et j'inviterais les gens qui souhaitent tenir salon et discuter, de le faire à l'extérieur de la salle, s'il vous plaît.

10 Alors bienvenue à cette séance de l'audience publique sur le *Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay* par GNL Québec.

15 Le registre est maintenant ouvert et vous pouvez vous y inscrire pour venir soumettre vos questions à la commission, ici en salle, en ligne sur notre site Web ou par téléphone au numéro : 1-800-463-4732 poste 6.

Je vous rappelle qu'une seule question par intervention est permise afin de permettre au plus grand nombre de personnes d'intervenir.

20 Si le temps le permet, une réinscription sera possible en fonction d'un monde maximal de personnes pouvant intervenir à chaque séance.

25 Alors les personnes seront appelées selon l'ordre d'inscription au registre à raison de trois participants en salle pour un participant en ligne. La commission ajustera ses règles selon l'affluence et le nombre d'inscriptions. Les inscriptions seront donc séance par séance. Si vous n'avez pu intervenir lors d'une séance, vous pourrez vous réinscrire à nouveau au registre à la séance suivante.

30 Je vous rappelle également que si vous le souhaitez, il vous est également possible de faire parvenir vos questions par écrit, et ce jusqu'à la fin des séances de la première partie des audiences. Un formulaire est disponible à cet effet dans le site Web du BAPE, la commission en prendra connaissance et les intégrera à son propre questionnement au besoin.

35 Je vous demanderais également votre collaboration afin de mettre en sourdine vos cellulaires et autres appareils électroniques afin de ne pas perturber les échanges lors des séances et je vous en remercie.

40

Autre message important, afin de respecter les normes sanitaires en vigueur, un nombre maximal de personnes est possible en salle. Ce nombre inclut les membres de la commission ainsi que l'équipe de l'initiateur, les personnes-ressources et les médias.

45

Le port du couvre visage est obligatoire et les mesures de distanciation sociale doivent être impérativement respectées. À la demande de la commission, du personnel a été spécifiquement assigné pour assurer le respect de ces règles. Nous vous demandons donc votre collaboration pour respecter ces consignes, il y va de la santé de tous.

50

Je vous rappelle que si vous avez l'intention de soumettre un mémoire à la commission, je vous invite à en faire part à madame Geneviève Grenier, qui est notre coordonnatrice de la commission qui est présente à l'accueil ou encore en utilisant le formulaire prévu à cet effet dans le site Web du BAPE.

55

Avant d'appeler le premier intervenant, je tiens à vous rappeler les règles de procédures en audiences publiques, très important.

60

D'abord, je demande qu'on évite tout préambule à vos questions. Une question par intervention est permise, et ce sans sous-question.

Si le temps le permet, vous pourrez vous réinscrire au registre. Toutes les questions et les réponses sont directement soumises au président de la commission.

65

Un autre appel important, aucune manifestation, remarques désobligeantes, propos diffamatoires ou attitudes méprisantes ne seront tolérées dans la salle, et ce afin d'assurer un débat serein et respectueux.

70

La commission a décidé d'orienter ses travaux de cette première partie en fonction de certains thèmes. Aujourd'hui, nous allons aborder le thème économique, les enjeux économiques et sociaux en lien avec le projet.

75

La liste des thèmes est non exclusive et établie de façon à assigner les bonnes ressources au bon moment pour répondre le mieux possible aux questions du public et de la commission. Si d'autres thèmes devaient être abordés, la commission les traitera en fonction de la disponibilité des ressources et du temps imparti.

80 Je vous rappelle que tel qu'annoncé hier, la commission confirme la tenue demain, vendredi 25 septembre à compter de neuf heures, d'une séance supplémentaire ayant pour thème le transport maritime et la faune aquatique.

85 Seront présents, Pêches et Océans Canada, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Parcs Canada, Transports Canada et la Ville de Saguenay.

90 Alors, je rappelle les personnes-ressources qui sont présentes ce soir. Nous avons les représentants du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de l'Administration portuaire de Saguenay, du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, de Ville de Saguenay et de Parcs Canada.

95 Est-ce que Ville Saguenay est présente? Merci. Est-ce qu'on a un représentant de la MRC du Fjord?

Alors, voilà pour nos personnes-ressources qui sont présentes aujourd'hui.

---

100 **M. CHRISTIAN MALLETTE**

**LE PRÉSIDENT :**

105 Alors, j'invite maintenant le premier intervenant, monsieur Christian Mallette, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur Mallette.

**M. CHRISTIAN MALLETTE :**

110 Bonsoir, Monsieur le président, Messieurs, Mesdames. J'habite à Chicoutimi et je représente plus de 1 000 travailleurs de l'Union des opérateurs de machinerie lourde locale 791.

115 Ma question est au niveau des travaux lors de la construction, s'il y a des travaux qui nécessitent des expertises particulières, est-ce qu'il y a un plan pour la formation des travailleurs locaux pour le transfert des connaissances?

**LE PRÉSIDENT :**

120

Un sujet qu'on avait quand même abordé lors de la séance de cet après-midi, même si c'était hors contexte. Mais justement, on se réservait peut-être le sujet avec des réponses un peu plus consistantes pour cette séance qu'on avait, comment dire, dévolue aux enjeux économiques. Madame Fortin?

125

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

130

Oui. Merci, Monsieur le président. Donc, pour répondre à la question de monsieur Mallette. Ce soir, nous avons la chance d'avoir tout au long de la séance, notre directrice des ressources humaines qui est avec nous pour nous accompagner pour répondre à ce type de questions là.

135

Donc, effectivement, pendant la période de construction, on parle de 6 000 emplois directs et indirects dont 4 000 en période de pointe. J'inviterais justement madame Paradis-Laroche à expliquer quels seront les métiers nécessaires et quel est le plan de match pour les emplois ici en région. Madame Paradis-Laroche.

**Mme JASMINE PARADIS-LAROCHE :**

140

Bien, d'abord pour répondre plus spécifiquement à la question de, est-ce qu'on aura besoin de formation particulière ou technique? Effectivement, il y aura certainement certains emplois qui auront besoin de formation particulière pour l'utilisation de technologies de pointe que ce soit, par exemple au niveau de la soudure ou autre. C'est des éléments qu'on a déjà commencé à discuter avec les acteurs locaux, parce qu'évidemment, un projet de construction de cette ampleur demande de la planification.

145

Donc, on a eu plusieurs rencontres déjà à ce jour avec différents acteurs locaux, que ce soit au niveau des syndicats, que ce soit au niveau des associations d'employeurs, également avec la CCQ locale, donc, l'ensemble de ces gens-là. Et également comme je l'ai mentionné cet après-midi, avec les maisons d'enseignement pour avoir des discussions sur l'offre de formation qui est déjà présente dans la région.

150

Donc, pour nous, évidemment c'est vraiment important de pouvoir développer l'expertise locale, parce que cette expertise-là par la suite va pouvoir être transférable dans d'autres projets qui pourraient avoir lieu par la suite.

155

160 Donc, pour nous, s'il y a des techniques de soudure particulière ou autre, ce qu'on va travailler avec les acteurs locaux, savoir comment on peut amener cette expertise ici localement et en faire un transfert dans le milieu, que ce soit avec les syndicats directement ou avec les autres acteurs au niveau des maisons d'enseignement, entre autres.

**LE PRÉSIDENT :**

165 Peut-être compléter l'information au regard du sujet que monsieur Mallette aborde. Est-ce que vous êtes à même de pouvoir nous donner un genre de profil d'emploi, de l'ensemble des emplois dont vous auriez besoin à la phase construction?

**Mme JASMINE PARADIS-LAROCHE :**

170 Oui, mais je laisserais mon collègue Denis répondre à cette question. C'est lui qui est plus en mesure de le faire. C'est notre chargé de projet construction.

**LE PRÉSIDENT :**

175 D'accord.

**M. DENIS RIVARD :**

180 Oui. Avec plaisir. Si vous me permettez, j'aimerais utiliser une capsule pour présenter la situation.

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

185 8.8, Monsieur Rivard.

**M. DENIS RIVARD :**

190 Merci beaucoup. Oui, effectivement. C'est celle que j'avais déjà utilisée. Je vais sortir mes lunettes, je crois.

195 Ici, je vais commencer avec la deuxième finalement. Donc, ici ce que vous voyez c'est la courbe de la main-d'oeuvre pour la durée de la construction. Donc, on en a pour quatre ans avec une variation de nombre de personnes, avec une pointe jusqu'à 4 000 employés.

200

Les couleurs que vous voyez, en fait ça représente les différents corps de métier qui vont être utilisés au long des quatre années. Donc, on a vraiment planifié pour toute la progression, sur une base même mensuelle combien de personnes on aurait besoin. Et les couleurs représentent les corps de métier.

205

On peut revenir à la précédente. Donc, ce que vous voyez ici c'est vraiment des types d'emploi qui vont être utilisés avec une moyenne et une période de pointe. Ça fait que je peux les passer une après l'autre, mais on a déjà remis un document à la commission, mais je peux quand même donner une idée.

210

Évidemment, c'est une usine qui est particulière parce qu'on fait de la liquéfaction de gaz naturel. On fait de la réfrigération. C'est peut-être des technologies qui sont moins connues. Mais il reste qu'en termes de construction c'est assez similaire à un chantier tel que vous avez connu, par exemple avec l'usine d'Alma 1. La séquence de construction se ressemble beaucoup et les corps de métier vont tous être requis, vont tous mettre la main à la pâte pour pouvoir construire l'usine.

215

Mais pour vous donner une idée ici bien, on parle de calorifugeurs. Évidemment, on a énormément d'isolation à faire dans une usine comme ça. On a des travaux pour les chaudronniers, les charpentiers-menuisiers, finisseurs de béton, électriciens - tout à l'heure, je peux même donner une idée des quantités – monteurs de charpentes métalliques, mécaniciens de chantier, opérateurs d'équipement, des peintres, poseurs de canalisations ou tuyauteurs, soudeurs, tuyauterie et autre, chauffeurs de camion, tôliers, manœuvres, contremaîtres, contremaîtres généraux.

220

225

Donc, ce que vous retrouvez ici, il y a aucune surprise, c'est ce qu'on retrouve sur un chantier de construction normal. Puis on va avoir une moyenne de 2 000 travailleurs pour les quatre ans avec une pointe au-delà de 4 000, qui se compare aussi avec le chantier d'Alma 1 qui a eu une pointe à 4 800. Donc, en termes d'envergure de chantier ça va se ressembler énormément, c'est juste la technologie qui est différente, mais en termes construction ça ne fait pas vraiment de différence.

230

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. Alors, voilà pour l'information que vous avez suite à votre question, Monsieur Mallette.



235

**M. CHRISTIAN MALLETTE :**

Merci.

240

**LE PRÉSIDENT :**

Je vous remercie de votre question, je vous remercie de votre intervention.

245

**M. CHRISTIAN MALLETTE :**

Merci.

250

---

**M. ADRIEN GUIBERT**

**LE PRÉSIDENT :**

255

Alors, j'inviterais maintenant, monsieur Adrien Guibert, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur Guibert.

**M. ADRIEN GUIBERT :**

260

Bonsoir, Monsieur Bergeron. Ma question est sur la rentabilité financière du projet. Étant donné les marchés financiers, marchés gaziers surtout en ce moment assez incertains. Je voulais savoir si un ministère, ministère de l'Environnement, Économie ou n'importe lequel avait fait une étude sur la rentabilité financière du projet ou si elle pouvait le faire dans le cadre du BAPE tel que ça a été déjà fait, par exemple dans le cas du Terminal maritime en rive nord du Saguenay?

265

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Duquette, à l'étape de la recevabilité de l'étude d'impact, le ministère de l'Économie est dans le coup?

270

**M. MICHEL DUQUETTE :**

Il faudrait que je valide si c'est le ministère de l'Économie ou des Finances. Mais nous de notre côté on a un expert en ligne pour l'analyse avantages-coûts. Je ne sais pas si c'est le

275 moment de l'aborder. Ce n'est pas exactement ce qui est demandé, je comprends que ce n'est pas une analyse de rentabilité en tant que telle.

**LE PRÉSIDENT :**

280 On pourrait commencer avec ça, s'il vous plaît, Monsieur Duquette.

**M. MICHEL DUQUETTE :**

Donc, monsieur Patrice Vachon en ligne de la direction du soutien à la gouvernance.

285 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, Monsieur Vachon.

**M. PATRICE VACHON :**

290 Bonsoir.

**LE PRÉSIDENT :**

295 Alors, nous vous écoutons.

**M. PATRICE VACHON :**

300 Oui. Donc dans le cadre de la recevabilité on a demandé l'analyse d'avantages-coûts. Évidemment, ce genre d'analyse là n'analyse pas la rentabilité financière du projet pour l'initiateur. On suppose qu'il est rentable. C'est sûr que ça pourrait être intéressant d'approfondir la question pour s'assurer que le projet se déploie comme prévu.

**LE PRÉSIDENT :**

305 Excusez-moi, peut-être mieux comprendre la fin de votre intervention, s'il vous plaît.

**M. PATRICE VACHON :**

310 Dans le fond, qu'est-ce qui est important de vérifier c'est que le projet va être rentable sur tout l'horizon. On avait demandé des analyses de sensibilité, voir si ces analyses-là ont été faites. Les analyses de sensibilité c'est voir si le projet va durer avec un choc économique ou pas.

**LE PRÉSIDENT :**

315

Puis ce que je comprends c'est que cette analyse-là avantages-coûts fait partie intégrante de la recevabilité de l'étude d'impact?

**M. PATRICE VACHON :**

320

Exact.

**LE PRÉSIDENT :**

325

D'accord.

**M. MICHEL DUQUETTE :**

330

Monsieur le président?

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, Monsieur Duquette.

335

**M. MICHEL DUQUETTE :**

340

Juste pour vous informer, j'ai vérifié, c'est effectivement le ministère de l'Économie et de l'Innovation qui avait émis un avis sur la recevabilité, qui avait posé quelques questions sur les retombées économiques et sur plein d'enjeux économiques en tant que tels. Donc, c'est vraiment le ministère qui serait à même de pouvoir expliquer si la rentabilité du projet elle a été validée.

**LE PRÉSIDENT :**

345

Alors, au besoin on interpellera le ministère de l'Économie et des Finances pour avoir cette précision, s'il y a eu une analyse de rentabilité qui a été faite. Alors, on prend la question en note. On va interpellier le ministère de l'Économie. On va leur poser la question et la documentation va être déposée sur le site. Et j'offrirais l'opportunité à madame Fortin, peut-être de s'exprimer là-dessus.

350

355 Je suppose que de leur côté, l'initiateur a dû évaluer un peu la rentabilité du projet pour éventuellement proposer la construction d'une installation de liquéfaction de gaz naturel. Ça fait que je vous laisse la parole, Madame Fortin.

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

360 Merci, Monsieur Bergeron. Donc, pour répondre à la question de monsieur Guibert-Barthez, comme on le mentionnait, c'est des investissements de 9 milliards de dollars qui sont nécessaires pour la construction du complexe de liquéfaction. Évidemment, tout ça est basé sur un modèle d'affaires et je laisserais, monsieur Le Verger compléter la réponse à ce sujet.

**M. TONY LE VERGER :**

365 Oui. Monsieur le président, donc on a un peu abordé le sujet, je crois, cet après-midi, par rapport à ça. Donc, évidemment la thématique principale derrière la rentabilité du projet c'est la différence de coût entre le prix du marché à destination et puis évidemment le coût de production du GNL tout compris en incluant le transport jusqu'au marché de destination.

370 Donc, comme je vous expliquais cet après-midi, par rapport aux projections de prix sur les marchés, on est en deçà de ces prévisions-là, sur le long terme. Et puis, je pense à un autre point important qu'on n'a peut-être pas assez mentionné, c'est qu'avant de pouvoir justement prendre la décision finale d'investissement de ce projet de 9 milliards de dollars, il nous faut avoir en place des contrats de 20 ans qui nous garantissent des revenus sur 20 ans, pour pouvoir justement financer le projet avec la dette. C'est comme ça que ça fonctionne dans l'industrie.

380 Donc, évidemment, si ces contraintes ne sont pas rentables, il n'y aura pas de financement à ce moment-là. Et donc, ça permettra de résoudre un des sujets qui avait été relevé par la personne qui s'était occupée de l'analyse avantages-coûts par rapport à la durabilité dans le temps, de la durabilité du projet.

**LE PRÉSIDENT :**

385 Monsieur Pilotto?

**LE COMMISSAIRE :**

390 Justement sur ce sujet. J'évoquais l'absence, dans une séance précédente, quand je vous ai parlé de déplacer de l'énergie fossile consommée sur la Côte-Nord et l'absence de gazoduc qui

se rend du Saguenay jusqu'à la Côte-Nord justement parce qu'Énergir n'a jamais réussi à obtenir la signature de contrat auprès des consommateurs finaux. Aussi bien que, comme vous venez de l'exprimer, l'investissement capital est tellement grand que c'est impossible sans ces signatures de contrat à long terme.

395

Je sais, disons, je connais le marché de GNL il y a 20, 30 ans où c'était le modèle d'affaires en pratique partout où il y avait construction d'un terminal. Il y avait construction d'un terminal récepteur à l'autre bout puis un *binding* entre le fournisseur et l'acheteur sur des contrats de long terme, sauf que la réalité du marché a beaucoup changé.

400

On sait qu'à l'heure actuellement il y a à peu près, selon les rapports qu'on a consultés, entre autres l'Agence internationale d'énergie, qu'il y a 25 % des volumes échangés dans le marché du GNL qui sont échangés spots même 40 %. Attendez, je ne veux pas dire des niaiseries.

405

**M. ADRIEN GUIBERT :**

C'est les chiffres que j'ai aussi.

410

**LE COMMISSAIRE :**

Pardon?

**M. ADRIEN GUIBERT :**

415

C'est les chiffres que j'ai aussi, 40 %.

**LE COMMISSAIRE :**

420

Oui, mais 40 % de quoi? Ah! voilà, j'arrive. Oui, c'est ça. Et que la proportion des contrats de vente sans destination fixe atteignent globalement 40 %, toujours selon l'AIE. Je suis persuadé que dans votre modèle d'affaires puis dans votre plan tout ça repose sur la signature de contrats à long terme et que sans ça, vous ne trouverez jamais d'investisseurs.

425

Mais comment ça c'est possible encore dans le monde aujourd'hui où il y a un marché très fluide, en Europe notamment où il y a beaucoup de terminaux d'accueil de NLG qui sont utilisés à 25, 30 %. J'avoue que je suis un peu perplexe. C'est comme si vous arriviez dans un nouveau marché ou dans un ancien marché qui n'existe plus depuis quelques années.

430

**M. TONY LE VERGER :**

O.K. Donc, plusieurs éléments dans la question. Je vais essayer de les couvrir. Si jamais je ne suis pas assez clair, n'hésitez pas à me couper.

435

Donc, par rapport à votre compréhension du marché d'il y a 20, 30 ans qu'on appelait un marché point à point. C'est-à-dire comme vous le disiez, c'était une usine de liquéfaction qui allait vers une usine de regazéification. Le meilleur exemple étant la première usine qui était entre l'Alaska et puis le Japon.

440

**LE COMMISSAIRE :**

Si vous permettez, pour imaginer, c'était comme la construction d'un pipeline dans le fond. C'était un pipeline au lieu d'être un tuyau c'est des bateaux, mais c'est le même principe.

445

**M. TONY LE VERGER :**

C'est le même principe sauf qu'avec un pipeline ou un gazoduc on arrive aussi sur un marché plus fluide à la fin qui va aller dans la distribution. Donc, on a beaucoup de clients à la fin, mais dans le principe c'est à peu près la même chose, oui. Donc, là-dessus je suis d'accord avec vous.

450

Par rapport à la modification du marché. En fait, cet impact, on dira entre 20 et 40 % en fonction des années de marché spot comme on le dit, est essentiellement lié en fait à ces anciennes usines dont vous faites référence, puisque c'est des usines qui ont été complètement amorties et dépréciées. Donc, elles n'ont plus de nécessité d'avoir des contrats à long terme pour pouvoir se financer puisqu'elles ont déjà été financés.

455

Donc, en fait, c'est ces volumes-là qui rentrent à l'intérieur du marché, qui eux, ont une certaine flexibilité par rapport aux options de marchés finaux et qui souvent, d'ailleurs vont vers des marchés qui sont des marchés émergents où on va aller positionner, par exemple des terminaux d'import, de regazéification qui sont flottants par exemple, puisqu'on va pouvoir les bouger d'un pays à l'autre en fonction des besoins. Donc, on a de la flexibilité dans ce marché-là.

460

Maintenant, de l'autre côté, pour les 20 à 40 % qui ne sont pas du marché spot, donc on parle quand même de 80 à 60 % qui sont des contrats à long terme. Là, c'est toujours nécessaire pour les nouveaux projets qui sont là pour couvrir à la demande grandissante. Parce que comme on en parlait tout à l'heure, les coûts de capitaux sont tellement importants qu'on ne peut pas

465

470 trouver de financement sans avoir une certitude par rapport aux revenus qui viendraient donc dans l'entreprise sur une période minimale, je dirais de 15 à 18 ans. Ça, en général, c'est sur ce design-là, minimum, avec un objectif maximum en général de 20 ans.

Donc, le modèle est toujours présent pour les nouveaux projets.

475 **LE COMMISSAIRE :**

Mais est-ce que l'importance justement de ce marché spot ne vous embête pas un peu dans la signature de contrat long terme. Je veux dire, les acheteurs potentiels sûrement utilisent ces arguments-là pour négocier plus serré?

480

**M. TONY LE VERGER :**

Le marché spot a un impact. Il va avoir un impact de... puis je pense que c'est la comparaison avec des courbes de pandémie dont on parle de justement aplanir cette courbe pour éviter ces pics de coûts, d'augmentation des coûts de GNL ou de gaz qui pourrait avoir lieu.

485

Donc, oui, dans nos négociations c'est pris en compte, parce que c'est un élément que les acheteurs vont mettre sur la table pour dire : « Ah bien là, je pourrais acheter sur le spot un peu moins cher. » Sauf qu'eux, de leur côté, comme, je ne sais pas, je ne l'ai peut-être pas mentionné, mais la majorité sinon toutes les entités avec lesquelles on négocie, sont des entités réglementées.

490

Donc, ils ont eux-mêmes de leur côté des redditions de compte à donner par rapport à leurs clients finaux résidentiels, commerciaux ou industriels. Et la dernière chose qu'ils veulent aussi derrière, c'est d'avoir de la fluctuation dans leur prix. Donc, ils essaient d'avoir aussi eux ces contrats à long terme qui vont pouvoir leur permettre d'avoir une certaine stabilité dans le coût du gaz au final, qu'ils vont pouvoir livrer à leurs clients.

495

Donc, au final, on s'accorde, un trouve un terrain d'entente, mais c'est vrai que c'est un jeu de négociation comme dans tout type de négociation commerciale.

500

**LE COMMISSAIRE :**

Merci. On y reviendra sûrement. J'ai d'autres questions.

505

**LE PRÉSIDENT :**

510

Alors, merci de votre intervention.

**M. ADRIEN GUIBERT :**

515

Merci.

---

**M. PIER-LUC TREMBLAY**

520

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'invite maintenant, monsieur Pier-Luc Tremblay, s'il vous plaît. Est-ce que je vous ai pris au dépourvu, Monsieur Tremblay?

525

**LE COMMISSAIRE :**

Bon. Bien, pendant que monsieur Tremblay cherche son masque. Évidemment, Monsieur Le Verger, je vais continuer sur cette lancée-là. Évidemment, il y a le capEX à amortir puis c'est une composante importante de votre prix de revient. Le prix de la molécule que vous achetez est aussi, sûrement un élément important dans votre prix de revient.

530

Est-ce que vous avez fixé un seuil? On sait que le marché du gaz est assez bas à l'heure actuelle en Amérique du Nord. Il y a beaucoup de quantités disponibles sur le marché, mais ça peut fluctuer, ça peut changer. Vous avez sûrement fixé une fourchette à l'intérieur de laquelle ça devient impossible de rentabiliser ou la partie variable du coût de revient devient trop importante.

535

**M. TONY LE VERGER :**

Il n'y a pas une fourchette en tant que telle, puisque ça peut bouger d'un côté comme ça peut bouger de l'autre en termes de marchés de destination également. Donc, la façon dont nous on l'analyse, c'est qu'on va regarder, évidemment les projections de prix de production ou de vente, je dirais sur le marché nord-américain.

540

Et puis de l'autre côté, évidemment pour le prix de la molécule que vous mentionniez, et puis de l'autre côté le prix de vente potentiel sur les marchés de destination. Et ces deux-là en fait,

545



vont évoluer en général de façon assez similaire, puisque c'est, comme j'expliquais l'autre jour, le marché du GNL va devenir le marché prédominant en termes d'échanges entre pays pour les molécules de gaz pour remplacer et faire à mesure les gazoducs.

550

Donc, en fait on a quand même une sorte de fluctuation qui suit le prix de la molécule au départ versus le prix de la molécule à l'arrivée. Donc, on a des fourchettes évidemment. C'est sûr que si le prix du gaz naturel comme en Amérique du Nord revient au niveau qu'il était en 2005 ou 2006, bien se terminal-là n'aurait pas de raison d'être.

555

Mais d'après les projections qu'on voit et qui nous ont été présentées par les différents organismes avec lesquels on travaille, les firmes de projections de prix tarifaire au niveau du gaz naturel, on est dans des marges qui sont largement suffisantes pour s'assurer de la rentabilité du projet.

560

**LE COMMISSAIRE :**

Merci.

565

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, juste avant de vous céder la parole, Monsieur Tremblay, simplement vous informer que le registre est maintenant fermé.

570

La parole est à vous, Monsieur Tremblay.

**M. PIER-LUC TREMBLAY :**

575

Parfait. Je vais vous dire, j'ai l'habitude de passer un peu tard, ça fait que ma question... j'ai tendance à les préparer en cours. Mais si jamais je ne suis pas clair, vous me le direz.

580

On sait qu'il y a beaucoup, dans la région on sait que le problème, ça vient souvent des jeunes qui partent, l'exode vers, en tout cas, ces grandes villes-là. En fait, je me demande si le développement socioéconomique de la région, de la ville, prend en compte les données probantes de la part du promoteur ou de toute autre instance qui peut lui en donner, avant d'envisager des projets industriels comme ça. Parce que ça nécessite des investissements souvent, comme Promotion Saguenay. Je pense qu'ils ont voulu mousser ça également.

585

Est-ce qu'ils s'assurent avant de, comment je pourrais dire, de vouloir embarquer là-dedans, est-ce qu'ils s'assurent de la part du promoteur que c'est chaud, ce projet-là va vraiment

avoir un impact sur les jeunes, qu'il va y avoir des débouchés en fait aussi sur les femmes pour la région, bien, les femmes, les hommes, les jeunes, les étudiants.

590 Parce qu'il y a une lettre récemment qui a été signée par beaucoup de jeunes, vraiment beaucoup de jeunes qui ne voulaient pas de ce GNL-là, parce qu'ils ne s'y reconnaissaient pas.

595 Je veux juste être sûr que la ville puis tout ça, le gouvernement s'assurent, qu'ils tiennent compte de ces critères-là, qui sont des critères importants dans notre région, puis c'est veut, veut pas ces jeunes-là qui peuvent développer aussi l'économie en étudiant puis en continuant de rester ici pour y travailler.

**LE PRÉSIDENT :**

600 Alors, merci de votre question, Monsieur Tremblay. Pour Ville Saguenay, est-ce que vous seriez à même peut-être de répondre une partie.

**M. CAROL GIRARD :**

605 Tout à fait, Monsieur le président, j'aurais effectivement monsieur Claude Bouchard qui est le directeur du développement industriel chez Promotion Saguenay qui est en ligne et qui pourrait effectivement donner un complément d'information là-dessus.

**M. CLAUDE BOUCHARD :**

610 Bonsoir, Monsieur le président, est-ce que vous m'entendez? Est-ce qu'on m'entend?

**LE PRÉSIDENT :**

615 Alors, écoutez, oui, Monsieur Bouchard.

**M. CLAUDE BOUCHARD :**

Bonsoir. Est-ce que vous m'entendez?

620 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, Monsieur Bouchard. Alors, on s'excuse, on a eu une petite panne technique, difficulté de vous rejoindre. La parole est à vous.

625

**M. CLAUDE BOUCHARD :**

630

Pas de problème. Voilà. Écoutez, si on regarde grosso modo le tissu économique de GNL, il est basé en grande partie sur deux types d'industries, l'industrie forestière puis l'industrie de l'aluminium. Donc, souvent ces industries-là sont soumises au cycle économique avec des hauts et des bas. Et même si on a augmenté la production entre autres dans l'aluminium au cours des dernières années, il y a eu une diminution en termes de création d'emplois.

635

Donc, difficile pour les jeunes qui souhaitent faire une carrière dans la grande industrie, c'est plus difficile d'occuper un emploi à l'heure actuelle. Les grands projets en général, pas uniquement celui de GNL, pourraient permettre de diversifier notre économie. Donc, en termes de cycle baissier d'un des deux autres secteurs d'activités, celui-là pourrait assurer une pérennité. Donc, aussi créer des emplois dans un autre secteur d'activité qui seront occupés par des jeunes.

640

Donc, ça pourrait avoir un impact, ce qu'on pense, sur l'exode des jeunes.

**LE PRÉSIDENT :**

645

Mais vous en parlez de l'exode des jeunes. Est-ce que vous avez un portrait exact de l'exode des jeunes. On sait que bon, ça a quand même fait l'actualité. Je sais que c'est récurrent au regard de l'économie régionale. Est-ce que vous pourriez nous donner un portrait un peu au plan de l'exode démographique des jeunes de la région?

650

**M. CLAUDE BOUCHARD :**

Bien, en fait je ne peux pas vous donner de chiffres exacts. Sauf que ce que je peux vous dire c'est qu'actuellement le bilan chez les moins de 35 ans, on a un bilan migratoire négatif. Donc, ça nous préoccupe énormément. De là, l'importance que peuvent avoir de nouveaux projets sur l'emploi pour les jeunes.

655

**LE PRÉSIDENT :**

660

Merci. Alors, la MRC du Fjord souhaiterait prendre la parole. Alors, je corrige l'erreur, tout à l'heure j'aurais dit qu'ils étaient absents, mais ils sont présents. Alors, mes excuses. La parole est à vous. Peut-être vous présenter, s'il vous plaît?

665 **M. FRANK TREMBLAY :**

Oui, bonsoir. Alors, je suis Frank Tremblay, personne-ressource pour la MRC du Fjord du Saguenay. En fait, j'aimerais apporter un élément de précision au niveau d'une résolution qui a été adoptée le 12 mars 2019 par l'ensemble des élus de la MRC du Fjord du Saguenay, se positionnant en faveur des grands projets de la région. Les grands projets porteurs d'emplois tels qu'Arianne Phosphate, Métaux BlackRock, Gazoduc, Énergie Saguenay, ligne 735 kV Hydro-Québec, Terminal Maritime en rive-nord et les considérants...

675 **LE PRÉSIDENT :**

Écoutez, je vous arrête, je vous arrête. Nous là, ce qu'on cherche c'est de l'information en regard des profils d'emploi en fonction des jeunes, des femmes. Alors, c'est au plan économique.

680 Je comprends que vous nous faites part de la position de la MRC du Fjord quant à la résolution qu'il a prise pour ce qui est du projet, mais on n'est pas à cette étape-là. On est à l'étape de l'information. Alors, pour ce qui est de la prise de position de la MRC du Fjord, je veux dire, je pense qu'elle devra nous la manifester lors de la deuxième partie de l'audience, comme je le dis à plusieurs intervenants.

685 Alors, moi ce que j'aimerais savoir de la part de la MRC du Fjord, sur le plan économique ou sur le plan socioéconomique, je veux dire, en termes d'emplois, est-ce que vous êtes à même de pouvoir nous apporter un élément nouveau comparativement à ce qui a été exprimé par monsieur Bouchard?

690 **M. FRANK TREMBLAY :**

Bien évidemment, toute création d'emploi dans la région sera la bienvenue pour l'ensemble de nos municipalités qui sont en déclin démographique et la venue ou le maintien des familles dans nos communautés, c'est un aspect super important.

695 **LE PRÉSIDENT :**

700 Alors, je vous remercie de cette précision. Alors, j'offrirais l'occasion peut-être à madame Fortin de nous parler un peu de ces profils d'emploi en termes d'embauches éventuelles. C'est quoi votre stratégie d'embauche de façon à assurer une meilleure représentativité des femmes et des jeunes dans vos profils d'emploi que vous souhaitez recruter?

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

705

Oui, absolument. Donc, effectivement GNL Québec, nous, ce qu'on souhaite c'est offrir une place aux jeunes, aux femmes, puis je vais laisser madame Paradis-Laroche l'expliquer. Mais c'est sûr que c'est une opportunité de rapatrier des gens dans la région. C'est une occasion, on ne dit pas qu'on est la solution, mais on fait partie des solutions. Il y a plusieurs exemples dans

710

l'entreprise pour ne nommer que moi-même, qui a fait un retour en région et qui souhaite ardemment que ce projet-là puisse offrir d'autres opportunités à d'autres jeunes qui souhaiteraient venir travailler chez nous.

Maintenant, je vais laisser madame Paradis-Laroche expliquer quelle est notre stratégie d'embauche et je crois que nous avons une capsule à présenter, c'est la 8.3 si je ne me trompe pas, 8.5.

715

**Mme JASMINE PARADIS-LAROCHE :**

720

Pour l'instant je n'aurai pas besoin de la capsule.

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

725

Tu n'as pas de capsule, O.K.

**Mme JASMINE PARADIS-LAROCHE :**

730

Si jamais j'en ai besoin, je vous la demanderai. En fait, pour tabler là-dessus c'est sûr que bon, dès le début du projet, on commence déjà à faire de l'embauche. Vous savez, pour nous c'est déjà un défi de faire de l'attraction comme dans toute entreprise. Donc, on a travaillé ici régionalement pour faire de l'embauche. Et on a embauché à peu près 60 % jusqu'à maintenant de nos gens ici, en région. Et je peux vous dire que déjà la moyenne d'âge dans l'entreprise est de 41 ans. Donc, déjà on a ce souci-là d'aller chercher des jeunes en région.

735

Vous posiez la question tout à l'heure par rapport au profil économique régional. On a fait des recherches aussi là-dessus. On a rencontré plusieurs acteurs, mais également les gens de Services Québec qui sont probablement bien outillés pour répondre à ces questions-là pour vous, si jamais vous voulez aller chercher un peu plus d'information.

740

Mais clairement, il y a eu un bilan migratoire très négatif pendant près de 20 ans dans la région où il y a près de 26 000 jeunes qui ont quitté. Ça s'est résorbé un peu par la suite, mais

bon, actuellement clairement il y a un contexte qui est probablement lié à la pandémie qui a un effet sur l'emploi dans la région. J'en ai parlé un peu cet après-midi.

745 Mais au-delà de ça, il faut savoir que l'usine de GNL qu'on va construire ici dans la région, ça va être l'usine la plus technologique au monde. On parle d'utiliser des technologies 4.0. Et ça, pour nous on pense que ça va être un facteur d'attraction important auprès des jeunes.

750 Donc, on parle d'utiliser des technologies de robotique collaborative, de programmation en commandes numériques, de pilotage de drones, donc de gestion de procédés intelligents et de cyber sécurité. C'est tous des termes que je pense vont devenir attractifs auprès des jeunes.

755 Donc ça, c'est un des éléments évidemment qui est pour nous important dans notre stratégie d'attraction.

760 Travailler avec les maisons d'enseignements, on en a parlé. Évidemment, on veut développer l'expertise locale au niveau des maisons d'enseignement. On a déjà un comité d'éducation qui est mis en place donc, pour attirer les jeunes et pour les informer. Puis même, on veut potentiellement déjà travailler avec certains partenaires ou associations d'employeurs ou autres pour voir si c'est possible de faire même de la promotion chez les jeunes pour amener des jeunes dans l'industrie.

765 Parce que quand on parle avec les maisons d'enseignement entre autres, une des préoccupations actuellement ce n'est pas juste l'exode des jeunes, c'est que les programmes de formation, il y a beaucoup de manque au niveau des inscriptions.

770 Donc, si comme nous, comme employeur on peut avoir un effet catalyseur pour amener des jeunes à s'inscrire dans les programmes industriels, femmes, hommes ou peu importe, pour nous ce qui est important c'est d'avoir de la main-d'oeuvre qui soit disponible au moment où on aura à faire de l'embauche. Et on veut prioriser vraiment de développer cette main-d'oeuvre là ici, en région.

775 Pour ce qui est des 26 000 jeunes qui ont quitté, bien évidemment, il y a la possibilité de travailler avec des acteurs locaux au niveau de l'employabilité, de travailler sur des stratégies, par exemple d'attraction au niveau du marketing territorial.

780 Et ça, c'est déjà des choses qu'on a commencé à discuter avec eux. On n'a pas encore planché sur la stratégie, parce qu'évidemment il est un peu tôt pour agir au moment où on est en développement de projet. Mais c'est des choses qui intéressent les gens du milieu et qui sont attirés à travailler avec nous et ils nous en ont fait part.

785 Également, il faut savoir que ce sont des bons emplois qu'on va offrir aussi dans la région. Donc, on parle d'emplois de 110 000 dollars par année en moyenne. Donc, ce n'est pas négligeable non plus pour faire de l'attraction.

790 Et également, pour revenir sur l'aspect des femmes. Évidemment, pour nous c'est super important de pouvoir travailler avec les organismes locaux notamment Services Québec ou autres organismes qui représentent les travailleurs sous-représentés sur le marché du travail pour se prévaloir des programmes existants et travailler avec eux à favoriser l'embauche de ce type de travailleurs.

**M. PIER-LUC TREMBLAY :**

795 Est-ce que je peux peut-être...

**LE PRÉSIDENT :**

Dison, que vous allez nous demander une précision.

800 **M. PIER-LUC TREMBLAY :**

805 Oui, mais ça ne fera pas comme hier, inquiétez-vous pas. Mais tu sais, les jeunes ils veulent se, oui ils font des études, ils font des choses pour s'assurer un avenir qui va être, comment je pourrais dire, certain, puis ça va être défini puis qu'ils n'auront pas à se stresser la tête avec : O.K. Je suis jeune, j'ai étudié, je me lance dans un emploi, mais cet emploi-là va juste m'offrir 25 ans de travail. Après ça, moi, si j'ai une famille, si j'ai une maison, si j'ai ci, si j'ai ça, je vais faire quoi quand l'usine va fermer après 25 ans?

810 Puis est-ce que c'est des secteurs...

**LE PRÉSIDENT :**

Là, vous avez déjà un point d'interrogation.

815 **M. PIER-LUC TREMBLAY :**

Bien, en fait, les secteurs que les jeunes quittent... bien, les raisons que les jeunes quittent sont pour, tu sais, justement aller étudier, ces choses-là. Mais est-ce que...

820

**LE PRÉSIDENT :**

La permanence de l'emploi, je pense.

825

**M. PIER-LUC TREMBLAY :**

Surtout côté industriel aussi. Est-ce que c'est les raisons de ces jeunes-là qui partent ou c'est plus pour d'autres domaines qui ne sont aucunement touchés par le projet? Puis c'est surtout la Ville, c'est pour ça que c'est important de savoir si eux avaient, comment je pourrais dire, s'ils s'étaient assurés que les jeunes pourraient être impactés, bien pourraient être intéressés par ce type d'emploi là en sachant exactement ce que les jeunes veulent faire, ce qu'ils veulent étudier. La place des femmes, oui, est importante, mais je pense que c'est les jeunes en général.

830

**LE PRÉSIDENT :**

835

Pour résumer, l'attrait puis la permanence éventuelle.

**M. PIER-LUC TREMBLAY :**

840

Exact. Oui, l'intérêt.

**LE PRÉSIDENT :**

845

Madame Fortin?

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

850

Oui. Bien, deux éléments. Je pense que je vais saisir l'occasion pour clarifier les choses. Je pense que quand on pense à la grande industrie, on a une idée de ce que ça peut être de travailler dans une usine. Ce que madame Paradis-Laroche expliquait tout à l'heure c'est vraiment des emplois du futur qui va utiliser de la nouvelle technologie, de la technologie 4.0. Puis j'espère qu'on aura l'occasion d'en parler avec notre collègue monsieur Rivard, vraiment quel type d'emploi va être nécessaire. Parce que c'est très différent de ce qu'on est habitué de voir.

855

**M. PIER-LUC TREMBLAY :**

Combien d'emplois sont...



860 **Mme STÉPHANIE FORTIN :**

...Dans les industries...

865 **LE PRÉSIDENT :**

S'il vous plaît, Monsieur Tremblay. Vous êtes déjà privilégié. Alors, il ne faudra pas abuser.

870 **M. PIER-LUC TREMBLAY :**

Oui. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, Madame fortin.

875

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

880 Donc, les 250 à 300 emplois qui vont être disponibles à l'usine d'Énergie Saguenay sont vraiment des emplois technologiques comme madame Paradis-Laroche l'a dit. C'est important de le dire, parce que souvent on ramène ça à ce qu'on connaît dans la région au même titre que le GNL c'est quelque chose qui est méconnu, ce type d'usine là l'est tout autant. Et là, on espère d'avoir l'occasion de démystifier tout ça aujourd'hui.

885 Maintenant, bon, le deuxième volet du complément d'information, par rapport à la permanence de ces emplois-là. Le 25 ans est lié au permis d'exportation que nous avons, mais dans l'étude d'impact on parle entre 25 et 50 ans, et bien entendu, ce sera l'usine la plus récente au monde. Donc, on souhaite quand même qu'il va y avoir les plus grandes technologies, les meilleures technologies. Donc, d'être la dernière à fermer, puisqu'elle sera carboneutre et utiliser l'hydroélectricité...

890

**M. PIERRE-LUC TREMBLAY :**

...du gaz au-delà de 50 ans, 60 ans...

895

**LE PRÉSIDENT :**

900

Monsieur Tremblay, je vous rappelle à l'ordre. Nous ne sommes pas dans un... on n'est pas dans un débat contradictoire. C'est à moi que vous parlez et vous êtes déjà au troisième point d'interrogation. Alors, écoutez, on va essayer de vous fournir l'information. Je vous remercie de votre intervention, Monsieur Tremblay. Alors, si c'est possible pour vous de vous réinscrire à nouveau. Non, le registre est fermé. Alors, écoutez, je pense qu'on fait notre effort.

905

Je voudrais revenir auprès de l'initiateur. Vous me dites, pour intéresser les jeunes, technologie. Plus précisément, je veux dire, est-ce que dans le contexte où vous avez rencontré les maisons d'enseignement, est-ce que vous avez déjà ciblé des potentiels de formations qui répondraient à ces profils d'emplois là?

910

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

Madame Paradis-Laroche.

915

**Mme JASMINE PARADIS-LAROCHE :**

Bien, en fait, à la base les formations requises ne sont pas différentes de ce qu'on retrouve dans d'autres industries. Donc, la formation de base, on ne réinventera pas la roue. Quand on parle par exemple des postes d'opération, on parle de gens qu'il faut avoir soit un DES avec expérience ou un DEC. Quand on parle de mécanicien d'usine, on parle de gens avec un DEC ou deux DEP, soudure, mécanique, plomberie. Quand on parle d'électrotechnicien, on parle de DEC en électrique ou en instrumentation.

920

C'est toutes des formations qui existent ici dans la région. Donc, on n'est pas en train de réinventer.

925

Quand on parle de technologie de pointe, ça, c'est des formations qu'on va, nous offrir, potentiellement en partenariat avec les maisons d'enseignement. Mais c'est une expertise qui est liée évidemment aux procédés principalement, et donc qui va demander de développer l'expertise sur place. Et ce qui est prévu, puis ça, ça va être intéressant, parce que dans la phase de démarrage de l'usine on prévoit qu'il va y avoir aussi des formations avec la réalité augmentée.

930

Donc ça, ça va être intéressant parce que comme l'usine ne sera pas encore démarrée, bien on va pouvoir former les jeunes avec la réalité augmentée. Encore là, on pense que ça va avoir aussi un facteur d'attraction.

935

**LE PRÉSIDENT :**

940            Alors, merci, Monsieur Tremblay, de votre intervention. Alors, toujours possible pour vous de nous présenter un mémoire dans le cadre de la deuxième partie. Je tiens à vous signaler aussi que nous allons continuer d'aborder le volet économique au cours de l'après-midi demain. Merci de votre intervention.

945            Alors, les représentants de Ville Saguenay souhaiteraient intervenir. Bonjour, Madame.

**Mme JADE ROUSSEAU :**

950            Oui. Bonjour.

**LE PRÉSIDENT :**

              Madame Rousseau?

955            **Mme JADE ROUSSEAU :**

              Oui. Jade Rousseau, directrice de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. À la question tout à l'heure de monsieur Tremblay, vous aviez demandé des précisions quant au bilan migratoire de la population. On a quelques statistiques à vous donner.

960            Donc, sur trois années il y a 848 habitants qui ont quitté la région, bien du moins la Ville de Saguenay. Par groupe d'âge, zéro – 19 ans, 130 personnes ; 20 – 29 ans, 410. Alors, dans l'ordre que monsieur Tremblay voulait savoir. Pour les 30 – 64 ans, on parle de 308 habitants. La seule catégorie d'âge qui a augmenté c'est les habitants de 65 ans et plus. Alors, on a eu 90 personnes de plus.

965            C'était les précisions qu'on voulait vous apporter. Si vous voulez plus d'information, ça nous fera plaisir de vous fournir le tout.

970            **LE PRÉSIDENT :**

              Écoutez, de façon plus large, est-ce que c'est possible de nous donner un genre de profil sur cinq ans, sept ans. Du moyen terme, là, est-ce que vous avez fait aussi des relevés en termes de perte d'emploi ou de perte migratoire?

975

**Mme JADE ROUSSEAU :**

980 Effectivement, présentement on est en train de revoir le schéma d'aménagement de la Ville de Saguenay. Donc, il y a plusieurs heures de plaisir qui ont été mises pour concocter un document. Le tout est toujours au travail, mais on peut vous fournir des informations pour un horizon un peu plus large.

**LE PRÉSIDENT :**

985 Alors, ça serait apprécié par la commission. Je vous remercie, Madame Rousseau.

**Mme JADE ROUSSEAU :**

990 Fait plaisir.

---

**Mme MARIANNE VEILLEUX**

995 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'inviterais maintenant madame Marianne Veilleux, s'il vous plaît.

1000 **Mme MARIANNE VEILLEUX :**

Oui. Bonsoir.

**LE PRÉSIDENT :**

1005 Bonsoir, Madame Veilleux. Alors, nous vous écoutons. Votre question, s'il vous plaît.

**Mme MARIANNE VEILLEUX :**

1010 Oui, O.K. Je vous demanderais, avant c'est ma première participation dans un BAPE et j'avais préparé un mini préambule puis là, je vous demanderais la permission de le lire?

1015

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, écoutez, un préambule très succinct, de façon à bien comprendre votre question, s'il vous plaît.

1020

**Mme MARIANNE VEILLEUX :**

Oui. Parfait. Donc, je travaille depuis près de 10 ans avec les jeunes adultes et je m'intéresse au phénomène d'éco-anxiété qui affecte leur choix d'emploi et de milieu de vie. Donc, ma question rejoint celle de monsieur Tremblay précédemment.

1025

J'ai vu dans un sondage CROP de 2019 la génération des milléniaux, donc les jeunes de 20 à 35 ans, a une vision catastrophique des enjeux écologiques actuels et un sentiment d'impuissance face à ceux-ci, d'où le nouveau phénomène d'éco-anxiété dans ces tranches d'âge.

1030

Selon ce même sondage, il est mentionné que ces mêmes milléniaux préféreraient voir les entreprises et les institutions intervenir à plus grande échelle pour l'environnement.

1035

Durant les consultations publiques de Vision stratégique de Ville de Saguenay dont j'ai participé, l'exode des jeunes a été pointé comme étant un enjeu majeur actuel et futur pour la région. J'ai beaucoup entendu parler les promoteurs du projet GNL Québec dire que leur projet c'est un moyen d'attractivité des jeunes au Saguenay et ce soir c'est ça aussi qui nous est présenté.

1040

Et cependant, plusieurs scientifiques et jeunes se sont positionnés contre ce projet publiquement, mentionnant l'exploitation du gaz de schiste une ressource controversée qui produit énormément de (inaudible).

1045

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, votre question, Madame Veilleux?

1050

**Mme MARIANNE VEILLEUX :**

Et mentionnons ce projet... oui, un instant. Et mentionnons que ce projet pourrait avoir un impact pour la biodiversité marine du fjord. Donc j'ai...

1055 **LE PRÉSIDENT :**

...S'il vous plaît.

1060 **Mme MARIANNE VEILLEUX :**

1065 ...à savoir, est-ce qu'il a été évalué par Ville de Saguenay ou par d'autres organisations jeunesse en employabilité si l'impact de la mise en oeuvre de ce projet pourrait, à l'effet inverse promis par le promoteur, créer une augmentation de l'exode des jeunes de Saguenay ou le refus de ceux-ci de s'y installer faute de concordance entre les projets appuyés par leur ville et leur valeurs écologiques profondes importantes à leur génération?

**LE PRÉSIDENT :**

1070 Alors, merci de votre question. Est-ce que vous avez pris, faite une prise en considération au regard des contraintes qui sont exprimées par madame Veilleux, pour ce qui est de l'aspect, je veux dire, l'éco-anxiété, le fait que le volet industriel est peu ou pas valorisé. Est-ce que vous considérez que ça pourrait être éventuellement une contrainte en termes de recrutement chez les jeunes?

1075 **Mme STÉPHANIE FORTIN :**

1080 Bien, d'abord, on est conscient que le phénomène d'éco-anxiété c'est un phénomène qui existe, bien qu'il dépasse quand même le projet d'Énergie Saguenay. Nous, l'engagement qu'on a pris par rapport à ça, c'est d'assurer un suivi, l'évaluation des impacts psychosociaux et par rapport à votre question liée spécifiquement... En fait, pour répondre à madame Veilleux par rapport au recrutement, bien je demanderais à ma collègue, madame Paradis-Laroche si elle a des éléments à compléter dans la réponse.

1085 **Mme JASMINE PARADIS-LAROCHE :**

1090 D'abord, je veux dire que GNL Québec a une culture d'entreprise entrepreneuriale. Vous avez peut-être constaté depuis le début de la semaine, l'équipe qui est en place, mais on a une jeune équipe dynamique qui travaille ardemment pour un but commun, et je vous rassure à savoir que tous les gens dans l'entreprise ont l'environnement à coeur. Et ça, c'est un des critères d'embauche pour nous dans l'entreprise. Et clairement, ce qu'on vise c'est à établir des nouveaux standards dans l'industrie et à devenir un exemple de bonne pratique à titre de promoteur et d'être exemplaire en matière d'environnement et de relation avec les communautés.

1095 Donc ça, ce sont des engagements pour nous. Et également, on offre la chance à nos gens  
d'être ouverts, d'être créatifs, de proposer des idées. Et ça, c'est toutes des valeurs qui sont  
importantes aussi pour les jeunes quand ils recherchent des emplois.

1100 L'autre élément qui est important, c'est qu'on est fortement ancré dans notre région. Donc,  
nos employés ont à coeur le développement de la région puis ils croient au potentiel d'Énergie  
Saguenay pour accroître davantage la fierté de vivre au Saguenay. Donc, pour nous c'est tous  
des éléments auxquels on a déjà réfléchi, et dans lesquels nos stratégies d'attraction vont être  
orientées.

1105 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, je m'adresserais peut-être à la Ville. Madame Rousseau, avez-vous évalué le projet  
sous l'angle que ça pourrait éventuellement favoriser un exode des jeunes au profit de s'installer à  
Saguenay?

1110 **Mme JADE ROUSSEAU :**

Pas sous cet angle, Monsieur le président.

1115 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que c'est un phénomène que vous avez constaté dans vos analyses?

1120 **Mme JADE ROUSSEAU :**

Non.

**LE PRÉSIDENT :**

1125 Merci, Madame Rousseau. Alors, merci, Madame Veilleux de votre question.

---

1130

**M. ROGER VALCOURT**

1135 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'inviterais maintenant, monsieur Roger Valcourt, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur Valcourt.

1140 **M. ROGER VALCOURT :**

1145 Bonsoir. Mon nom est Roger Valcourt. Je suis représentant pour les électriciens de la région. Je représente au-delà de 1 600 électriciens. Ma région part de L'Anse-Saint-Jean jusqu'à Chibougamau-Chapais. On sait qu'on a une région qui compte plusieurs entrepreneurs qui sont spécialisés en industrie lourde. J'aimerais savoir quels moyens vous allez prendre pour qu'il puisse y avoir un maximum de retombées économiques pour notre région régionale?

**LE PRÉSIDENT :**

1150 Madame Fortin.

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

1155 Oui. Donc, évidemment, au même titre qu'au niveau des emplois, l'objectif c'est de commencer par regarder chez nous. On a la même politique au niveau de ce qui est l'approvisionnement, autant pour la phase construction que pour la phase opération. On a signé en décembre 2019 une entente avec le Comité de maximisation des retombées, le CMAX. Donc, justement pour s'assurer qu'il y ait un canal de communication solide entre le milieu socioéconomique de la région et les entreprises et les PME qui seraient susceptibles de pouvoir  
1160 fournir des services, qui pourraient être mandatées dans le cadre des travaux.

Donc, comme élément de réponse, j'inviterais monsieur Rivard à compléter la réponse en ce qui concerne la construction.

1165 **M. DENIS RIVARD :**

Oui, avec plaisir. Je vais avoir besoin, si monsieur le président me le permet, d'utiliser une capsule. Ce que je veux indiquer c'est la répartition un peu du travail qui va être fait au niveau de la construction, qui va nous donner une bonne idée.

1170



**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

La capsule 8.7.

1175

**M. DENIS RIVARD :**

Donc, voici, si vous voulez la répartition en graphique de la distribution des heures au niveau de la construction divisé par les différentes disciplines de construction. Donc, vous retrouvez un code de couleur. Donc, on a ici, on parle de 5 %, par exemple pour des heures qui vont être en travaux civils.

1180

On a 8 % des heures qui vont être du côté bétonnage. On a 2 % au niveau des structures. On parle de 5 % au niveau de l'architecture. Du point de vue mécanique, on a environ 20 % des heures qui sont associées à ça. Au niveau de la tuyauterie, on parle de 35 %. Évidemment, il y a énormément de tuyauteries dans une usine comme ça. On parle d'au moins 250 kilomètres de tuyauterie. On a 14 % des heures du côté électrique, quoique là aussi on a énormément de câbles à installer. On en a probablement pour au-delà de 2 000 kilomètres. Ensuite, instrumentation 13 % des heures.

1185

Évidemment, c'est une usine qui va être vraiment connectée à tous les points de vue. Donc, il va y avoir énormément de travaux d'instrumentation à faire à l'usine.

1190

**LE PRÉSIDENT :**

Oui. Précisément, monsieur Valcourt, parlait de façon beaucoup plus générique en termes d'ampleur de retombées économiques au plan régional. Alors, si c'est possible pour vous d'en arriver à une précision un peu mieux pour répondre à la question de monsieur Valcourt.

1195

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

Au niveau de notre politique d'achat, en fait monsieur Rivard c'était plutôt ça la question.

1200

**LE PRÉSIDENT :**

Bien, moi ce que je vois c'est en terme de retombées régionales, comment allez-vous prioriser ? Est-ce que vous avez un fractionnement de contrat ? Est-ce que vous allez éventuellement prioriser, contracter avec les entreprises locales ?

1205

1210

**M. DENIS RIVARD :**

Tout à fait, tout à fait.

1215

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, c'est un peu ça, je crois, que monsieur Valcourt souhaitait que vous précisiez.

1220

**M. ROGER VALCOURT :**

C'est en plein ça.

**LE PRÉSIDENT :**

1225

C'est ce que je comprends de votre question, Monsieur Valcourt?

**M. ROGER VALCOURT :**

Oui.

1230

**M. DENIS RIVARD :**

O.K. En fait, ça se passe en plusieurs étapes, puis la distribution que j'ai donnée tantôt, ça donne quand même une idée des différentes disciplines qui vont être impliquées.

1235

Donc, la façon dont ça va procéder, c'est qu'en fait on commence par la pré-qualification de tous les services de construction, de fabrication, tous les services qui sont requis pour la construction d'une usine. La première étape, telle que mentionnée par ma collègue, ça a été la signature de l'entente avec le CMAX, auquel on a présenté la liste des types d'entrepreneurs et de fabricants qu'on prévoit avoir besoin pour l'usine. Ça, on a déjà fait cet échange d'information là.

1240

À partir du CMAX on a eu des listes dans chacune des catégories d'entrepreneurs locaux, de fabricants locaux qui seraient appropriés pour le type de contrat qu'on prévoit octroyer.

1245

L'étape suivante, comme je disais tantôt, c'est la pré-qualification. Ce processus a été commencé et il va continuer pendant un certain temps afin de monter nos éventuelles listes de soumissionnaires voir toutes les capacités régionales qui sont disponibles.

1250 Ensuite, lorsqu'on va passer à l'étape d'exécution bien, évidemment à ce moment-là il va y avoir le processus commercial qui va entrer en ligne de compte. Mais on va avoir fait le découpage, on appelle ça le découpage des lots d'achat et des lots de construction, on va en faire un découpage qui va nous permettre de favoriser au maximum les retombées régionales. C'est la façon dont on va fonctionner.

1255 Dans la pré-qualification, ce qui est important de mentionner c'est que non seulement on regarde les capacités, on regarde le volume qui peut être produit. On regarde aussi les capacités financières, parce que c'est important pour nous aussi de s'assurer qu'on ne va pas mettre un fournisseur éventuel en situation précaire parce que les contrats seraient trop gros.

1260 Donc, nous on va faire un découpage intelligent de façon à favoriser l'optimisation des retombées régionales et permettre de grandir par rapport à ça, mais sans dépasser les capacités. Ça, c'est très important.

1265 **LE PRÉSIDENT :**

1270 Puis au regard du montant total pour ce qui est de la réalisation du projet, est-ce que vous êtes à même de pouvoir nous faire une proportion de ce qui pourrait éventuellement être identifié comme étant une retombée régionale. On comprend qu'il y a peut-être des expertises ou des équipements qui sont spécialisés, qui ne sont peut-être pas nécessairement produits sur place. Puis on comprend aussi, je pense que d'une part vous avez quand même abordé le dossier pour ce qui est de l'aspect, surtout le volet construction comme tel.

1275 Alors, je pense que ça permettrait peut-être à monsieur Valcourt de mieux saisir exactement.

**M. DENIS RIVARD :**

1280 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1285 Alors, l'économie est, comment dire, l'économie étant une culture de chiffre. S'il vous plaît.

**M. DENIS RIVARD :**

1290

Tout à fait. Mais on peut vraiment répondre, on a vraiment fait les estimés par rapport à ça. Donc, je peux vous donner une idée. Encore une fois, j'aurais besoin de présenter une capsule, la capsule 9.13. C'est encore un graphique. Vous savez, du côté ingénierie on aime beaucoup faire des graphiques.

1295

Ce que vous avez ici c'est la distribution des coûts. Comme vous savez, on fait un investissement en capital de 9 milliards de dollars. La répartition de ces coûts-là se distribue selon une certaine catégorie.

1300

Donc, ici, ce que vous voyez c'est la répartition des coûts en termes de qu'est-ce que ça nous coûte à nous en tant que propriétaire. Qu'est-ce que ça nous coûte en termes d'ingénierie et gestion de projet. Qu'est-ce qui se dépense du point de vue équipement, les achats d'équipements. Quelle portion va dans l'achat de matériaux et quelle portion va en termes de construction.

1305

Donc, vous avez les différents pourcentages ici. Donc, si on utilise ces chiffres-là, par exemple je vais commencer à titre d'exemple le coût du propriétaire 10 %. Donc, on a donc un 900 millions de dollars à dépenser pour pouvoir construire le projet.

1310

Dans nos calculs on a prévu qu'il y a 200 millions de ces 900 millions-là qui vont être dépensés au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Si on continue de cette façon-là, qu'on regarde par exemple au niveau ingénierie, le pourcentage nous donne une valeur de 720 millions de dollars dans laquelle on prévoit qu'il y a 500 millions, presque 500 millions d'ingénieries qui va être répartie dont 25 millions au Saguenay-Lac-Saint-Jean et 500 millions de nos ingénieries à l'étranger.

1315

Si on continue, par exemple du point de vue équipement, on parle de 30 % de la valeur du 9 milliards. Donc, on parle d'une valeur de 2.7 milliards. Là, nos estimés, on va avoir environ 100 millions de dollars de retombées en termes d'achat d'équipement ici au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

1320

Alors, pour la suite des choses, au niveau matériaux. Les matériaux, on parle d'achat de 1.8 milliards pour l'usine. On voit au moins 350 millions de dollars qui vont être achetés dans la région en termes de matériaux. Quand je parle de matériaux, je parle d'acier, des chemins de câbles, tuyauterie, valves, des équipements de connexions aussi.

1325

1330 Ensuite, au niveau construction, le volet qui fait le sujet ici. On parle de 32 %, donc on parle de 2.9 milliards qui vont être dépensés en termes de construction dans lesquels on prévoit utiliser localement pour 1.4 milliard de dollars.

Donc, c'est la répartition estimée par rapport à l'investissement de 9 milliards avec la portion régionale qui vous sera présentée dans un autre tableau un peu plus tard.

1335 **LE PRÉSIDENT :**

1340 Alors, on peut penser que vous allez déposer effectivement le support visuel. Et ça serait intéressant peut-être que ça accompagne des chiffres que vous venez de nous mentionner en matière de chiffre global versus retombées régionales. Si c'est possible pour vous de nous le produire, s'il vous plaît.

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

1345 Oui. Bien, en fait, Monsieur le président, nous avons ces chiffres dans un autre acétate, qui est l'acétate 8.3. 8.3, alors vraiment c'est un tableau qui montre les investissements prévus pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean selon la distribution des coûts de façon plus claire. Donc, Monsieur Rivard, si vous voulez bien expliquer cette répartition.

1350 **M. DENIS RIVARD :**

1355 Donc, voilà. Donc, vous retrouvez les chiffres que je vous ai mentionnés tout à l'heure en termes de comparaison de l'investissement global versus la portion locale. Donc, du point de vue construction, on parle de 1.43 milliard; du point de vue équipements on a 105 millions; au niveau matériaux 360 millions; ingénierie 26 millions; coût d'opération 200 millions; et coût total, bien en fait on parle de 2.1 milliards de retombées régionales au point de vue construction.

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

1360 Un complément d'information, Monsieur le président. Ce montant représente ce que la région aurait comme capacité. Et si vous le permettez, je céderais la parole à monsieur Tremblay qui donnerait un bref complément d'information simplement pour expliquer cette capacité.

1365

**M. STÉPHAN TREMBLAY :**

1370       Donc, Monsieur le président, alors mon collègue vient de vous expliquer sa façon de voir les choses et sa façon, dont les chiffres dans lesquels il est arrivé. Ce qui est intéressant aussi de noter et quand on parle avec le CMAX, le Comité de maximisation des retombées, son directeur Jean-Lin Otis qui a vu plusieurs projets dans la région.

1375       Lui, quand on lui a posé la question, a analysé le pourcentage de retombées potentielles non pas vu de l'intérieur, comme la façon que mon collègue l'a calculé, mais en fonction des capacités régionales. En fonction des entreprises que nous avons dans la région. Et il arrivait entre 20 et 25 % de retombées de 9 milliards.

1380       Dans une autre étude menée par la firme Groupe performance stratégique commandée par la Chambre de commerce du Saguenay et la SADC du haut du Fjord, l'analyse s'est avérée à 25%. Donc, trois façons de regarder les choses qui arrivent essentiellement au même pourcentage de retombées soit autour de 23 %.

**LE PRÉSIDENT :**

1385       Alors, on parle évidemment de l'étape de la construction de l'usine. En termes d'opération, de fonctionnement sur 25 ans, est-ce que vous êtes à même de pouvoir nous donner un peu le profil du type de retombées économiques possibles au-delà, évidemment de la masse salariale, on comprend, mais sous-traitance, entretien, opération. Donc, dans quelle mesure, comment dire, 1390       les entrepreneurs régionaux pourraient être éventuellement mis à contribution dans le cadre des opérations de l'usine?

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

1395       Oui. Donc, je regarderais du côté de mon collègue monsieur Le Verger au niveau de l'OPEX.

**LE COMMISSAIRE :**

1400       Avant de faire disparaître la *slide*. Je m'excuse, Monsieur le président, mais c'est parce que je ne comprends pas, dans le capEX de 9 milliards, il y a la portion coût d'opération que monsieur Rivard a plutôt appelé coût du propriétaire. J'ai de la difficulté à interpréter ce 900 millions.

1405

**M. DENIS RIVARD :**

1410

En fait, cette portion-là représente les coûts du propriétaire pour la gestion du projet jusqu'à la mise en opération. Donc, c'est vraiment ce que ça coûte au propriétaire, à GNL Québec pour être en mesure de livrer le projet dans la période de construction, de la gestion du 9 milliards de dollars. Donc, c'est vraiment les frais du propriétaire ici. La compréhension en termes de projet si vous voulez, mais c'est au niveau construction que ce montant fait référence.

1415

**LE COMMISSAIRE :**

O.K. Mais ce n'est pas opérations au sens d'opération exploitation et plus la gestion du projet durant les quatre ans de construction. O.K. Merci.

1420

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

Monsieur Le Verger pour les opérations.

1425

**M. TONY LE VERGER :**

Oui. Donc, on est un peu moins avancé sur la répartition des coûts en termes d'opération. Donc, c'est évidemment dans une deuxième étape. Mais on s'attend à des coûts de maintenance annuelle de l'ordre de 60 à 70 millions de dollars. Donc, évidemment une grosse partie sera faite localement. Et puis, évidemment, on a aussi toute la partie emploi en tant que telle. Donc, nos salariés qui seront évidemment majoritairement ici au Saguenay, donc 250 à 300 personnes.

1430

Donc, ça sera les grandes thématiques de coût. Après, évidemment on a d'autres intrants tels que quelques produits chimiques, et cetera, mais on n'a pas encore fait le travail de voir où on pourrait aller sur ce type de matériaux, de produits pour les opérations.

1435

**LE PRÉSIDENT :**

1440

Mais simplement nous préciser les coûts de masse salariale. Puis l'autre élément que je souhaiterais peut-être que vous nous précisiez, en termes d'entretien, est-ce que vous êtes à même de pouvoir, en tout cas en fonction de ce que vous avez pu évaluer au niveau régional. Est-ce qu'il y a déjà des entreprises qui seraient à même de pouvoir vous offrir ces services de maintenance là?

1445 **M. TONY LE VERGER :**

Comme je disais, sur cette partie-là on est vraiment à un niveau préliminaire d'analyse. Sur la partie salaire par contre, peut-être madame Paradis-Laroche pourra vous donner plus d'informations sur cette section-là. Mais vraiment sur la partie maintenance et fourniture de service pendant les opérations, il va évidemment y avoir du travail à faire aussi localement.

1450

Pour vous donner quelques exemples, on aura évidemment des très gros moteurs électriques, par exemple qui sont fabriqués essentiellement par deux compagnies dans le monde à savoir General Electric et puis Siemens. Typiquement, ce genre d'entreprise ouvre localement des centres de maintenance justement pour ce type de produit, pour éviter d'avoir à faire voyager les gens. Donc, il y a un certain nombre de développements économiques supplémentaires qui vont se faire autour justement de ces gros équipements qui ne sont pas directement fabriqués ici au Québec.

1455

1460 **LE PRÉSIDENT :**

Alors merci pour vos réponses. Les documents sont déposés. Alors, j'inviterais maintenant monsieur Marc-André Simard.

1465 **M. CAROL GIRARD :**

Monsieur le président, si vous le permettez, j'aurais Claude Bouchard qui voudrait intervenir relativement au CMAX pour Promotion Saguenay.

1470 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Bouchard qui voudrait intervenir, O.K. Excusez-moi. Alors écoutez, Monsieur Bouchard.

1475 **M. CLAUDE BOUCHARD :**

Oui. Bonsoir, Monsieur le président. Parce que le promoteur parle d'atteindre une cible environ de 23 et 25 %. C'est beau de se donner une cible, mais il faut se donner aussi des moyens pour les atteindre. Et dans ce cadre-là, le CMAX, je vous dirais, va faire un effort particulier pour qualifier les entrepreneurs, également vérifier avec le promoteur s'il y a des lots qui ne pourraient pas être divisés, de façon à ce que les lots, nos entrepreneurs puissent

1480



soumissionner sur certains lots, alors qu'ils seraient trop gros pour un promoteur, mais ils pourraient permettre à deux promoteurs de soumissionner sur un contrat.

1485 Il y a également la tenue de salons de sous-traitance pour présenter à de grands entrepreneurs les capacités régionales. Donc, au-delà des sites, il faut vraiment se donner des moyens pour les atteindre puis c'est une partie du rôle du CMAX.

**LE PRÉSIDENT :**

1490 Alors, merci de ces précisions, Monsieur Bouchard.

**M. CLAUDE BOUCHARD :**

1495 Bienvenu.

---

**M. MARC SIMARD**

1500 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'inviterais maintenant monsieur Marc-André Simard, s'il vous plaît. Merci, Monsieur Valcourt, de votre intervention.

1505 Alors, petite erreur, c'est monsieur Marc Simard, nos excuses.

**M. MARC SIMARD :**

1510 Bonsoir.

**LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, Monsieur Simard.

1515 **M. MARC SIMARD :**

Mon nom est Marc Simard représentant des monteurs de structures d'aciers au Saguenay-Lac-Saint-Jean Chibougamau-Chapais.

1520

Bien, ma question a comme été un petit peu prise par monsieur...

**LE PRÉSIDENT :**

1525

Vous vous êtes fait scooper.

**M. MARC SIMARD :**

1530

Oui. Moi, mes monteurs d'acier depuis plusieurs années pour survivre ont dû s'expatrier à l'extérieur, parce qu'ici dans la région c'est assez tranquille de ce côté-là.

1535

Ça fait que ma question était, c'était de savoir si des travailleurs de la région et les entreprises, les PME de la région vont être privilégiés par ce projet s'il y a lieu. Mais je pense qu'on a pas mal répondu.

**LE PRÉSIDENT :**

1540

Alors, vous avez déjà votre réponse, Monsieur Simard. Je vous remercie.

**M. MARC SIMARD :**

Oui. Parfait, merci.

1545

**LE PRÉSIDENT :**

Je vous remercie d'avoir fait l'effort de venir nous interpeller.

1550

---

**M. MARC-ANDRÉ DESCHÊNES**

**LE PRÉSIDENT :**

1555

Alors, j'inviterais maintenant monsieur Marc-André Deschênes, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur Deschênes.

1560

**M. MARC-ANDRÉ DESCHÊNES :**

Bonsoir.

1565

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, nous vous écoutons.

1570

**M. MARC-ANDRÉ DESCHÊNES :**

Alors, moi je m'intéresse à la proportion des investissements à l'intérieur de la région. C'est-à-dire que cette semaine la compagnie nous a dit que les navires ne seraient pas construits au Québec, étant donné que le chantier de la Davie n'avait pas les installations assez grandes pour leurs besoins.

1575

Alors, ma question est, quelles proportions des investissements seront à l'extérieur de la région et du pays?

1580

**LE PRÉSIDENT :**

Madame Fortin. Là, on a déjà les chiffres pour la région.

1585

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

Oui. On a les chiffres pour la région. Donc, je demanderais à monsieur Rivard, peut-être d'expliquer. On avait les chiffres pour la région, mais il y avait le chiffre du reste des investissements. Donc, compléter dans le fond les explications qui ont été apportées tout à l'heure, mais qui étaient plutôt axées pour la région, l'axer pour à l'extérieur s'il vous plaît.

1590

Et on a aussi notre expert de la firme Mallette qui nous a supportés dans la réalisation de notre étude économique, qui pourrait intervenir au besoin. Mais on va commencer avec monsieur Rivard dans un premier temps.

1595

**M. DENIS RIVARD :**

Oui. Effectivement, j'ai fait le découpage en fonction de la région, et bien évidemment, la façon qu'on va fonctionner c'est bien certain qu'on doit s'assurer que l'ampleur de tous les travaux qui sont faits vont être faits dans les temps, puis vont être faits avec la qualité de travail qu'on a

1600 besoin. Donc, il peut arriver dans certains cas que certaines parties ne puissent pas être, je veux dire, n'a pas les capacités de faire toute l'usine au complet ici.

1605 Donc, de la façon dont on fait notre structure de découpage, c'est comme un cercle concentré. On commence à regarder régionalement le maximum qu'on peut faire, mais ensuite, évidemment on regarde le reste du Québec. Ensuite, on regarde les provinces avoisinantes. On regarde le Canada. Puis évidemment, dans un projet comme ça, on parle d'un projet international. Il va y avoir certainement une partie des composantes qui vont venir de l'étranger.

1610 Donc, c'est vraiment un cercle qui se développe comme ça pour être sûr qu'on va se procurer tout ce qui est nécessaire pour la construction de l'usine dans les temps prévus.

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

1615 Donc, ce qui est important de retenir, c'est que dans un premier temps, on regarde dans la région, mais ensuite dans le Québec et ensuite on priorise le local jusqu'à tant qu'on ait atteint une capacité ou que les services ne soient pas disponibles. Mais on y va vraiment à partir du local.

**LE PRÉSIDENT :**

1620 Monsieur donnait l'exemple de la construction des méthaniers. Éventuellement, comment... bon, la réponse c'était que ce n'est pas possible de le construire à MIL-Davie. Qu'est-ce que vous avez comme alternative? Est-ce que vous allez les faire construire en Asie, en Inde, dans l'Ouest, Nouveau-Brunswick?

1625 **Mme STÉPHANIE FORTIN :**

1630 Il y a quelques chantiers maritimes à travers le monde qui sont vraiment spécialisés pour la construction d'un navire-citerne. Monsieur Ménard en a parlé un petit peu plus tôt cette semaine. Donc, je le laisserais compléter au niveau des endroits. C'est essentiellement en Asie, si je ne me trompe pas.

**M. SYLVAIN MÉNARD :**

1635 Effectivement. Historiquement ces navires-là sont bâtis soit au Japon, soit en Corée du Sud, la Chine en fabrique aussi quelques-uns. Évidemment, tout ça va faire partie des appels d'offres avec les armateurs. Il n'est pas exclu que certaines composantes puissent être produites

régionalement ou au niveau canadien. Mais historiquement, ce sont des bateaux construits en Asie, oui.

1640 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous êtes à même de nous donner des proportions, je veux dire, comment dire, local régional, provincial, canadien, international, en termes de proportion, là. Je vous rappelle que l'économie c'est une figure de chiffre.

1645 **Mme STÉPHANIE FORTIN :**

Oui. Bien, je pense que ça serait intéressant justement d'appeler à ce stade-ci monsieur Marco Murray de la firme Mallette qui a réalisé notre étude économique et qui a fait cette analyse-là justement d'investissement ici, Québec et à l'extérieur au niveau canadien.

1650 Est-ce que monsieur Murray est disponible et en ligne?

1655 **M. MARCO MURRAY :**

Oui. Bonjour.

**LE PRÉSIDENT :**

1660 Monsieur Murray, bonjour.

**M. MARCO MURRAY :**

Bonjour, Monsieur le président.

1665 **LE PRÉSIDENT :**

1670 Alors, nous vous entendons. Écoutez, simplement rappeler la question. Dans quelle mesure on pourrait avoir une proportion, disons en termes de retombées économiques ou encore d'investissements au plan local, régional, provincial, canadien, nord-américain, en fonction évidemment des travaux que vous avez faits, s'il vous plaît.

1675

**M. MARCO MURRAY :**

1680 Tout à fait. Donc, si on parle au niveau de la construction de l'usine en tant que telle. Donc, on sait que dans une construction d'usine comme ça, l'ampleur du chantier, on ne peut pas tout avoir sur le territoire canadien, québécois et non plus régional. Donc, quand même ce qu'on appelle des importations qui sont considérées.

1685 Nous, on a travaillé avec le modèle statistique, modèle intersectoriel. Donc, qui donne une évaluation en fonction des types d'industries ou des types de travaux qui peuvent être réalisés et investis.

1690 Donc, quand on parle d'une usine de l'ampleur de GNL, nous, on arrivait avec un pourcentage d'à peu près le tiers, d'à peu près un 33 % des investissements qui vont créer de la valeur sur le territoire québécois. Donc, comme c'est en construction, donc majoritairement on peut parler de main-d'oeuvre qui va être la grosse composante de ces investissements-là.

1695 On a dans la portion qui est exclu du territoire québécois, bien monsieur Rivard en a fait signe un peu tantôt. On peut penser que ce soit des matériaux spécialisés, des équipements aussi spécialisés qui ne sont pas fabriqués sur le territoire québécois et qu'on se doit d'importer.

1700 Donc, je vous dirais, la règle va être majoritairement sur le territoire québécois. Il va y avoir un léger pourcentage qui peut quand même être réalisé, je vous dirais peut-être autour d'un 5 % qui peut être fait à l'extérieur du Québec, mais en territoire canadien. Mais comme la composition de nos industries canadiennes et québécoises se ressemble beaucoup au niveau de la construction, donc on peut facilement croire que les retombées vont être maximisées pour le territoire québécois.

1705 Par contre, le modèle intersectoriel qu'on utilise pour faire les retombées économiques ne permet pas d'isoler, on comprend c'est de la statistique, ne permet pas d'isoler spécifiquement la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Mais comme on a entendu les gens de GNL mentionner les mesures qui sont en place pour favoriser, maximiser les retombées et faire affaire avec les fournisseurs et les champs locaux. On peut s'attendre que l'ordre de grandeur qui était donné de monsieur Rivard tantôt, soit quand même en lien avec des retombées anticipées pour la région.

1710

**LE PRÉSIDENT :**

Et on comprend bien, bon, évidemment il y a la phase construction puis la phase exploitation. Est-ce que ça inclut les deux?

1715

**M. MARCO MURRAY :**

1720

Non, mais ça, c'est vraiment pour la phase, la phase construction. Donc, on comprend que la construction c'est sur le territoire. Puis ce qu'il y a au niveau de l'exploitation, les chiffres vont être différents un petit peu. Donc, on sait qu'on a une estimation autour de 3.2 milliards à peu près de coûts d'opérations d'une usine à une année typique, à une année en pleine opération.

1725

Par contre, il faut comprendre la nature des activités. Donc, on est une usine de transformation, de liquéfaction dont la majeure partie des coûts c'est l'achat du gaz qu'on transforme et qu'on revend.

1730

Donc, une grosse partie de ces retombées-là vont se faire sur le territoire canadien. Par contre, il va quand même rester des sommes appréciables au niveau du Québec sur le territoire québécois encore, entre autres pour la main-d'oeuvre. Parce que le travail de transformation va se faire principalement en main-d'oeuvre.

1735

Donc, on pourrait s'attendre avec un ordre de grandeur d'à peu près 25, qui va se rapprocher à 25 % de retombées qui vont rester sur le territoire québécois, 25 à 30 % pour ce qui est au niveau des dépenses d'opération.

1740

**LE PRÉSIDENT :**

Pour ce qui est de l'acquisition de la matière première, on suppose qui ne va pas provenir de l'Ouest Canadien, ça représenterait une proportion de combien à peu près?

1745

**M. MARCO MURRAY :**

Bien, on peut penser à quelque chose qui tourne autour d'un 75 % de la dépense. Donc, le gros de ce qui coûte cher dans des opérations, dans une usine de transformation. Bien, vous comprenez, on achète de la matière qu'on change l'état, qu'on rend à l'état liquide et qu'on revend. Donc, c'est le gros de la dépense effectivement.

1750

**LE PRÉSIDENT :**

Alors merci de ces précisions. On comprend que ça faisait partie intégrante de l'étude d'impact?

1755 **Mme STÉPHANIE FORTIN :**

Tout à fait. Donc, l'étude de Mallette est déposée, et disponible et vient confirmer les chiffres.

1760 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Pilotto?

1765 **LE COMMISSAIRE :**

Je voudrais juste, schématiquement vous avez dit 3,2 milliards par année de dépenses d'exploitation. J'ai un chiffre en tête, 2,5 milliards environ pour l'achat de la molécule. Pouvez-vous, sommairement donner l'autre 700 millions c'est quoi?

1770 **M. MARCO MURRAY :**

1775 L'autre 700 millions, on va faire référence, si je vous donne le grosso modo. Bien, il y a de la main-d'œuvre effectivement là-dedans qui va composer à peu près autour d'un 100 à 110 millions. Et les autres, ça va être des dépenses d'entreprise, avoir des contrats qu'on peut penser à des entreprises de transporteur, de l'achat d'électricité, tous ceux qui vont vraiment alimenter le fonctionnement de l'usine.

**LE COMMISSAIRE :**

1780 Et la portion capitale ou amortissement?

**M. MARCO MURRAY :**

1785 Bien, au niveau des retombées économiques, ce n'est pas un détail d'information qu'on a là-dessus. Par contre, au niveau des dépenses d'opération, si je me ramène – laissez-moi deux petites secondes que je puisse regarder. Si on parle au niveau d'amortissement, on peut faire référence à, à peu près, je vous dirais à quelques millions quand même. Je n'ai pas le chiffre exact. Ah oui, j'aurais 313 millions effectivement.

1790 **LE COMMISSAIRE :**

Merci.



**M. MARCO MURRAY :**

1795

Plaisir.

**LE PRÉSIDENT :**

1800

Alors, merci, Monsieur Murray.

**M. MARC-ANDRÉ DESCHÊNES :**

1805

Si je peux juste demander une petite justification. Parce qu'au début on parlait de proportion. On a changé en chiffre, en argent, ça fait beaucoup de chiffres pour moi, un peu. La question était, quelle proportion est à l'extérieur de la région et à l'extérieur du pays. Est-ce que vous pouvez juste me faire un petit...

**LE PRÉSIDENT :**

1810

Un petit résumé.

**M. MARC-ANDRÉ DESCHÊNES :**

1815

S'il vous plaît.

**LE PRÉSIDENT :**

1820

Une précision.

**M. MARC-ANDRÉ DESCHÊNES :**

Voilà.

1825

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, Monsieur Murray, est-ce qu'on réfère encore à monsieur Murray? Alors, Monsieur Murray, revenez-nous.

1830

**M. MARCO MURRAY :**

1835 Oui. Certainement. Si on regarde au niveau de la construction. Donc, juste une précision par contre, c'est que nous, au niveau des retombées économiques, l'ampleur du projet de 9 milliards, vous savez, on a enlevé, il y avait des zones de contingence qui avaient été mises dans l'évaluation du budget du projet.

1840 Donc, nous on a travaillé avec un chiffre de 7.8 milliards, qui était justement pour être plus conservateur dans notre estimation. Et si on se base sur ce chiffre-là, donc on aurait, au niveau de la construction autour de 66 %, donc un 5 milliards qui va à l'extérieur du Québec. Donc, une portion qui va rester au Canada aussi, puis une portion qui va aller à l'extérieur du Canada.

1845 Si on est au niveau des opérations de l'exploitation. Donc, l'exploitation sur notre 3.2 milliards de budgets annuels, d'OPEX. Donc, 828 millions qui restent en valeur ajoutée. Toujours là, sur une base de données statistiques, on comprend que le réel et puis le budget de GNL peut légèrement différer. On parle d'un ordre de grandeur de 74 %, donc d'un 2.3 milliards qui représentent en majeure partie l'achat du gaz qui va à l'extérieur du Québec.

1850

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci pour ces précisions. Peut-être simplement, vous rappelez, Monsieur Deschênes, la documentation est disponible sur le site Internet de la commission. L'étude que monsieur Murray nous mentionne fait partie intégrante de la documentation.

1855

**M. MARC-ANDRÉ DESCHÊNES :**

Merci beaucoup.

1860

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup.

1865

1870

**M. GILLES ST-PIERRE**

**LE PRÉSIDENT :**

1875

J'inviterais maintenant, monsieur Pierre Charbonneau, s'il vous plaît, à venir nous soumettre sa question. Alors, Monsieur Charbonneau. Les voies de l'Internet sont encore impénétrables. Alors, c'était une intervention externe. On va passer à l'autre intervenant, monsieur Gilles St-Pierre, s'il vous plaît.

1880

Bonsoir, Monsieur St-Pierre.

**M. GILLES ST-PIERRE :**

1885

Bonsoir. Mon nom est Gilles St-Pierre. Moi, je suis de Chicoutimi et j'aimerais vous informer que je suis en faveur du projet GNL.

**LE PRÉSIDENT :**

1890

Oui. Que vous allez venir sûrement nous réitérer à la deuxième partie de l'audience, qui est à l'étape des opinions. Alors, votre question s'il vous plaît.

**M. GILLES ST-PIERRE :**

1895

Je vais déposer un mémoire à ce sujet-là. Il y a eu plusieurs discussions. On a répondu à une première question et à une deuxième. Je voulais savoir les impacts économiques qu'il pouvait y avoir sur la région pendant la construction et au moment de l'exploitation. Je voulais avoir un peu d'information aussi sur l'exode des jeunes, qu'est-ce que GNL allait faire par rapport à ça.

1900

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, vous vous êtes fait scooper aussi.

**M. GILLES ST-PIERRE :**

1905

Pardon?

1910

**LE PRÉSIDENT :**

Vous vous êtes fait scooper aussi.

1915

**M. GILLES ST-PIERRE :**

Oui, c'est ça. Mais j'ai entendu beaucoup de choses en rapport avec l'industrie touristique qui pourrait avoir de la difficulté à survivre à l'arrivée d'une entreprise comme GNL. J'aimerais savoir de la part de GNL qu'est-ce que vous entendez faire ou c'est quoi votre réaction par rapport à cet aspect-là. Merci.

1920

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, c'est une question qui a déjà été abordée. Je permettrais à madame Fortin de l'aborder à nouveau.

1925

**M. GILLES ST-PIERRE :**

Pas ce soir? Ça a été abordé ce soir?

1930

**LE PRÉSIDENT :**

Non. Des séances antérieures. Écoutez, ça fait quand même déjà quatre jours qu'on est ici.

1935

**M. GILLES ST-PIERRE :**

Je suis venu lundi, mardi, mercredi, c'est la première fois que je réussis à venir poser ma question, puis j'ai été inscrit les trois autres soirs aussi.

1940

**LE PRÉSIDENT :**

Et oui, mais comment dire, la limite humaine est atteinte. Je veux dire, ça fait déjà près de 40 heures qu'on est en échange avec le public. Puis je l'ai expliqué un peu cet après-midi, écoutez, il y a la contrainte humaine et technique. Je veux dire, à l'intérieur d'une séance on peut prendre juste un nombre maximal de personnes. Alors, c'est malheureux. Puis comme je le mentionnais, on ne fera pas de chiffre de nuit, là.

1945

1950 **M. GILLES ST-PIERRE :**

Je compose avec ça très bien, Monsieur.

1955 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. Alors, Madame Fortin.

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

1960 Donc, merci, Monsieur le président. Pour répondre à monsieur St-Pierre, donc effectivement, c'est des préoccupations que nous avons entendues à travers les consultations que nous avons menées. Les gens de l'industrie touristique nous ont partagé leurs craintes, notamment en lien avec la navigation sur la rivière Saguenay, l'arrivée des méthaniers suscite des questionnements.

1965 Donc, nous, comme promoteur ce qu'on a fait, c'est qu'on a mis sur pied un comité avec l'industrie touristique justement pour vraiment créer un canal d'échange avec l'industrie puis recueillir les préoccupations pour voir comment on peut appliquer à l'intérieur de notre projet, des mesures d'atténuation ou à tout le moins créer vraiment un canal de communication où on va pouvoir partager des informations, comme par exemple les heures de passages des méthaniers.

1970 Ça, ça faisait partie des questionnements que les gens avaient, avec les entreprises qui opèrent des tours de kayak par exemple. Donc, c'est très important de partager les informations pour permettre une cohabitation, disons harmonieuse.

1975 Donc, nous comme promoteur, la façon dont on se préoccupe de cet enjeu-là, bien c'est d'une part avec la création d'un comité qui va se poursuivre dans le temps et qui va faire en sorte justement qu'on va s'assurer que le canal de communication nécessaire est mis en place.

1980 Et par ailleurs, on en a parlé beaucoup, monsieur Tremblay avait fait une tournée en lien avec l'industrie maritime pour recueillir les préoccupations puis échanger avec les gens.

**M. GILLES ST-PIERRE :**

1985 Est-ce qu'il y a déjà eu des rencontres avec ce comité-là, en complément d'information.

**LE PRÉSIDENT :**

1990

Une précision, Madame Fortin?

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

1995

Oui. Nous avons eu trois rencontres pré COVID, donc avec la pandémie, bon, il y a des choses qui ont été ralenties. Dans les prochains mois, on souhaite reprendre les choses en bonne et due forme, et je pense qu'on le souhaite tous pour toutes nos activités.

**LE PRÉSIDENT :**

2000

Bien, je profiterais de l'occasion offerte, les gens de Promotion Saguenay, Monsieur Bouchard. Au regard de, comment dire, de l'enjeu touristique en fonction de l'éventuelle réalisation du projet, avez-vous des chiffres, avez-vous discuté avec l'industrie touristique? De quelle façon éventuellement les gens essaient un peu de composer avec l'éventuel projet? Est-ce qu'il y a des préoccupations? Si vous avez évidemment, de l'information, j'aimerais, s'il vous plaît, si c'est possible de nous informer.

2005

**M. CLAUDE BOUCHARD :**

2010

Oui. Mais en fait, Monsieur le président, si on regarde actuellement pour ce qui est de la navigation dans le fjord, qu'il y a quand même de la navigation marchande, il y a une cohabitation, je vous dirais, entre l'industrie touristique et la navigation marchande qui est sans problèmes. Donc, on ne voit pas qu'il y ait des difficultés supplémentaires.

2015

Mais si on regarde au sens plus large, Monsieur le président, au niveau de l'industrie touristique, il y a les hôteliers qui pourraient bénéficier aussi en phase de construction des impacts positifs sur le taux d'occupation.

2020

Donc, puis si on regarde sur une période lorsque l'industrie touristique sur le fjord n'est pas uniquement en saison estivale, mais pratiquement à longueur d'année, si on pense à la pêche blanche. Actuellement, la navigation dans le fjord ne crée pas de problématique pour la pêche blanche en saison hivernale.

2025

**LE PRÉSIDENT :**

2030           Donc, ce que je comprends de votre propos, c'est qu'à titre, comment dire, d'organisme de promotion économique vous n'avez pas eu de manifestations, d'inquiétudes particulières de l'industrie touristique?

**M. CLAUDE BOUCHARD :**

2035           Non. Mais écoutez, nous, on est en contact avec les gens de l'industrie touristique de Sacré-Cœur à Larouche puis il n'y a pas eu de préoccupations particulières.

**LE PRÉSIDENT :**

2040           Alors, merci de ces précisions, Monsieur Bouchard.

**M. CLAUDE BOUCHARD :**

2045           Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

2050           Alors, voilà pour les éléments de réponse. Merci de votre intervention.

---

**M. PIERRE CHARBONNEAU**

**LE PRÉSIDENT :**

2055           Alors, j'inviterais à nouveau monsieur Pierre Charbonneau, s'il vous plaît.

**M. PIERRE CHARBONNEAU :**

2060           Bonsoir, Monsieur le président.

**LE PRÉSIDENT :**

2065           Bonsoir, Monsieur Charbonneau.

**M. PIERRE CHARBONNEAU :**

Bon, vous m'entendez.

2070

**LE PRÉSIDENT :**

Oui.

2075

**M. PIERRE CHARBONNEAU :**

Ça fait deux fois de suite que ça bogue.

**LE PRÉSIDENT :**

2080

Monsieur Charbonneau, simplement vous inviter à parler lentement. On a un peu de difficulté à vous comprendre. Alors, s'il vous plaît.

**M. PIERRE CHARBONNEAU :**

2085

D'accord. Alors, vous me le direz si ça ne va pas. Alors, tantôt on parlait du retour des gens dans la région, grâce au projet éventuellement s'il se réalise. Moi, personnellement j'ai vécu mon retour dans la région grâce au grand projet de l'usine d'Alma. Et sans ça, je ne serais pas revenu dans la région. Et aujourd'hui, je pense être un actif pour la région et c'est une des principales raisons pour laquelle je suis en faveur du projet.

2090

Alors, la région a souffert beaucoup des crises économiques et des baisses démographiques. Et le milieu qui en souffre le plus, c'est le milieu de l'enseignement. On voit la décroissance à tous les niveaux, des niveaux de scolarité, primaire, secondaire, cégep, université.

2095

Alors, ma question donc, porte sur quel est l'impact de la venue d'un grand projet sur l'affluence, les cohortes dans le milieu d'enseignement au niveau des enfants, des études avancées et des milieux universitaires?

2100

**LE PRÉSIDENT :**

La question est peut-être un peu pointue, un peu précise. Alors, écoutez, j'interpellerai peut-être madame Rousseau de la MRC.



2105

**M. PIERRE CHARBONNEAU :**

Si on regardait l'usine d'Alma avec ou sans usine d'Alma aujourd'hui, on verrait certainement une grande différence pour ce secteur-là, par exemple.

2110

**LE PRÉSIDENT :**

Un instant, Monsieur Charbonneau, on va essayer de vous arriver avec un élément de réponse. Alors, Madame Rousseau, on parlait d'exode tout à l'heure. Ce que monsieur Charbonneau souligne lui de son côté c'est, comment dire, la contrepartie de l'exode. Est-ce qu'éventuellement ça serait assez attractif pour qu'il y ait, comment dire, un intérêt subi pour qu'il y ait une migration positive dans la région du Saguenay au regard d'un éventuel projet comme celui-là?

2115

2120

**Mme JADE ROUSSEAU :**

Bien, évidemment, Monsieur le président, on présume que si nos jeunes restent en région, donc il va y avoir une augmentation du secondaire, du cégep, de l'université, ça va de soi. Pour vous dire si on a fait des études spécifiquement pour la question de monsieur Charbonneau, non, on ne les a pas. Par contre, on est toujours préoccupés par cette situation-là. Et ça se reflète évidemment dans nos portraits socioéconomiques.

2125

**LE PRÉSIDENT :**

Complément d'information, Madame Fortin?

2130

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

Oui. J'inviterais madame Paradis-Laroche à apporter un complément d'information pour la question de monsieur Charbonneau.

2135

**Mme JASMINE PARADIS-LAROCHE :**

Oui. Effectivement, pour avoir moi-même oeuvré dans le milieu de l'éducation pendant plusieurs années du côté de la formation continue, c'est quand même un secteur que je connais assez bien.

2140

2145 On a déjà commencé à avoir des discussions là-dessus avec certaines maisons d'enseignement, entre autres pour voir comment on peut les aider justement à devenir un élément, un levier pour attirer des gens dans certains programmes.

2150 Et on faisait des parallèles par exemple avec des choses qui se sont faites, je crois que c'est au Cégep de Jonquière où ils ont travaillé avec, je ne sais plus c'est quelle entreprise, mais je crois que c'est Garda, mais je vous dis ça en toute réserve. Mais c'est une agence de sécurité. Et à ce moment-là, ils ont travaillé avec eux avec des cohortes en disant : « Bon, bien écoutez, avec un certain nombre d'emplois au bout, est-ce qu'on est capable d'avoir des jeunes qui s'inscriraient dans les programmes. »

2155 Évidemment, eux, ils ont fait ça entre autres pour faire de l'attraction à l'international, mais ça peut se faire aussi au point de vue local, de dire, bien à partir du moment où les jeunes voient des perspectives d'emploi chez eux, comment à ce moment-là on peut nous devenir un catalyseur pour les aider à augmenter finalement le bassin de jeunes qui va sortir des programmes. Et ce qu'on m'a dit c'est que ça fonctionnait jusqu'à maintenant très bien ce type de démarches là.

2160 Donc, il y a des choses comme ça qu'on peut travailler avec eux pour les aider. Aussi, il y a des formations complémentaires qu'on peut offrir, qui peuvent devenir attractives. On a parlé du 4.0 entre autres. Bien, si on développe certains programmes en lien avec ça, peut-être que ça aussi c'est un élément qui va devenir un vecteur pour les maisons d'enseignement à développer de l'expertise.

2170 L'autre élément qui est intéressant au niveau des maisons d'enseignement, c'est tout le volet recherche. On en a parlé avec Stéphan cette semaine. On est déjà en discussion sur plein de projets potentiels. Vous savez quand même beaucoup d'éléments que ce soit par exemple au niveau intelligence artificielle ou autres de voir s'il y a des potentiels de recherche éventuellement et ça, une fois qu'on fait de la recherche en milieu universitaire par exemple, ça se reflète aussi dans l'enseignement par la suite.

2175 Donc, il y a toutes sortes de possibilités pour nous d'avoir un effet de levier auprès des maisons d'enseignement pour développer une nouvelle expertise en lien, entre autres avec le gaz naturel liquéfié.

2180

**LE PRÉSIDENT :**

2185

J'entends dans votre réponse. Monsieur Charbonneau, peut-être mettre votre micro en sourdine, parce qu'on a de la difficulté en salle avec le bruit.

**M. PIERRE CHARBONNEAU :**

2190

Oui. O.K. Je vais baisser le son. C'est peut-être ça, oui. O.K.

**LE PRÉSIDENT :**

2195

S'il vous plaît. Alors, écoutez, je comprends que votre réponse que dans une certaine mesure ça pourrait éventuellement consolider. Monsieur Charbonneau, lui, son intérêt est peut-être beaucoup plus pour inverser la tendance de l'exode. Est-ce que vous pourriez aller jusqu'à dire que ça pourrait éventuellement ou pas, créer un engouement qui fait qu'il y aurait, je veux dire, comment dire, un exode à l'envers où les gens s'intéresseraient éventuellement de venir habiter dans la région?

2200

**M. PIERRE CHARBONNEAU :**

Les fournisseurs de service aussi.

2205

**Mme JASMINE PARADIS-LAROCHE :**

Je ne serais pas capable de répondre à la donnée, créer un exode à l'envers, je m'engagerais dans une donnée que je n'ai pas.

2210

Par contre, ce que je peux vous dire c'est que comme on a des jeunes qui ont quitté la région pendant près de 20 ans... Pendant les consultations qu'on a faites, parce qu'on a fait quand même plusieurs consultations sur le terrain, ce qu'on a entendu souvent de préoccupations locales par des citoyens, en fait préoccupations, mais plutôt un engouement, c'est dire : « Bien écoutez, moi j'ai mon fils qui a quitté la région il y a de ça 15, 20 ans, puis j'aimerais vraiment qu'il puisse revenir. Puis je suis certain qu'un projet comme le vôtre pourrait faire en sorte de le faire revenir. Parce que vous avez des bons emplois. »

2215

Donc nous, on pense qu'à partir du moment où on va travailler avec les organismes locaux pour faire, par exemple des stratégies de marketing territorial, on pourrait avoir un effet. Mais là, de là à renverser l'exode, je m'avancerais.

2220

**LE PRÉSIDENT :**

2225            Alors, merci beaucoup. Alors, voilà, Monsieur Charbonneau. Les éléments qu'on peut vous apporter à votre question aujourd'hui. Alors, je vous remercie beaucoup.

**M. PIERRE CHARBONNEAU :**

2230            Merci. Si vous pouvez me permettre un complément?

**LE PRÉSIDENT :**

2235            Très brièvement s'il vous plaît, Monsieur Charbonneau.

**M. PIERRE CHARBONNEAU :**

2240            O.K. Le promoteur fait partie de l'équation, mais il y a aussi tous les fournisseurs qui vont graviter autour, qui vont aller chercher des expertises régionales, qui vont embarquer aussi dans ce mouvement de création de compétences également. Ils vont créer de la formation et aussi un apport.

**LE PRÉSIDENT :**

2245            O.K. Monsieur Charbonneau, là on est dans l'opinion, puis je vous inviterais peut-être, en tout cas, évaluer la pertinence que vous veniez nous interpeller là-dessus avec un mémoire dans le cadre de la deuxième partie, à partir du 26 octobre prochain. Alors, ça nous permettrait peut-être de mieux saisir votre préoccupation.

2250            Alors, je vous remercie de votre intervention, Monsieur Charbonneau.

**M. PIERRE CHARBONNEAU :**

2255            Merci beaucoup. Bonne soirée tout le monde!

**LE PRÉSIDENT :**

Merci.

2260

---

**M. SYLVAIN GAUDREULT**

**LE PRÉSIDENT :**

2265

Alors, j'inviterais maintenant monsieur Sylvain Gaudreault, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur Gaudreault.

**M. SYLVAIN GAUDREULT :**

2270

Bonsoir. Ça fait un peu différent de la période des questions à l'Assemblée nationale.

**LE PRÉSIDENT :**

2275

Alors, vous avez droit à une question, Monsieur Gaudreault. On a un niveau de tolérance relatif, mais vous avez le droit à une question.

**M. SYLVAIN GAUDREULT :**

2280

Pas de complémentaire.

**LE PRÉSIDENT :**

2285

Bien, ce n'est pas des complémentaires ici, c'est des précisions.

**M. SYLVAIN GAUDREULT :**

2290

Des précisions. Ça nous prendrait ça aussi à l'Assemblée.

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, je vous cède la parole, Monsieur Gaudreault.

**M. SYLVAIN GAUDREULT :**

2295

Alors, évidemment, on est tous ici pour le développement de la région, à long terme. Évidemment, je crois à l'avenir dans l'économie verte. On sait que le projet de GNL Québec vise les marchés étrangers, Europe, qui a déjà d'autres sources d'approvisionnements possibles. L'Amérique du Sud, l'Asie, principalement la Chine.

2300

Par ailleurs, deuxième élément. On sait que le Saguenay-Lac-Saint-Jean est le plus grand producteur canadien d'aluminium qui est d'ailleurs l'aluminium le plus vert au monde. On est très, très fiers de ça. D'autres projets qui s'en viennent, AP60 on travaille très fort là-dessus, Elysis.

2305

Cependant, la Chine qui est un pays visé dans les marchés de GNL produit aussi en surcapacité en aluminium et leur énergie est essentiellement au charbon.

2310

Donc, moi je veux savoir s'il y a des scénarios où GNL Québec vend son gaz liquéfié à la Chine et pour substituer du charbon, d'autant plus que le prix du gaz est plus intéressant, et viendrait ainsi plomber davantage les prix de l'aluminium sur le marché et rendre beaucoup plus difficile les projets d'expansion de Rio Tinto au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Alors, voilà. Est-ce qu'il y a des scénarios à cet égard?

2315

**LE PRÉSIDENT :**

Madame Fortin.

2320

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

Oui. Donc, pour répondre à la question de monsieur Gaudreault, je vais céder la parole à monsieur Le Verger pour répondre par rapport au scénario de vente potentiel qui viserait des marchés asiatiques.

2325

**M. TONY LE VERGER :**

2330

Donc oui, il y a des scénarios différents par rapport à l'Asie. Sur la partie asiatique, en fait on a classé nous, dans nos analyses l'Inde et la Chine dans le même type de pays, dans le sens, je dirais de niveau de maturité par rapport au marché énergétique, la réglementation à l'intérieur des marchés, leur dépendance au charbon, et cætera. Donc, oui il y a des scénarios potentiels où notre gaz naturel liquéfié pourrait aller en Chine ou en Inde donc, en termes de type de pays.

2335

Mais ce que je voudrais rappeler ici c'est que la quantité de gaz naturel qui serait potentiellement envoyé en Chine est juste marginale par rapport à la nécessité d'énergie pour fabriquer de l'aluminium, notamment en Chine. Je ne suis pas un économiste, mais je me questionne quand même sur l'importance que ça pourrait avoir sur le prix de production finale de l'aluminium au vue de la petite quantité de gaz qui serait ajoutée sur le marché.

2340 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous êtes à même de nous donner un chiffre, je veux dire, au regard de votre prétention de dire...

2345 **M. TONY LE VERGER :**

Sur la Chine, vous voulez dire?

2350 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

**M. TONY LE VERGER :**

2355 Il faudrait que je retrouve...

**LE PRÉSIDENT :**

2360 La consommation globale versus ce que vous me présenteriez éventuellement dans le marché de la Chine.

**M. TONY LE VERGER :**

2365 Il faudrait que je retrouve les chiffres. Je ne les ai pas directement en tête, mais si vous me permettez de revenir après la pause avec ces chiffres-là, je serais ravi de vous donner l'information.

**LE PRÉSIDENT :**

2370 S'il vous plaît.

**LE COMMISSAIRE :**

2375 Hier vous parliez de 1 200 gigawatts du parc de production de l'électricité au charbon, en Chine.

**M. TONY LE VERGER :**

2380

Ça, c'est pour l'électricité au charbon, donc 1 200 gigawatts. De façon générale, au niveau global, mondial, la séparation, en fait le *split* entre la partie électricité et industrie, de mémoire 31% en électricité et le reste pour l'industrie, au niveau de l'utilisation du charbon, ou si la Chine fonctionne de la même façon, vous pouvez rajouter un grand nombre de millions de tonnes de charbon qui sont utilisés uniquement dans la partie industrielle.

2385

Mais encore une fois, je n'ai pas le chiffre en tête. Donc, il faudrait que je le retrouve après la pause.

2390

**LE PRÉSIDENT :**

Évidemment, au regard de la question qui a été posée par monsieur Gaudreault, êtes-vous à même de pouvoir ventiler sur cette proportion-là en fonction de la préoccupation qui est exprimée, qui pourrait éventuellement rentrer en compétition avec les alumineries du Saguenay-Lac-Saint-Jean? Seriez-vous à même de pouvoir le ventiler? Je vous pose la question.

2395

**M. TONY LE VERGER :**

Ventiler?

2400

**LE PRÉSIDENT :**

Ventiler le marché, votre portion du marché chinois. Ce que je souhaiterais c'est, d'abord un chiffre général, marché du gaz naturel en Chine versus ce que vous, vous anticipez comme vente. Dans cette partie où vous ambitionnez ou vous, comment dire, vous visez en quelque sorte de vente en termes de volume, êtes-vous à même de pouvoir le ventiler, à savoir à quelle utilisation ça pourrait éventuellement servir? C'est un peu ça ma question.

2405

**M. TONY LE VERGER :**

La première question, on pourra vous le fournir après la pause. La deuxième aussi après la pause. La troisième là, ça commence à devenir un peu compliqué dans le détail. Il faudrait qu'on aille chercher les informations par rapport à l'utilisation du charbon notamment pour la fabrication de l'aluminium en Chine. Mais là, je n'ai pas du tout les données. Il faudrait que je les cherche et qu'on vous revienne peut-être dans les 24 prochaines heures là-dessus.

2415



**M. SYLVAIN GAUDREULT :**

2420 Il y a à peu près 180 à 200 usines d'aluminium en Chine. 90 % d'entre elles fonctionnent au charbon. Donc, ça nous donne déjà une bonne idée.

**LE PRÉSIDENT :**

2425 Mais vous avez déjà tous les éléments pour venir nous présenter un mémoire, Monsieur Gaudreault.

**M. SYLVAIN GAUDREULT :**

2430 Oui, mais il manque des éléments. Donc, est-ce qu'après la pause les réponses que monsieur Le Verger pourra fournir seront également public?

**LE PRÉSIDENT :**

2435 Oui, oui, tout reste public. Tout est public. Alors, écoutez, là, je ne sais pas s'il va nous arriver avec le chiffre après la pause, mais ce que je comprends c'est qu'il s'est engagé à nous donner un chiffre.

**M. SYLVAIN GAUDREULT :**

2440 Ça crée un suspense en tout cas.

**LE PRÉSIDENT :**

2445 Puis ça fait beaucoup de fréquentations sur notre site Internet aussi. Mais c'est parce qu'on fait systématiquement, je veux dire, compte tenu du contexte, je veux dire, on donne quand même un délai raisonnable. Écoutez, tant mieux si l'initiateur peut réussir à nous fournir le chiffre après la pause. D'abord, ça sera à lui peut-être de nous confirmer s'il est capable de le faire ou non.

**M. SYLVAIN GAUDREULT :**

2450 Bien, j'aime mieux avoir un bon chiffre quitte à l'avoir un petit peu plus tard. Parce que c'est quand même important, si on parle de grands projets dans la région, d'abord les bons grands projets en fonction de nos créneaux, puis je pense que les gens de Promotion Saguenay l'ont mentionné tout à l'heure d'ailleurs, que c'était l'aluminium et le bois.

2455

**LE PRÉSIDENT :**

2460 Alors, on vous attend en deuxième partie, Monsieur Gaudreault, venir nous détailler votre préoccupation à ce sujet.

**M. SYLVAIN GAUDREULT :**

2465 Deuxième partie des audiences?

**LE PRÉSIDENT :**

2470 Des audiences où on dépose des mémoires et là où on parle plus, on est plus dans l'opinion que dans la question.

**M. SYLVAIN GAUDREULT :**

Parfait.

2475 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur Gaudreault.

**M. TONY LE VERGER :**

2480 Et si on doit faire appel à d'autres experts de notre côté, par rapport à notamment la partie aluminerie, parce que ce n'est pas du tout notre expertise. J'essaierais de vous amener la réponse, mais ça peut prendre un peu de temps.

2485 Donc, comme vous je préfère avoir des bonnes informations, donc on fera en sorte de vous donner ce qui est nécessaire.

**LE PRÉSIDENT :**

2490 Merci, Monsieur Le Verger. Merci, Monsieur Gaudreault.

---

2495

**Mme CHANTAL GOUPIL**

**LE PRÉSIDENT :**

2500

Alors, j'invite maintenant Chantal Goupil, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame Goupil.

**Mme CHANTAL GOUPIL :**

2505

Bonsoir, merci. Premièrement, je trouve la question de, est-ce que ça pourrait accentuer l'exode des jeunes ou la réduire, très intéressante. Puis on dirait qu'il n'y a pas beaucoup de personnes qui ont la réponse. Mais il y a la Chaire de recherche ÉCOBES au Cégep de Jonquière qui s'intéresse justement aux aspirations des jeunes puis ils ont étudié une cohorte de jeunes de la région, 600 jeunes de 14 ans sur 10 ans. Je ne sais pas si c'est quelqu'un qu'on pourrait interpeller pour nous donner peut-être leurs informations qu'ils ont trouvées. C'était une suggestion.

2510

**LE PRÉSIDENT :**

2515

Écoutez, vous comprenez que, je veux dire, en fonction de la disponibilité des personnes ressources, on ne peut pas de toute façon instantanément contacter des tiers qu'on n'a pas avisés préalablement. Mais par contre, ce que je vous inviterais de faire, c'est peut-être de donner votre référence à madame Olivier ou à madame Grenier à l'arrière, à l'accueil qui pourra éventuellement nous référer votre référence.

2520

Alors, je vous invite à poser votre question, s'il vous plaît.

**Mme CHANTAL GOUPIL :**

2525

Oui. Ma question, ça concerne un peu le volet social. Je m'intéresse à l'écart entre les riches et les pauvres. Plus tôt j'ai compris que le salaire moyen dans l'usine pourrait être autour de 110 000 dollars. Puis je suis allée voir sur Statistique Canada pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean puis le revenu disponible par habitant c'est plus de 27 000 dollars. Ça fait que je trouve qu'il y a comme un gros écart.

2530

Puis là, je me demande c'est quoi les impacts. Est-ce qu'il y a déjà eu ce genre d'étude là de fait sur un projet de cette envergure-là qui aurait des salaires dans ces côtés-là? Ça fait que ça serait quoi un peu les impacts? Est-ce que ça accentuerait les écarts entre les riches et les pauvres dans la région, puis ça aurait quoi comme conséquence?

2535 Puis je voyais aussi que dans la région il y avait 14 % de personnes qui n'avaient aucun diplôme, 14 % qui ont seulement le diplôme d'études du secondaire. Ça fait que ça me donnait l'impression peut-être que ces opportunités d'emplois là ne seraient pas accessibles pour ces gens-là plus vulnérables.

2540 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, écarts de revenus et aussi formation, diplomation. Vous nous avez d'ailleurs signalé que vous misez beaucoup sur la technologie. Alors, dans quelle mesure évidemment ça serait des exigences, à quel niveau de formation on parle? On parle de DEP. Alors, ça serait intéressant que vous nous précisiez un peu les qualifications et la diplomation qui seraient afférentes aux emplois qui seraient éventuellement créés.

2545 **Mme STÉPHANIE FORTIN :**

Parfait. Monsieur le président, donc pour répondre à votre question, je vais recéder la parole à madame Paradis-Laroche.

**Mme JASMINE PARADIS-LAROCHE :**

2550 Oui. Effectivement, en fait je les ai déjà mentionnés, et je crois que vous l'avez aussi dans la capsule qui a déjà été déposée cette semaine, mais je vais quand même les rementionner parce que c'est une donnée importante.

2555 Donc, j'ai mentionné des opérateurs. Bien, en fait, je vais revenir un petit peu en arrière pour vous parler des autres types d'emplois, parce qu'on a parlé juste de ces emplois-là. Je l'avais présentée cette semaine, peut-être que je devrais la représenter, parce que ça fait quand même quelques jours, la 8.5, Marie-Josée. Je pense que ça vaudrait la peine à ce stade-ci.

2560 **LE PRÉSIDENT :**

2565 En autant que ça soit pertinent pour fournir l'information.

**Mme JASMINE PARADIS-LAROCHE :**

2570 Oui, absolument, absolument. Je réponds à la question sur les exigences, là.

**LE PRÉSIDENT :**

2575

S'il vous plaît.

**Mme JASMINE PARADIS-LAROCHE :**

2580

Oui. Donc, peut-être passer celle-là, parce qu'elle est moins pertinente. C'est exactement celle que je voulais avoir.

2585

Donc, dans le fond ça, c'est les catégories d'emplois qu'on va avoir dans l'usine. Donc, on parle gestion et administration, RH communications, électrotechnique, opération, mécanique, technique et ingénierie, santé-sécurité environnement, tous les services administratifs et il y a une proportion d'emploi aussi qui est liée vraiment aux opérations intelligentes et à l'analyse de données.

2590

Tu peux passer au prochain acétate. Donc, les profils types pour les emplois chez GNL. Bon, premièrement, les emplois, ça, je l'ai déjà mentionné, vont être accessibles avec des formations traditionnelles qui sont données par les maisons d'enseignement locales.

2595

Ce qu'on vise nous de notre côté puis je sais que ça s'est déjà fait par le passé, entre autres lors de la construction de certaines usines dans la région de Rio Tinto. Il est possible d'avoir des ententes avec Services Québec ou avec des organismes d'employabilité pour favoriser l'embauche de mains-d'œuvre sous représentée sur le marché du travail, que ce soit par des programmes de formation par exemple, qu'on peut rendre accessibles pour amener les gens à voir les qualifications.

2600

Donc, en même temps, on leur permet d'avoir accès à ces emplois-là, on qualifie les gens dans la région pour éventuellement aussi d'autres types d'emplois.

2605

C'est possible aussi donc d'avoir des formations spécialisées pour notre secteur d'activité, puis ça, je l'ai mentionné aussi tout à l'heure.

2610

Donc, si on regarde les exemples de compétences requises. Là, évidemment je n'ai pas détaillé chacun des secteurs, parce que bon, quand on rentre par exemple dans les emplois en administration, je pense que les gens savent un peu le type de formation qui est requise, qui est plus spécialisée ou que ce soit dans l'ingénierie ou autre. Mais si on parle des trois catégories d'emploi que vous voyez sur le tableau ici, donc les opérateurs, on parle d'un DES avec expérience ou d'un DEC.

2615 Donc, évidemment, s'il y a des gens qui n'ont pas à ce moment-là acquis leur diplôme d'études secondaires, c'est là qu'il y a possibilité d'avoir par exemple ce type d'entente là pour dire : bien, comment on peut amener les gens à terminer par exemple leur secondaire V pour les amener à avoir accès à nos emplois. Donc ça, il y a des possibilités de voir avec le milieu sur ce type d'entente.

2620 Ensuite, on parle des mécaniciens d'usine. À ce moment-là, bon, évidemment ce sont des emplois un peu plus spécialisés et mêmes choses pour les électrotechniciens, mais ce n'est pas impossible de travailler avec les maisons d'enseignement et d'avoir des programmes aussi qui permettraient à des gens, soit qui n'ont pas terminé leur formation puis ils ont déjà une base et qu'ils souhaiteraient la terminer pour pouvoir avoir accès à ces emplois-là.

2625 Voilà. Si ça peut répondre. Juste l'écart de revenu, désolée, je n'ai pas cette réponse-là.

**LE PRÉSIDENT :**

2630 Alors, peut-être fait appel à monsieur Bouchard de Promotion Saguenay ou à la MRC? Écoutez, monsieur Bouchard en premier, Madame Rousseau. On a monsieur Bouchard. Est-ce que vous êtes à même... oups! On passe à madame Rousseau. Alors, écoutez, ça sera l'un ou l'autre. On va vous donner un droit de parole tous les deux.

2635 Écoutez, au regard de l'écart des revenus comme tels. Est-ce que vous êtes à même de pouvoir nous apporter dans quelle mesure un projet comme celui de GNL pourrait accentuer éventuellement l'écart de revenu entre les citoyens?

**Mme JADE ROUSSEAU :**

2640 Monsieur le président.

**LE PRÉSIDENT :**

2645 On vous entend.

**Mme JADE ROUSSEAU :**

Alors, on a déjà les données concernant les indicateurs d'emploi. Évidemment, il y a beaucoup de pourcentages, beaucoup de diagrammes. Ce qu'on constate c'est qu'à Saguenay

2650 quand même le niveau de diplomation des jeunes c'est quand même assez intéressant au niveau du cégep et de l'université. Au niveau des métiers également.

2655 Par ailleurs, l'augmentation notable se situe au niveau du niveau de diplomation des femmes. Donc, on voit de plus en plus de femmes qui obtiennent des études, des diplômes post cégep, finalement le baccalauréat.

2660 Ce qu'on pourrait faire, Monsieur le président, si vous permettez, c'est vous fournir un peu plus d'informations au niveau textuel, parce que ça fait beaucoup de chiffres à vous donner en très peu de temps, puis je ne voudrais surtout pas m'égarer puis vous donner les mauvaises réponses.

**LE PRÉSIDENT :**

2665 D'accord. Mais aussi un intérêt quant aux écarts de revenus. Et je pense qu'un des éléments de madame Goupil c'est de dire, est-ce que ça va accentuer cet écart-là ou ça va le rapetisser en quelque sorte. Alors, je pense que c'est un élément qui serait peut-être intéressant à documenter.

2670 Monsieur Bouchard, avez-vous des éléments là-dessus? Alors, Monsieur Bouchard.

**M. CLAUDE BOUCHARD :**

2675 Oui. Monsieur le président. Bien en fait, ce qu'on observe au niveau des salaires dans la grande industrie, il est beaucoup plus élevé en général que le salaire moyen qu'on retrouve sur le marché. Et si je me fie à une étude sur la caractérisation des emplois liés au grand projet dont spécifiquement celui de GNL, on n'arrive pas tout à fait aux chiffres qui sont mentionnés par GNL, mais on parle, évidemment sans avantages sociaux, ça dépasse les 80 000 dollars.

2680 Donc, ça reflète un peu la moyenne des salaires qu'on retrouve dans la grande industrie.

**LE PRÉSIDENT :**

2685 Bien, pour ce qui est de l'écart éventuel, est-ce que ça va accentuer l'écart des revenus ou ça va, comment dire, réduire l'écart des revenus?

2690 **M. CLAUDE BOUCHARD :**

En fait, ça va faire augmenter, le revenu moyen va augmenter en impact sur ces nouveaux salaires-là.

2695 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci de ces précisions. On attend les chiffres de madame Rousseau de façon à les rendre publics le plus rapidement possible. Alors, voilà pour les éléments d'information qu'on peut vous fournir à votre question, Madame Goupil.

2700

Alors, au besoin je vous invite comme les autres intervenants à venir nous présenter votre opinion en deuxième partie.

**Mme CHANTAL GOUPIL :**

2705

O.K. Puis le volet, les conséquences que ça peut avoir sur les personnes. Est-ce qu'il y a eu des études là-dessus. Là, le monsieur il dit qu'il y a déjà un écart entre les salaires de la grande industrie dans la région, puis le salaire moyen. Est-ce qu'il y a des personnes qui se sont penchées pour savoir s'il y a des personnes, je ne sais pas, qui étaient plus exclues de la société ou qui avaient un plus faible pouvoir d'achat à cause de ça.

2710

**LE PRÉSIDENT :**

Sa réponse c'est, comment dire, à partir du moment où il y aurait une consolidation des emplois à la hauteur de 80 à 100 000 dollars ça va faire une augmentation en quelque sorte du revenu moyen. Alors, ce que je comprends de l'interprétation de la réponse de monsieur Bouchard, c'est ça contribuerait éventuellement à la réduction de l'écart en termes de revenu.

2715

Alors, je vous invite à venir nous faire part de votre point de vue là-dessus en deuxième partie dans le cadre d'un mémoire.

2720

**Mme CHANTAL GOUPIL :**

Merci.

2725



**LE PRÉSIDENT :**

2730

Alors, je vous remercie beaucoup. Alors, la commission va prendre une pause de 15 minutes et nous allons vous revenir avec la suite de nos travaux.

2735

---

**SUSPENSION DE QUELQUES MINUTES**

---

**LE PRÉSIDENT :**

2740

Alors, j'inviterais les gens à prendre place, s'il vous plaît, nous allons reprendre nos travaux.

2745

Alors, contrairement à ce qui avait été annoncé en début de séance, pour ce qui est de la séance de demain, pour ce qui est du trafic maritime et de la faune marine, je voudrais vous préciser que demain la Ville ne sera pas présente, alors que l'Administration portuaire de Saguenay sera présente.

2750

On m'informe également que l'initiateur aurait un chiffre quant à l'interpellation que monsieur Gaudreault aurait faite pour ce qui est de l'impact possible ou éventuel ou anticipé sur la production d'aluminium.

Alors, Madame Fortin?

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

2755

Oui. Donc, justement pour répondre en complément à la question de monsieur Gaudreault concernant le fait que les alumineries chinoises utiliseraient notre GNL et deviendraient très compétitives. Donc, je laisserais, monsieur Le Verger vous donner un chiffre préliminaire que nous avons calculé pendant la pause.

2760

**M. TONY LE VERGER :**

2765

Oui. Donc, vous imaginerez que pour trouver l'information - c'est des alumineries un peu compliquées - en l'espace de 15 minutes. Mais ce qu'on a pu faire c'est comparer la quantité en énergie équivalente que représenterait le gaz naturel liquéfié qu'on pourrait mettre sur le marché chinois en comparaison à la consommation chinoise de charbon. Et ce chiffre représenterait, que

je ne me trompe pas dans les zéros : 0,0006 % de la consommation en quantité d'énergie équivalente.

2770            Donc, on va continuer le travail pour se focaliser sur les alumineries. On a la chance d'avoir un président qui est un ancien haut dirigeant de Rio Tinto. Donc, on va pouvoir probablement fournir des informations intéressantes pour monsieur Gaudreault.

**LE COMMISSAIRE :**

2775            Et le chiffre que vous venez de nous donner c'est sur l'ensemble de l'énergie consommée. Ce n'est pas celle associée à la production?

**M. TONY LE VERGER :**

2780            Sur l'ensemble du charbon utilisé en Chine, en énergie équivalente.

**LE COMMISSAIRE :**

2785            L'ensemble de l'énergie en Chine, utilisée. Ça, c'est pour juste la portion charbon et là, vous allez réduire ce chiffre-là pour la portion du charbon qui est utilisée dans l'industrie d'aluminium, c'est ça?

**M. TONY LE VERGER :**

2790            Oui. Bien, il ne faudrait pas non plus partir du principe que le GNL qu'on va amener va aller alimenter uniquement des alumineries, parce que ça n'a pas vraiment de sens économiquement. Mais je vous donne déjà un ordre de grandeur. On pense que c'est important en termes d'ordre de grandeur de comparaison entre ce que ça représente versus ce que la Chine consomme en charbon total, et puis on va aller un petit peu plus loin pour donner des informations un peu plus pertinentes à monsieur Gaudreault, qui potentiellement iront jusqu'à fournir des informations sur les autres centres de coût aussi de production telle que la bauxite, et cætera, et combien ça représente là-dedans. Parce qu'au final, si on est vraiment dans la dixième décimal derrière le zéro, l'impact devrait être assez négligeable.

2800            **LE PRÉSIDENT :**

                  Alors, on comprend que nous allons recevoir une réponse écrite?

2805

**M. TONY LE VERGER :**

2810 Probablement prendre un peu plus que 24 heures par contre, juste pour vous prévenir. Mais probablement la semaine prochaine.

**LE PRÉSIDENT :**

2815 Alors, merci. Alors, Monsieur Pilotto.

**LE COMMISSAIRE :**

2820 Oui. Je voulais revenir rapidement. Parce qu'en tout début de séance on a demandé à monsieur Patrice Vachon du ministère de l'environnement qui a réalisé l'étude avantages-coûts puis on l'a comme pisté sur l'analyse de rentabilité. Mais je pense que ça serait pertinent qu'il nous fasse un *wrap up*, disons bref.

**M. MICHEL DUQUETTE :**

2825 Je voudrais juste vous dire, Monsieur le commissaire, que monsieur Patrice Vachon a, en fait analysé l'analyse avantages-coûts qui a été produite par le promoteur, et non lui-même fait réalisé l'analyse.

**LE COMMISSAIRE :**

2830 Oui, bien sûr.

**M. MICHEL DUQUETTE :**

2835 Ça fait beaucoup d'analyse dans la même phrase. Mais il a procédé à l'analyse de l'analyse avantages-coûts.

**LE PRÉSIDENT :**

2840 Attendez, j'analyse la réponse.

2845

**LE COMMISSAIRE :**

Mais il semblait être prêt à nous en parler, mais il s'est retenu parce qu'on l'avait pisté sur l'analyse de rentabilité. Donc, j'aimerais ça lui redonner la parole pour qu'il parle de ce qu'il a fait.

2850

**M. PATRICE VACHON :**

Bonsoir.

2855

**LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, Monsieur Vachon. Je vous laisse entre les mains de mon commissaire, monsieur Pilotto.

2860

**M. PATRICE VACHON :**

Oui. Donc, il va peut-être falloir m'orienter un peu, mais pour le public, rapidement expliquer c'est quoi une analyse avantages-coûts. Donc, dans ce cas-ci ça vient essayer d'établir la rentabilité sociale du projet. Donc, c'est regarder, si la société québécoise serait gagnante ou pas avec un projet comme ça.

2865

Donc, c'est en aucun cas une analyse qui vise à regarder la rentabilité pour l'initiateur, comme je vous mentionnais en début de soirée.

2870

Donc, dans les avantages-coûts c'est censé synthétiser chiffrer les répercussions identifiables pour l'étude d'impact. Donc, on n'invente pas une nouvelle chose, on fait juste regarder l'étude d'impact puis on essaye d'attribuer une valeur qui est, généralement elle est exprimée en dollar, une valeur que tout le monde comprend. Donc, on inclut là-dedans évidemment les particularités positives et négatives du projet puis on les met sur un même pied pour pouvoir les comparer.

2875

Donc, évidemment il y a des éléments qui sont difficilement quantifiables ou dont la quantification fait toujours l'objet de débats dans la littérature économique. Dans ces cas-là, ces éléments-là n'ont pas été quantifiés. L'étude d'impact a fourni plusieurs descriptions qualitatives des impacts, ultimement ça va être revenir au gouvernement de décider si le projet en vaut la peine ou pas.

2880

2885 **LE COMMISSAIRE :**

O.K. Ça s'arrête là?

2890 **M. PATRICE VACHON :**

2895 Bien, si vous voulez, je peux analyser un peu ce qui a été présenté par l'initiateur. Évidemment, nous, c'est un document qui a été déposé à la toute fin, les gains nets dans le fond... Le but de l'analyse avantages-coûts c'est en quelque sorte essayer de vérifier si les retombées économiques compensent les dommages environnementaux. Si évidemment les retombées économiques en tant que telles, avancées par l'initiateur peuvent être exprimés dans les avantages-coûts, mais à notre avis, ils ne doivent pas faire l'objet, dans la colonne avantage, dans les avantages-coûts.

2900 Si vous voulez plus d'information à ce niveau-là, vous pouvez regarder le guide d'analyse avantages-coûts du ministère des Transports aux pages 5 à 7.

Donc, l'initiateur a présenté ce qui représente les gains nets du travail, du projet dans sa deuxième série de réponses, aux questions commentaires du 21 janvier.

2905 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, on comprend que c'est dans le cadre de l'analyse de recevabilité, c'est ça?

2910 **M. PATRICE VACHON :**

Oui, c'est bien ça.

**LE PRÉSIDENT :**

2915 D'accord. Mais est-ce que vous seriez à même de peut-être mieux nous détailler ce qui ressort un peu de l'analyse avantages-coûts sur la base de ce qui avait été présenté par l'initiateur?

2920 **M. PATRICE VACHON :**

Oui, bien sûr. Donc, l'initiateur a présenté des coûts environnementaux de son projet. On lui a demandé de mettre une attention particulière sur l'impact sur les milieux humides et les gaz à

effet de serre. Donc, on lui a demandé d'utiliser une formule de coût social du carbone pour voir comment vaut une tonne de carbone relâchée dans l'atmosphère.

2925

Évidemment, considérant que le projet se voudrait carboneutre, dans ce cas-ci ces sommes-là ne seraient pas au point de vue des coûts. Cependant, si l'initiateur ne réussit pas à atteindre la carboneutralité, bien les coûts supportés par la société québécoise vont être à la hauteur du coût social du carbone qui est attribué dans les avantages-coûts.

2930

Pour les milieux humides, évidemment l'initiateur va compenser la destruction de milieux humides. Évidemment, il y a une sorte d'empreinte de milieu humide dans la mesure que les milieux humides ne sont pas complètement fonctionnels le jour 1 du projet, donc on lui a demandé de tenir ça en compte dans son analyse.

2935

Donc, ça résume un peu les grands coûts du projet qu'on avait initié. C'est sûr qu'il y en a des dizaines et des dizaines d'autres illustrées quantitativement dans l'étude d'impact. Évidemment, pour aider le gouvernement à prendre une décision, ça pourrait être approprié de les mettre dans le même tableau comparé, les mettre dans une colonne avantages, dans une colonne coûts, puis à la fin le gouvernement pourrait être capable de voir, de peser le ballant entre le pour et le contre du projet.

2940

**LE PRÉSIDENT :**

2945

O.K. Puis votre conclusion?

**M. PATRICE VACHON :**

2950

Bien évidemment, je ne peux pas arriver à une conclusion à ce stade-ci. C'est simple, il y a des choses, comme j'ai dit tantôt, non quantifiables. Les perturbations dans le fjord, je ne suis pas spécialiste du tout, je n'ai pas cette prétention-là.

Donc, je pense que ça va être ultimement au gouvernement de décider. Nous, on fait juste présenter de façon le plus comparable possible les avantages-coûts.

2955

**LE PRÉSIDENT :**

2960

Vous avez signalé votre analyse avantages-coûts, évidemment, vous prenez en considération la perte des milieux humides. Mais est-ce que vous avez pris en compte aussi certaines autres externalités environnementales que les milieux humides?

**M. PATRICE VACHON :**

2965 C'est vraiment là-dessus qu'on a demandé à l'initiateur de se concentrer, parce que les outils de quantification sont disponibles et possibles. On a demandé aussi les polluants atmosphériques. Donc, toutes les autres émissions atmosphériques ont été prises en compte dans le calcul des avantages-coûts.

2970 Évidemment, on a demandé de se référer aux paramètres publiés par le ministère des Transports à ce stade-là, pour voir comment vaut, exemple une tonne de SOx émis dans l'atmosphère.

**LE PRÉSIDENT :**

2975 Est-ce que vous avez considéré aussi en matière d'emploi, est-ce que ça a été considéré dans votre analyse avantages-coûts?

**M. PATRICE VACHON :**

2980 Oui. Évidemment, on a eu plusieurs échanges avec l'initiateur à ce propos-là. On a vraiment regardé le gain net en salaire évidemment, parce que dans les, comment dire? Les études de retombées économiques ce n'est pas une façon correcte de représenter les gains pour la société.

2985 Parce que je vais prendre un exemple un peu par l'absurde. Un pont dans un champ crée des retombées économiques, mais c'est un projet, ce n'est pas un bon projet. Donc, on va vraiment se concentrer sur les gains nets en salaire. On doit vraiment se concentrer sur les bénéfiques du projet. L'initiateur a présenté, comme j'ai dit tantôt, un modèle de gains nets du salaire qui s'inspire des travaux qui ont été faits dans l'analyse des avantages-coûts.

2990 Donc, ce qui semble être présenté, donc c'est une probabilité de travailler une formule assez complexe, mais arrive environ à un gain net par emploi créé d'environ 50 000 dollars. Je pense que c'est 47 pour être exact.

2995 **LE PRÉSIDENT :**

3000 O.K. Mais sur la base de l'interpellation qu'on a eue de la part d'une participante tout à l'heure, est-ce que vous considérez que ça réduirait l'écart en quelque sorte entre le revenu moyen et le revenu, en tout cas, le revenu et des salaires qui sont, comment dire, anticipés par le

promoteur. Est-ce que ça les réduirait en termes d'écart ou ça agrandirait l'écart entre le revenu moyen et les revenus élevés?

**M. PATRICE VACHON :**

3005

Le revenu moyen c'est la moyenne des revenus dans une région. Donc, si on ajoute des revenus plus élevés, c'est sûr que le revenu moyen va augmenter. Cependant, ce que je... des considérations, je pense, sur les inégalités, mais c'est vraiment ma spécialité. Donc, si la commission veut aller dans ce sens-là, ça ne serait pas chez nous.

3010

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, je vous remercie de ces précisions, Monsieur Vachon. Merci beaucoup. À moins que Monsieur Pilotto? Ça va aller.

3015

---

**Mme GENEVIÈVE RICHARD**

3020

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'inviterais maintenant, madame Geneviève Richard, s'il vous plaît, à venir nous soumettre sa question.

3025

**M. MICHEL DUQUETTE :**

Monsieur le président, juste un petit complément.

**LE PRÉSIDENT :**

3030

Oui, Monsieur Duquette.

**M. MICHEL DUQUETTE :**

3035

En fait, c'est juste pour spécifier, c'est toujours un peu la même chose, mais évidemment, monsieur Vachon a procédé à l'analyse de recevabilité, de l'analyse avantages-coûts. Évidemment, on va solliciter son avis pour l'acceptabilité du projet. Donc, pour savoir, ce qu'il pense, oui il a déjà amené beaucoup de points, mais tu sais, pour mettre une forme finale à son avis.



3040

Donc là, c'est quand même préliminaire dans le sens qu'il n'a pas fait toute l'analyse complète de l'analyse avantages-coûts. Donc, ce sont des points qu'on sait qui vont être des enjeux principaux dans l'analyse avantages-coûts, mais son avis va venir un peu plus tard dans le processus.

3045

**LE PRÉSIDENT :**

Ce qu'éventuellement pourrait être disponible pour la commission ou c'est dans le cadre d'éventuelles recommandations du ministre au conseil des ministres?

3050

**M. MICHEL DUQUETTE :**

Ça va être disponible seulement pour la recommandation du ministre et va être rendu public à la fin du processus d'évaluation environnementale.

3055

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci de cette précision, Monsieur Duquette. Alors, j'inviterais madame Richard à venir nous soumettre sa question. Madame Richard?

3060

**Mme GENEVIÈVE RICHARD :**

Oui. Bonsoir, Messieurs les commissaires.

3065

**LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, Madame Richard. Alors, nous écoutons votre question.

3070

**Mme GENEVIÈVE RICHARD :**

Oui. Bonsoir, Geneviève Richard, résidente du territoire morcelé Atikamekw. Donc, puisque la compagnie a affirmé hier et réitéré ce soir devant cette même commission qu'elle sélectionnerait en priorité des sous-traitants avec de bonnes pratiques environnementales. Je présume qu'elle s'informe également du type de matières premières qui alimenteraient son usine et représenteraient 75 % de ses dépenses d'exploitation comme elle vient de le mentionner.

3075

En ce sens, connaît-elle la proportion de gaz extrait par fracturation hydraulique qui serait utilisé dans le cadre du projet?

3080 **LE PRÉSIDENT :**

Je vous remercie de votre question. Madame Fortin.

3085 **Mme STÉPHANIE FORTIN :**

Oui. Donc, les chiffres qui ont été évalués par l'analyse du CIRAIG, parlent d'une proportion de 85 % du gaz qui serait extrait par la méthode de fracturation hydraulique.

3090 **LE PRÉSIDENT :**

Puis essentiellement dans l'Ouest Canadien?

3095 **Mme STÉPHANIE FORTIN :**

En Alberta.

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci de votre intervention, Madame Richard.

3100

---

**M. DOMINIC GAGNON**

3105 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'inviterais maintenant, monsieur Dominic Gagnon, s'il vous plaît. Alors, Monsieur Gagnon.

3110 **M. DOMINIC GAGNON :**

Oui. Bonsoir, Dominic Gagnon de l'Alliance Saguenay, Monsieur le président. Vous serez sûrement heureux d'apprendre que ce soir je n'aurai pas de graphique à présenter pour appuyer ma question.

3115

3120 Cela dit, ma question va aller un petit peu dans la foulée du député de Jonquière qui parlait d'économie verte. On se tourne vers une économie du futur de plus en plus avec un projet comme ça, et on va parler d'économie circulaire.

3125 Alors, ce concept-là qui est de plus en plus mis de l'avant consiste en fait à prendre les rejets d'une entreprise pour en faire un petit peu, je vous dirais une matière première d'un autre type d'économie qui va travailler en synergie et ainsi de suite, comme telle.

3130 Dans les médias il y a eu, madame Stéphanie Fortin qui a déjà fait mention un petit peu d'un projet entre autres, qu'on parle, mettons des projets de serre. Ça se fait déjà ici dans notre région plus particulièrement à Saint-Félicien pour l'industrie PFR, qui est une papetière.

3135 Alors, moi je voulais savoir, Monsieur le président, où est-ce qu'on en est rendu exactement dans ces prétentions-là de l'initiateur de se servir un peu de leur projet comme tremplin pour une économie circulaire entre autres les serres ou autres projets pour capter en fait la chaleur et le CO<sub>2</sub> qui sont des rejets pour en faire une économie circulaire?

**LE PRÉSIDENT :**

3140 Alors, merci de votre question. Je crois que monsieur Tremblay avait déjà abordé la possibilité éventuellement de, comme on dit, une valorisation de la chaleur. Alors, écoutez, je vous laisse peut-être répondre plus précisément à la question qui nous est posée.

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

3145 Oui. Tout à fait. Donc, pour répondre à la question de monsieur Gagnon, effectivement la captation, la récupération du CO<sub>2</sub> fait partie des éléments qui sont analysés à travers notre programme de carboneutralité. Et je laisserais la parole à monsieur Tremblay pour vous parler de cet élément-là dans la perspective d'économie circulaire.

**M. STÉPHAN TREMBLAY :**

3150 Oui. Monsieur le président, dans le rapport Villeneuve sur la carboneutralité, ça faisait partie des suggestions. En fait, il y a deux éléments lesquels nous étudions actuellement pour potentiellement pouvoir accueillir un externe qui pourrait implanter une serre.

3155 Premièrement, il y a la question du CO<sub>2</sub>, et deuxièmement il y a la question de la chaleur. Alors, en termes de CO<sub>2</sub> nous avons une chance du fait que la moitié du CO<sub>2</sub> émis par l'usine -

sur le 420 000, il y a 197 000 tonnes qui sont issues de la purification du méthane - et donc, ce CO<sub>2</sub> a un haut niveau de pureté. Et contrairement à d'autres usines industrielles, le défi est souvent de le purifier pour pouvoir l'utiliser.

3160

Donc, à cause de ça, ça nous amène à voir comment on peut le valoriser. Comme je vous l'avais dit dans une philosophie d'économie circulaire, et comme vous savez dans une serre il est intéressant d'ajouter du CO<sub>2</sub> parce que ça fait augmenter la croissance végétale.

3165

Et à ce titre, il y a plusieurs exemples qui peuvent se faire et autant en termes de... bien, comme on le connaît à Saint-Félicien, je pense que vous connaissez bien le cas des serres Toundra, avec les concombres.

3170

Et l'autre élément est celui de la chaleur. En ce qui a trait à la chaleur, on n'a pas encore, à cause que l'ingénierie n'est pas rendue à ce stade-là, la réponse à laquelle nous devons avoir éclaircissement est celle de la concentration de la chaleur et de la quantité de chaleur.

3175

Il est vrai qu'une usine de liquéfaction, on dit souvent que c'est comme un gros congélateur, et par le fait même il y a de la chaleur qui est évacuée. Mais il nous reste à définir dans quelle mesure nous sommes capables de capter cette chaleur et si elle est trop diffuse, il y aura peut-être un défi.

3180

Mais c'est clair que ça fait partie de la volonté de pouvoir valoriser cette chaleur et ce CO<sub>2</sub> pour pouvoir par la suite trouver un partenaire qui pourrait voir là une façon d'augmenter, si on peut dire, l'autonomie alimentaire du Québec. Je pense que c'est un terme qui est assez à la mode ces temps-ci. Mais même avant le COVID nous avions cette idée en tête. Alors, oui c'est vraiment en chantier.

3185

#### **LE PRÉSIDENT :**

Alors, au-delà de la valorisation de la chaleur, ça résulterait éventuellement à quel projet qui pourrait être mis en oeuvre au-delà des serres. Là, ce que je comprends c'est que les serres seraient plutôt au regard de la valorisation des CO<sub>2</sub>. La chaleur éventuellement quel projet pourrait avoir un intérêt éventuellement à une récupération puis à une valorisation?

3190

#### **M. STÉPHAN TREMBLAY :**

3195

Je ne suis pas un spécialiste en la matière, mais je peux vous dire que ce que l'on peut voir bien entendu les cultures de fruits et légumes pourraient peut-être être envisagées. On entend souvent le discours plutôt que d'importer des fruits et légumes qui parcourent des milliers de

kilomètres pourraient être produits ici, créer de l'emploi ici. Aussi, on peut voir des concepts d'aquaponie, d'aquaculture.

3200           Donc, il y a plusieurs potentiels, mais ce n'est pas nous qui allons le développer. Sauf que nous, notre mandat c'est de définir c'est quoi la quantité et la qualité de chaleur et pour la suite, ça sera à un promoteur externe à faire une proposition.

**LE PRÉSIDENT :**

3205           Monsieur Pilotto.

**LE COMMISSAIRE :**

3210           Moi, je ne veux pas être le casseux de party, mais est-ce qu'il y a une cohabitation possible sur votre site avec d'autres activités? Il y a quand même les enjeux de sécurité. Ça a beau être un gros frigidaire, ça refroidit du GNL.

**M. STÉPHAN TREMBLAY :**

3215           Il faudrait peut-être poser la question aux dirigeants de Port Saguenay qui sont ceux qui vivent avec le parc industriel.

**LE PRÉSIDENT :**

3220           Oui, mais d'abord et avant tout, je pense qu'en termes de sécurité, sécurité de procédé et je veux dire, comment dire, cohabitation des usages dans le port, je pense que vous êtes à même de pouvoir peut-être nous identifier ce qui pourrait être acceptable dans le périmètre de l'usine puis ce qui serait moins acceptable dans le périmètre de l'usine. C'est un peu, je crois, l'essence de la question de monsieur Pilotto?

3225

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

3230           Tout à fait, Monsieur le président. Donc, je vais céder la parole à monsieur Rivard pour répondre à votre question, spécifiquement plus technique.

3235

**M. DENIS RIVARD :**

3240

Dans les démarches d'ingénierie qu'on va faire, en considérant l'opportunité de pouvoir valoriser le CO<sub>2</sub> et l'énergie. Alors, c'est sûr qu'on va regarder au point de vue ingénierie, comment ça va être possible de collecter ces matières-là ou ces énergies-là de l'usine.

3245

Puis ensuite, une fois qu'on va pouvoir faire ça sans interférer avec la performance du procédé, on va mettre ne place une connexion requise pour ça, puis ensuite c'est possible de faire le transfert de ces choses-là à l'extérieur du périmètre de l'usine.

3250

Évidemment, il va falloir être à l'extérieur de nos clôtures puis la disponibilité de terrain à l'extérieur de nos clôtures bien là, ça sera une discussion avec les investisseurs intéressés à développer le produit.

3255

Nous, on va pouvoir l'apporter aux limites de notre propriété. Là, à ce moment-là, en discussion avec Port Saguenay, en discussion avec ceux qui vont être intéressés d'utiliser cette énergie-là, parce qu'à ce moment-là on va être en mesure de donner les quantités, les qualités, les paramètres d'énergie. Puis nous, on va regarder la possibilité d'amener ça aux limites sécuritaires. C'est-à-dire au-delà de notre clôture qui va entourer tout le site.

**LE COMMISSAIRE :**

Parfait.

3260

**LE PRÉSIDENT :**

3265

Alors, l'Administration portuaire, est-ce qu'il y a déjà des... bon, je comprends que vous êtes quand même à l'étape du développement de votre parc industriel. Est-ce que vous êtes à même de pouvoir nous apporter un peu de quelle manière vous pourriez aborder éventuellement l'implantation d'activités industrielles périphériques au site de GNL?

**M. CARL LABERGE :**

3270

Oui. Monsieur le président, dans un premier temps, le site qu'on possède autour du terminal est quand même assez grand. On parle d'environ 12 kilomètres carrés de terrain. Donc, le projet à l'étude utiliserait une portion de ces terrains-là. Donc, il reste d'autres terrains.

3275 Par ailleurs, dépendamment des requis en termes d'usages des terrains, il y a beaucoup de terrains qui sont de types agricoles aussi, qui entourent cette même zone-là. Donc, je ne sais pas si ça pourrait aussi s'étendre là-dedans. C'est peut-être plus une question pour la Ville.

3280 D'un autre côté aussi, on vise dans le développement de la zone industrialo portuaire comme je l'ai mentionné plus tôt cette semaine, à se servir des matières disponibles pour des usines ou des industries qui vont venir s'implanter comme facteur attractif pour d'autres clients éventuellement.

3285 Donc, s'il y a de la chaleur de disponible ou du CO<sub>2</sub> de disponible, c'est quelque chose que nous on va utiliser dans notre argumentaire pour essayer d'attirer d'autres industries qui pourraient peut-être avoir besoin de ces matières premières là.

3290 Donc, on a une ouverture pour ça, puis c'est la vision qu'on a aussi d'essayer d'être le plus efficaces possible puis de s'en servir comme d'un facteur attractif.

**LE PRÉSIDENT :**

3295 Mais pour les questions de sécurité, est-ce que vous êtes à même de pouvoir évaluer ou discriminer quel type d'activité qui serait acceptable et qui le serait moins dans le périmètre de l'usine éventuelle?

**M. CARL LABERGE :**

3300 Non. Je n'ai pas cette information-là. On a l'information des études de sécurité qui ont été effectuées par le promoteur, qu'on a vu cette semaine. Donc, les zones d'exclusion qui étaient autour, puis c'est l'information qu'on a pour l'instant. Donc, on assume qu'à l'extérieur de ces zones d'exclusion là il y a des types d'activités de productions industrielles qui pourraient être permises.

3305 **LE PRÉSIDENT :**

Mais donc, pas à discriminer ou pas à exclure, je suppose, une usine d'explosifs?

3310

**M. CARL LABERGE :**

3315

Ça va de soi, là. Probablement qu'il y aurait des études de sécurité qui seraient effectuées par l'initiateur de l'usine d'explosifs puis qui enverraient probablement la conclusion que le danger serait peut-être élevé pour ce type-là.

3320

**LE PRÉSIDENT :**

Je vous donne l'exemple par l'absurde. Je veux dire, vous êtes à même, je veux dire vous, c'est vous qui avez à même la responsabilité du développement du parc industriel. C'est ce que je comprends?

3325

**M. CARL LABERGE :**

Oui, oui, oui.

3330

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, c'est ça. Vous avez déjà amorcé une réflexion quant à déterminer exactement dans quelle mesure il y a des activités qui pourraient être acceptables puis d'autres qui pourraient l'être moins. C'est un peu ça.

3335

Disons, je m'attends de la part de l'initiateur éventuellement, sans nécessairement dicter ce qui pourrait se passer autour de son usine, sur les terrains du parc industriel, d'avoir quand même, peut-être certaines préoccupations ou restrictions quant aux entreprises qui pourraient être éventuellement être installées en périphérie.

3340

C'est un peu en termes de planification que je vous pose un peu cette question.

**M. CARL LABERGE :**

3345

Bien, c'est certain qu'un type de projet comme ça va venir avec certaines restrictions, mais qui ont quand même leur rayon d'action. Puis on se fie aussi à l'avis des spécialistes en la matière, donc qui ont été aussi, qui ont réalisé des études pour GNL. Donc, nous, c'est parce qu'on ne connaît pas d'avance le type de client qui va être là. Donc, on ne présume pas de ce qui peut être mis là ou non, mais il n'y a rien qui est implanté là d'avance.

3350



3355 Donc, si l'usine se réalise puis qu'il y a un autre client qui recherche des terrains, mais on va s'assurer qu'il y a une concordance avec la localisation qu'on va leur proposer. Donc, il y a peut-être des types d'industries qui vont pouvoir y aller, il y en a peut-être qui ne pourront pas y aller, mais ça, on va s'assurer que ça va être le cas, parce qu'on ne connaît pas nécessairement la nature exacte de ce qui va être là.

3360 Ce qu'on vise c'est d'avoir de l'industriel, de la grande industrie dans le fond qui va nécessiter des besoins du port. C'est les besoins de base qu'on recherche. Après ça, il peut y avoir d'autres types d'industries périphériques qui auraient de l'intérêt au niveau économique puis qui auraient de l'intérêt à s'établir dans la zone. Mais c'est ce que je peux vous dire pour l'instant.

3365 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Alors, je reviens auprès de l'initiateur. De votre côté, je veux dire, on voudrait préciser valorisation du CO<sub>2</sub>, la chaleur. Est-ce qu'il y a d'autres éléments qui seraient connexes à votre projet, qui pourraient être valorisables?

3370 **Mme STÉPHANIE FORTIN :**

Comme on le mentionnait tout à l'heure, il y a quand même des étapes d'ingénierie importante à venir pour faire l'analyse du potentiel de cette chaleur-là.

3375 Je céderais la parole à monsieur Tremblay.

**M. STÉPHAN TREMBLAY :**

3380 Pour l'instant, en fait c'est comme je vous ai mentionné ce matin, cet après-midi, le CO<sub>2</sub> ayant un haut niveau de pureté, il y a dans ce créneau-là que nous étudions, voir la possibilité de s'il n'y a pas de marché ou il n'y a pas des entreprises qui pourraient en être intéressées. Mais pour le reste, il n'y a pas d'autre chantier.

3385 **LE PRÉSIDENT :**

3390 Merci, Monsieur Tremblay. Écoutez, complémentaire un peu à ce que j'ai amorcé comme débat quant à l'implantation éventuelle d'activités industrielles. Est-ce qu'il y a des contraintes inhérentes au schéma d'aménagement, au regard de ces facteurs-là, qui pourraient être réalisés ou en tout cas, qui pourraient un peu déterminer au conditionner ce qui pourrait être installé dans le parc industriel?

**Mme JADE ROUSSEAU :**

3395 En fait, Monsieur le président, au niveau du schéma d'aménagement de la Ville, depuis  
2011 le site est prévu pour accueillir des industries de grand gabarit, et même avant ça, avant  
Ville de Saguenay, il y avait un schéma qui avait été fait par la MRC du Fjord, également des  
plans d'urbanisme par l'ancienne municipalité de Ville de La Baie. Et depuis même 89 ce site-là a  
3400 toujours été conçu pour accueillir des industries, autant par rapport à ses qualités au niveau de  
l'eau, de la profondeur des eaux, mais également en ce qui concerne le retrait par rapport aux  
zones urbaines.

Alors, au niveau du schéma d'aménagement et de la planification de la municipalité, c'est  
dans les cartons depuis plusieurs années.

3405 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, en regard du schéma d'aménagement, il n'y aurait pas, disons actuellement il n'y  
aurait pas de discrimination possible quant à l'utilisation du territoire, en fonction de l'activité  
industrielle qui pourrait éventuellement être implantée, gros gabarits?

3410

**Mme JADE ROUSSEAU :**

Grands gabarits, effectivement, avec des superficies, je pense que c'était 40 hectares. Bref,  
au niveau de la superficie du site, ça peut accueillir ces industries-là.

3415

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, écoutez, même si ce n'est pas directement de l'industrie circulaire, pour  
l'Administration portuaire, dans votre plan de développement du parc industriel, est-ce que vous  
3420 avez déjà des projets qui sont en gestation?

**M. CARL LABERGE :**

3425 Actuellement, les projets qui sont connus, qui sont en gestation, il y a le projet qui est à  
l'étude cette semaine, puis il y a le projet de Métaux BlackRock qui a fait l'objet d'autorisations il y  
a quelques années. On visait à attirer d'autres industries. Donc, on est en démarchage  
actuellement, mais il n'y a rien d'autres projets qui sont connus pour l'instant.

3430

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci de vos réponses. Une précision?

3435

**M. DOMINIC GAGNON :**

Oui, une précision, effectivement. Est-ce qu'au niveau, monsieur Laberge a parlé tout à l'heure qu'il y avait des terres agricoles qui étaient autour. Est-ce qu'on prévoit faire une valorisation de ces terres agricoles-là qui sont hors de la zone industrielle, mais qui sont littéralement adjacentes au site de GNL?

3440

**LE PRÉSIDENT :**

Je crois que c'est une question qu'on devrait adresser à la MRC, en regard de son schéma d'aménagement. Qu'en pensez-vous?

3445

**M. DOMINIC GAGNON :**

Alors, pour ce qui est de la MRC, je pense, les représentants sont à la Ville, parce que la Ville est également une MRC, peut-être qu'ils pourraient répondre. Madame Jade Rousseau par exemple.

3450

**LE PRÉSIDENT :**

Madame Rousseau est là. Alors, écoutez, en regard de la zone agricole qui est périphérique, est-ce qu'il y aurait des usages éventuellement d'activités qui pourraient être faites dans le cadre de la zone agricole? C'est ça l'essence de la précision.

3455

**Mme JADE ROUSSEAU :**

Effectivement, au pourtour du terrain de l'Administration portuaire, on retrouve des zones agricoles, actuellement, pour la plupart boisées, très peu en culture. Au niveau d'une zone tampon, peut-être que monsieur Gagnon voulait parler. En fait, l'industrie est très, très loin des limites de la propriété. Alors, quand on considère les marges requises pour implantation d'industries, ça respecte la réglementation en vigueur.

3460

3465

3470 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, mais ce que je comprends de l'intervention de monsieur Gagnon, c'est surtout en termes de développement, développement industriel, commercial. En tout cas, c'est ce que monsieur Gagnon semble suggérer. Est-ce qu'il y aurait une possibilité, disons de valoriser au plan, en connexion avec le développement de la zone industrielle, d'autres activités qui pourraient être périphériques aux installations portuaires, mais dans la zone agricole. C'est ce que je comprends, là.

3475

**M. DOMINIC GAGNON :**

3480

Agricole, oui.

**LE PRÉSIDENT :**

3485

Là, ce que je comprends c'est que zoné agricole puis si éventuellement il y a un projet qui se présente, il va falloir qu'il fasse l'exercice de la Commission de protection du territoire agricole puis du dézonage. C'est bien ce que je comprends? Parce que c'est zoné agricole au schéma.

**Mme JADE ROUSSEAU :**

3490

Vous me tirez les mots de la bouche, Monsieur le président, effectivement, c'est la CPTAQ qui va devoir traiter le dossier si on a une demande en ce sens.

**LE PRÉSIDENT :**

3495

Qui arbitrait éventuellement. Alors, écoutez, je voulais, comment dire, arriver avec une réponse courte. Merci, Madame Rousseau. Merci, Monsieur Gagnon pour cette précision.

**M. DOMINIC GAGNON :**

3500

C'est toujours un plaisir.

---

3505

**Mme ANNE GILBERT-THÉVARD**

3510

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'aimerais inviter madame Anne Gilbert-Thévard, s'il vous plaît. Alors, Madame Thévard, nous vous écoutons.

3515

**Mme ANNE GILBERT-THÉVARD :**

Bonjour. En fait, ma question n'est pas vraiment sur le thème de la soirée, mais je n'ai pas pu la poser avant.

3520

**LE PRÉSIDENT :**

Peut-être vous approcher du micro pour qu'on puisse bien vous comprendre.

3525

**Mme ANNE GILBERT-THÉVARD :**

Oui. Vous m'entendez bien. C'est que GNL a affirmé qu'il allait y avoir 200 passages de méthaniers aller-retour sur le Saguenay et qu'ils vont en construire 10 neufs. C'est bien ça. J'ai regardé vite fait, un aller-retour en Europe c'est environ 20 jours, et un aller-retour en Asie c'est environ 40 jours. J'ai fait des maths cet après-midi, puis ça n'arrive pas, donc il manque de navires neufs.

3530

Madame Fortin, je ne sais pas si vous vous rappelez, j'étais sur le comité consultatif du...

3535

**LE PRÉSIDENT :**

Madame, Madame, c'est à moi que vous parlez. Je vous écoute.

3540

**Mme ANNE GILBERT-THÉVARD :**

D'accord. Il y a un retour de son! Lors du comité consultatif où est-ce que je siégeais le 13 février, j'ai eu une discussion avec madame Fortin à ce niveau-là et elle m'avait affirmé qu'il y aurait des navires plus vieux en fait, qui seraient en circulation sur le Saguenay.

3545

Cette information-là ne se retrouve pas dans le résumé. Donc, je venais la reposer ce soir.

**LE PRÉSIDENT :**

3550            Là, on est déjà à deux questions. Alors, là, ça serait votre calcul de bateau en quelque sorte.

**Mme ANNE GILBERT-THÉVARD :**

3555            Non. Mais en fait, c'est ça. C'est combien de bateaux, de vieux méthaniers qui vont circuler sur le Saguenay en un an et ça serait quoi les impacts vu que ce ne sont pas des méthaniers qui vont être aux mêmes normes que les nouveaux qui sont construits.

**LE PRÉSIDENT :**

3560            D'accord. Puis je vous rappelle que demain matin on a une séance complète sur le transport maritime et l'impact sur la faune marine.

Madame Fortin?

3565

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

3570            Oui. Merci, Monsieur le président. Donc, oui, effectivement je me souviens de la discussion que nous avons eue dans le cadre du dernier comité consultatif. Je me souviens de vous avoir répondu que la construction de huit à dix bateaux était nécessaire. À mon souvenir, puis je veux dire, on n'a jamais parlé de vieux bateaux ou enfin de bateaux usagés si on peut dire comme ça. Parce que vraiment la flotte qui va être nécessaire pour le terminal d'Énergie Saguenay, on parle de huit à dix bateaux.

3575            Puis je me souviens qu'on avait eu la discussion justement sur les distances, mais bon, à l'époque je n'avais pas eu l'occasion d'avoir monsieur Ménard avec moi. Donc, je lui laisserais l'occasion de répondre à cette question-là, concernant les distances puis les besoins en termes de nombre de bateaux.

3580            **M. SYLVAIN MÉNARD :**

3585            En fait, l'information qu'on a présentement c'est... Effectivement, hier soir j'ai mentionné dix bateaux. On parle d'une plage de huit à douze bateaux, donc à peu près dix bateaux. Mais c'est l'information qu'on a, ce serait tous des bateaux neufs. Il n'est pas question présentement d'avoir de vieux bateaux qui circuleraient pour le projet.

**LE PRÉSIDENT :**

3590 O.K. Madame Thévard dans son intervention semblait suggérer que vous allez manquer le bateau. Dans le sens... On se comprend. Ce que je comprends de son intervention, c'est dire en fonction des marchés que vous visez puis des temps de transit alors vous manquerez peut-être le bateau.

**Mme ANNE GILBERT-THÉVARD :**

3595 À moins que je n'ai pas la bonne information.

**LE PRÉSIDENT :**

3600 Bien, on va se le faire confirmer par l'initiateur.

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

3605 Bien, en fait, c'est selon nos données de marché qui sont visées. Il y a des estimations, bien des estimations, il y a des calculs qui ont été faits. Puis comme monsieur Ménard vient de le confirmer, ce nombre de bateaux là est suffisant pour gérer justement les transits qui seront faits vers les différents marchés d'exportation.

3610 Oui, c'est le nombre de bateaux suffisant. On ne manquera pas de bateaux. On ne manquera pas le bateau !

**LE PRÉSIDENT :**

3615 Mais simplement, en fonction, parce qu'on avait déjà abordé une partie, pour ce qui est du transport maritime. Ce que j'ai compris de votre réponse c'est qu'il allait y avoir une journée un bateau aller, après ça le lendemain ou même 14 heures de transbordement, le lendemain retour. Et que vous alliez avoir éventuellement un autre méthanier au troisième jour qui serait à l'aller, et au quatrième jour au retour.

3620 Puis de ce que j'en avais compris, c'est, comment dire, en moyenne il y aurait un méthanier par jour qui passerait. Alors, en fonction des dix bateaux que vous avez, 365 jours par année?

3625

**M. SYLVAIN MÉNARD :**

Effectivement, on parle de moyenne. Donc, on n'est pas à huit heures tous les matins, un passage de navire. Mais effectivement, ce que je peux dire c'est avec les volumes qu'on a à transporter et ça peut varier d'un ou deux navires, mais entre huit et dix navires seraient suffisant pour transporter les volumes qu'on a sur les marchés dépendamment des lieux finaux.

3630

**LE PRÉSIDENT :**

3635

Madame Fortin.

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

Oui. En fait, on pourrait compléter la réponse avec les temps de traverse. Et je laisserais, monsieur Le Verger apporter ces éléments-là.

3640

**M. TONY LE VERGER :**

Oui. Donc, par rapport au temps de traverse on Europe on est plutôt sur 16 jours au lieu de 20 jours. Parce que c'est des navires qui une fois en pleine mer avancent à une vitesse relativement rapide. Sur l'Asie on est sur un chiffre similaire. L'Asie c'est grand, donc c'est difficile à commenter, mais on est sur des chiffres assez similaires.

3645

Oui, le plan de logistique qu'on a, confirme qu'entre huit et dix bateaux seraient amplement suffisants pour la cargaison, pour l'ensemble des cargaisons puis le volume total de production en usine.

3650

**LE PRÉSIDENT :**

3655

Et sur la base de la fréquence que vous aviez déjà avancée?

**M. TONY LE VERGER :**

Tout à fait, sur la base de cette fréquence-là et de la taille moyenne qu'on envisage et sur laquelle on travaille maintenant 281 mètres cubes par bateau.

3660



3665 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, voilà, Madame Thévard, pour ce qui est des éléments qu'on peut vous fournir. Toujours possible aussi de prendre connaissance du verbatim de la commission si vous voulez, comment dire, vous faire confirmer plus précisément la réponse de l'initiateur.

3670

Alors, je vous remercie de votre intervention, Madame Thévard.

**Mme ANNE GILBERT-THÉVARD :**

3675

Juste une petite précision. Quand vous parlez de chiffres similaires, c'est que c'est le 40 jours qui est à peu près similaire?

**M. TONY LE VERGER :**

3680

Je confirme, oui.

**Mme ANNE GILBERT-THÉVARD :**

3685

D'accord. Merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci de votre intervention.

3690

---

**Mme ANOUK NADEAU**

**LE PRÉSIDENT :**

3695

Alors, j'invite maintenant Anouk Nadeau, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame Nadeau.

**Mme ANOUK NADEAU :**

3700

Donc, ma question est à propos du coût collectif du projet pour chaque emploi qui serait créé par le projet. Donc, je voudrais savoir quels seraient les frais déboursés en tant que société pour que le projet soit rendu possible? Je pense, entre autres aux infrastructures construites par

3705 Hydro-Québec, aux possibles tronçons de route qui devraient être faits, aux aménagements qui pourraient être ajoutés au Port de Saguenay, à des éventuelles subventions publiques ou à tout autre aspect auquel je ne dois pas penser, puis qui serait financé par l'État et qui seraient nécessaires à la réalisation du projet.

3710 Donc, pour revenir à ma question, je voudrais savoir combien le projet nous coûterait collectivement par emploi?

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, Madame Fortin?

3715 **Mme STÉPHANIE FORTIN :**

Oui. Donc, pour répondre à la question, je voudrais être certaine, on parle de la ligne hydroélectrique. Puis il y a des questions aussi qui s'adressent par rapport aux infrastructures du port, juste pour être bien certaine, là.

3720 **LE PRÉSIDENT :**

Oui. Puis on se tournera auprès de l'autorité portuaire pour qu'il nous précise éventuellement les intrants dont qui pourraient éventuellement prendre la responsabilité.

3725 **Mme STÉPHANIE FORTIN :**

Parfait. Donc, je céderais la parole à monsieur Le Verger.

3730 **M. TONY LE VERGER :**

3735 Oui. Donc, évidemment il y a le coût de l'usine. Donc, je pense qu'on a partagé assez fortement 9 milliards de dollars. Il y a la ligne d'Hydro-Québec donc qui en cours d'analyse est dévaluation maintenant, mais qui s'évaluerait probablement entre 200 et 300 millions de dollars, mais qui serait à la charge de GNL Québec. Et puis le coût du port, comme vous le disiez avant, on va demander à monsieur Laberge d'éclaircir sur ce point-là.

**LE PRÉSIDENT :**

3740 Bien, peut-être nous préciser avant, en fonction de l'éventuelle implantation de votre usine. Qu'est-ce que vous prévoyez, vous, en termes d'infrastructures connexes qui ne sont pas

directement reliées à votre responsabilité pour ce qui est de l'usine comme telle, que vous prévoyez avoir besoin en termes d'infrastructures publiques pour vous permettre en quelque sorte d'opérer?

3745

**M. TONY LE VERGER :**

Oui. Donc, en termes d'infrastructures donc il y a évidemment la ligne d'Hydro-Québec. Il y a la route d'accès qui va être construite entre l'entrée du port - je ne sais pas exactement quelle localisation, monsieur Rivard pourrait vous donner plus de détails - jusqu'à l'usine. Et puis, la nécessité potentiellement qui faisait partie des projets déjà envisagés par le port pour augmenter leur capacité, on pourrait être aussi un client potentiel, qui pourrait permettre au port de développer ce projet-là. C'est essentiellement ces points-là en termes d'infrastructures.

3750

**LE COMMISSAIRE :**

Il y a sûrement des conduites aqueduc et égout aussi?

3755

**M. TONY LE VERGER :**

Là, je n'aurais pas la réponse. Je vais me tourner vers mon collègue monsieur Rivard, parce qu'il est plus en lien avec cette partie-là.

3760

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

Il a déjà... Monsieur Rivard?

3765

**M. DENIS RIVARD :**

Oui. Effectivement, on a besoin d'une route d'accès d'environ cinq kilomètres qui va se connecter à la route du quai Marcel-Dionne. Donc, originalement dans la conception de l'usine, il y avait deux options en termes de route. On peut la faire nous-mêmes ou ça peut être une infrastructure qui appartient au port. Parce que si, évidemment on fait la route de cinq kilomètres, les accès, s'il y a des développements d'autres industries qui veulent utiliser la route, ça peut devenir un problème si elle nous appartient.

3770

Donc, l'option envisagée a été réellement que ce soit une infrastructure fournie par Port Saguenay. Voilà.

3775

3780

3785 Ensuite, autres infrastructures, je confirme que la ligne d'Hydro-Québec c'est à nos frais puis évidemment, s'il y a d'autres modifications à Port Saguenay, ça serait dans le contexte de la zone industrielle ou portuaire.

**LE PRÉSIDENT :**

O.K. Mais approvisionnement en eau, réseau d'égout?

3790 **M. DENIS RIVARD :**

O.K. Oui. Bien évidemment, il y a déjà, je crois, des projets d'amener de l'eau aux installations Port Saguenay, puis il en existe déjà aussi. Donc nous, on va s'approvisionner avec la disponibilité d'eau qui est déjà à Port Saguenay.

3795 Évidemment, si jamais la ligne qui est prévue qui est dans les projets de Port Saguenay, devient disponible, bien ça sera certainement pour nous important d'avoir accès à cette source de service.

3800 **LE PRÉSIDENT :**

Éventuellement, qui assumerait les coûts? Là, je comprends que bon, il y a une part de responsabilité de l'Administration portuaire. Bon. Je pense entre autres aqueduc, égout. Est-ce que vous vous attendez, je veux dire, en regard du réseau d'égout peut-être actuel ou futur...

3805 **M. DENIS RIVARD :**

3810 Des discussions actuelles sont en termes d'utilisateurs payeurs. C'est-à-dire que, lorsque l'eau sera disponible, évidemment il y aura des compteurs d'eau puis nous, on va payer en termes d'utilisation. Maintenant, en ce qui concerne l'investissement pour amener les services, je pense que ça serait important de demander à Port Saguenay la stratégie par rapport à amener le service pour les usagers de l'installation de la zone portuaire.

3815 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, c'est ce que nous allons faire. Monsieur Laberge, alors, je pense que ça va nécessiter quand même, ça nécessiterait éventuellement des infrastructures.

3820

**M. CARL LABERGE :**

Effectivement, Monsieur le président, si vous me le permettez, je voudrais vous montrer une image pour mieux expliquer le contexte de la route.

3825

**LE PRÉSIDENT :**

Ce n'est pas un diagramme?

3830

**M. CARL LABERGE :**

Non. Vous allez voir, c'est très beau. Est-ce qu'on le voit à l'écran actuellement? Oui. Donc, c'est une carte qui est beaucoup plus explicite qu'un diagramme, effectivement.

3835

Pour situer les gens, on a, ici c'est le Saguenay. Donc, le terminal maritime de Grande-Anse, le quai est ici. Ce qu'on voit, la zone qui est bleutée, c'est ce qui représente le territoire de la zone industrialo-portuaire. Donc, les 12 kilomètres carrés de terrain dont j'ai fait mention tout à l'heure. Ici, on a ce qu'on appelle le chemin du quai Marcel-Dionne qui est le chemin existant d'accès au quai qui appartient à l'Administration portuaire, puis on a la route d'accès qui s'appelle le chemin de la Grande Anse.

3840

On voit ici les différents services qui auront à être acheminés éventuellement au port dans le cadre d'autres projets, je le précise, mais c'est une vue générale des infrastructures. Donc, électricité, gaz, c'est plus dans le cadre du projet Métaux BlackRock qui est situé ici sur la zone qui est en vert. Le chemin qu'on voit, le chemin d'accès dont monsieur Rivard a fait mention tout à l'heure, c'est le chemin d'accès qui est en vert, donc qui se rendrait éventuellement jusqu'au site du projet.

3845

Donc, tous ces terrains-là actuellement appartiennent à l'Administration comme on l'a dit tout à l'heure, ils sont zonés puis dédiés à du développement industriel, mais on n'a pas d'accès nécessairement pour se rendre actuellement sur ces propriétés-là. Donc, le site du projet étant situé à l'extrême est, bien nous, ça nous donne aussi l'opportunité de donner accès aux autres bandes de terrain qu'on a pour pouvoir les développer pour d'autres projets éventuellement.

3850

Donc ça, c'est une mise en contexte de la localisation. Une autre chose qui est importante de dire, c'est que l'Administration portuaire nous, on opère sur une base commerciale. Donc, on doit générer des sous à la fin de l'année. On ne reçoit pas de subvention du gouvernement par exemple pour nos opérations, pour entretenir nos infrastructures puis pour être capable d'investir

3855

3860 dans les nouveaux projets éventuellement aussi. Donc, on fonctionne toujours sur une base de rentabilité également.

3865 Donc, le projet de GNL au port va venir générer certains revenus en termes de location entre autres d'utilisation des services portuaires. Donc, il va nous générer des revenus de cette manière-là. Donc nous, à partir de ces revenus générés là, bien on est capable de consentir un certain investissement dans des infrastructures aussi, des infrastructures qui vont, par ailleurs nous servir pour d'autres clients. Donc, des infrastructures on les a toujours dans une vision de multi-usager.

3870 Dons, la route d'accès qui est prévue, on va donner accès à ce client-là puis à ce locataire-là étant donné qu'il va payer aussi pour avoir accès à son site. Donc, on va avoir un financement qui va être conséquent avec ça, qui va être basé sur la réalisation du projet, puis c'est des revenus qui vont être générés par GNL Québec entre autres.

3875 Et puis, si on parle aussi du projet, il n'est pas ciblé sur cette carte-là, mais le projet d'amélioration des infrastructures du quai dont on a discuté un peu plus tôt aussi cette semaine est localisé ici, puis c'est avec la même vision.

3880 Donc, lui, éventuellement serait un utilisateur de ce quai-là au niveau des remorqueurs. Puis au niveau de la construction éventuellement pourrait utiliser nos infrastructures de manière générale, donc le quai existant, mais aussi également, probablement le nouveau quai. Donc, il y aurait des revenus qui seraient générés à partir de là puis c'est sur ces bases-là qu'on regarde le financement.

3885 Puis effectivement, on est toujours aussi, étant donné que c'est des infrastructures ensuite de ça qui sont de nature publique puis de multi-usager qui vont pouvoir servir à d'autres clients, bien, on essaie aussi d'avoir les subventions auxquelles on pourrait avoir droit dans le cadre de programme normés qui existent pour des infrastructures similaires, pour essayer de baisser les coûts à tous les utilisateurs éventuellement qui pourraient utiliser ces infrastructures-là.

3890 Donc, c'est le type d'infrastructure. On a parlé un peu d'aqueduc et d'égout. Ce qui est prévu nous dans le projet actuellement au niveau de la route. On prévoit éventuellement de pouvoir apporter tous les services, parce que certaines industries vont avoir besoin de tout ça.

3895 Donc, on parle d'aqueduc, d'égout, d'autres procédés éventuellement qui pourraient être nécessaires. Puis on prévoit des corridors aussi peut-être éventuellement pour être capable d'amener le chemin de fer, si une industrie pouvait en avoir besoin. Ce qui n'est pas le cas dans ce projet-là. Mais c'est quelque chose qu'on prévoit dans les distances qu'on a.

3900

Mais dans le cadre de ce projet-là, c'est surtout l'eau qu'on prévoit amener sous le chemin, pour être capable de les approvisionner. Donc, on assume qu'ils vont avoir un traitement autonome au niveau sanitaire et puis qu'ils vont avoir des traitements autonomes au niveau de leurs eaux pluviales également. Donc, ce n'est pas des services qu'on entend offrir dans cette phase-là, mais éventuellement dans d'autres phases, ça pourrait être installé pour d'autres industriels qui le requerraient.

3905

En gros, je ne sais pas si ça répond bien à la question.

**LE PRÉSIDENT :**

3910

Bien, je prends deux éléments de votre réponse. Vous me dites d'une part, on a des activités qui vont être génératrices de revenus. Donc, ça va nous servir en partie à investir au niveau des infrastructures.

**M. CARL LABERGE :**

3915

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

3920

Il y a un partage de coût éventuel en fonction des multi-usagers qui pourraient éventuellement s'implanter. Et là, vous me parlez de subvention aussi qui pourrait permettre de, comment dire, dépendant des coûts. Alors, ça rejoint un peu la préoccupation de madame au niveau de l'intervention.

3925

Quelle proportion ou dans quelle mesure cet argent-là serait éventuellement en termes de proportion de l'argent public?

**M. CARL LABERGE :**

3930

On essaie toujours de bâtir les infrastructures multi-usagers sur une base où on a besoin d'avoir un premier client qui est important, qui nous permet d'aller chercher un financement de base, mais en sachant très bien que ce client-là n'utilise pas la capacité totale de l'infrastructure non plus. Donc, on ne peut pas lui faire nécessairement supporter le coût total de l'infrastructure.

3935

3940

Mais là, on devient dans un dilemme souvent de poules puis d'oeufs. Si je n'ai pas l'ensemble des clients pour le financer de manière autonome, bien je ne fais pas l'infrastructure, je ne fais pas l'infrastructure bien je n'ai jamais de client.

3945

C'est souvent ça qui arrive dans le cadre du développement d'infrastructure public de cette nature-là. Donc, c'est pour ça qu'on vient essayer d'aller chercher de l'aide gouvernementale quand c'est possible, pour être capable d'aller baisser les coûts de construction, de permettre la construction d'infrastructures puis après ça, de l'offrir à des coûts qui vont être raisonnables puis d'être capable de le supporter si on n'a pas toute l'utilisation non plus dans les premières années, éventuellement.

3950

Donc, c'est un financement qui peut être variable, dépendamment des cas de figure puis qui vont... c'est ça, c'est la façon générale de développer.

**LE PRÉSIDENT :**

3955

O.K. Mais concrètement pour la route. Allons-y, qui va payer?

**M. CARL LABERGE :**

3960

Pour la route actuellement on a des coûts qui sont prévus pour environ une vingtaine de millions de dollars. Ce qu'on prévoit dans un premier temps, c'est d'être capable d'aller financer ça essentiellement sur le projet de GNL Québec. Mais on va essayer, comme je vous dis, s'il y a des programmes gouvernementaux pour l'aide à l'établissement d'infrastructures, on va appliquer dessus.

3965

**LE PRÉSIDENT :**

O.K Et sur le 20 millions, ça pourrait représenter combien?

**M. CARL LABERGE :**

3970

Ça dépend des programmes qu'il y a. S'il y a un programme qui peut aller jusqu'au tiers, on va demander le tiers.

**LE PRÉSIDENT :**

3975

L'aqueduc, même chose?



**M. CARL LABERGE :**

L'aqueduc est inclus dans ces coûts-là.

3980

**LE PRÉSIDENT :**

Voilà pour les éléments de réponse suite à votre question, Madame.

3985

**Mme ANOUK NADEAU :**

Je comprends que je n'aurai pas la réponse à ma question ce soir. Je comprends pourquoi aussi, mais ma question c'était le coût collectif défrayé par emploi offert par le projet. Puis juste pour préciser, j'avais un élément de question qui était notamment les subventions publiques qui pourraient être, peut-être qui ont déjà été demandées ou qui pourraient être demandées éventuellement au gouvernement. Puis je pense, notamment concernant Hydro-Québec, si je ne me trompe pas, au tarif préférentiel qui est offert aux industries.

3990

Donc, juste rappeler que c'était par emploi aussi ma question, mais je comprends que tous ces chiffres-là n'ont peut-être pas été cumulés avant que ma question soit posée, puis que ça serait intéressant de cumuler les différents types de subvention dont je ne connais pas la nature, pour répondre à la question plus tard.

3995

**LE COMMISSAIRE :**

Mais, Madame, vous avez quasiment tous les éléments de réponse dans ce qui a été dit. Parce que dans le fond, le promoteur ce qu'il nous dit c'est que lui, il va assumer le coût de construction de la ligne d'Hydro-Québec. Donc, il n'y a pas de subvention.

4000

4005

**Mme ANOUK NADEAU :**

Je parle de l'énergie, de l'hydroélectricité. Mais en tout cas, puis je ne suis pas capable de faire le calcul moi-même, je ne connais pas le nombre d'emplois et tout ça. Moi, ma question c'était combien par emploi ça va nous coûter collectivement.

4010

**LE COMMISSAIRE :**

C'est ça. Mais la ligne, la nouvelle ligne d'Hydro-Québec pour alimenter l'usine elle va être assumée par GNL Québec. Donc, il n'y a pas de coût collectif.

4015

**Mme ANOUK NADEAU :**

Et l'hydroélectricité?

4020

**LE COMMISSAIRE :**

Et l'énergie consommée par GNL Québec va être vendue à GNL Québec au tarif réglementé comme toutes les autres industries du Québec.

4025

**Mme ANOUK NADEAU :**

Donc, c'est-tu possible de me donner un chiffre par emploi, éventuellement?

4030

**LE COMMISSAIRE :**

Bien, non. Mais ce que je vous dis, c'est que ça, ce n'est pas des coûts collectifs. Donc, il reste les coûts de l'infrastructure portuaire. À moins que...

4035

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, écoutez, comme les autres intervenants, je vous inviterais peut-être à venir nous faire part plus précisément et en détail de votre préoccupation. On a monsieur Murray de Mallette qui a fait une étude. Alors, Monsieur Murray.

4040

**M. MARCO MURRAY :**

Oui. Merci, Monsieur le président. Peut-être en complément au questionnement de madame, parce qu'on parlait ici surtout de financement direct au niveau de certaines infrastructures qui vont être défrayées par GNL.

4045

Vous savez, quand on a un projet de cette envergure, donc le projet de l'usine et/ou son exploitation, au niveau collectif, si on veut se ramener au niveau économique, au niveau collectif, pour voir vraiment le gain net. Sachez que ces investissements-là privés génèrent des revenus aussi publics. Donc, il faut considérer les revenus qui vont être générés de par ces investissements-là dans l'économie.

4050

Et quand on parle de revenus gouvernementaux, donc on fait référence ici, on a parlé de création d'emploi, c'est tous des emplois pour lesquels il va y avoir un impôt qui va être collecté

4055 par nos gouvernements. On parle aussi des taxes. Donc, l'économie qui va être générée va créer  
aussi des taxes qui vont venir aussi bonifier les revenus du gouvernement, soit des taxes directes,  
des taxes indirectes.

4060 Et tous les programmes parafiscaux. Donc, quand on parle de programmes parafiscaux,  
pensons à l'assurance emploi ou la RQAP, RRQ, donc tous les différents programmes du  
gouvernement.

4065 Donc, lorsqu'on regarde d'une vue d'ensemble un projet qui s'échelonne sur 25 ans plus le  
temps de construction, il faut penser, oui il va y avoir... peut-être on peut regarder des  
financements qui vont être supportés directement par des subventions et/ou autres. Mais il faut  
quand même considérer que l'économie qui va en découler elle, va créer des revenus pour les  
différents paliers du gouvernement.

**LE PRÉSIDENT :**

4070 Alors, merci de votre intervention, Madame.

**Mme ANOUK NADEAU :**

4075 Si j'ai bien compris, il n'y aurait aucune autre subvention autre que reliée aux infrastructures  
qui seraient demandées par le promoteur?

**LE PRÉSIDENT :**

4080 Alors, pour l'essentiel ce soir, ce sont les éléments qu'on peut vous apporter suite à votre  
interrogation, toujours en vous invitant éventuellement à venir nous préciser votre pensée dans le  
cadre de la deuxième partie. Merci beaucoup.

4085 

---

**Mme ISABELLE NADEAU**

**LE PRÉSIDENT :**

4090 Alors, j'inviterais maintenant madame Isabelle Nadeau.

**Mme ISABELLE NADEAU :**

4095

Bonsoir. Est-ce que vous m'entendez?

**LE PRÉSIDENT :**

4100

Nous vous entendons très bien, Madame Nadeau. Alors, posez votre question, nous vous écoutons.

**Mme ISABELLE NADEAU :**

4105

Parfait. Donc, ce soir on parle des impacts sociaux, mais malheureusement je constate qu'on ne peut pas bénéficier d'expertise de la Santé publique. Je suis convaincue qu'elle aurait eu une réponse intéressante à la question de madame Goupil.

4110

Hier, même chose pour la thématique des changements climatiques. Je suis plutôt étonnée puisque l'Organisation mondiale de la santé a affirmé sans équivoque que les changements climatiques représentent la plus grande menace pour la santé au monde, au 21<sup>e</sup> siècle.

4115

Donc, ma question est très simple. Quel est l'avis des experts en santé publique au sujet des impacts des changements climatiques sur la santé des populations en regard de l'ensemble des GES associés au projet?

**LE PRÉSIDENT :**

4120

Alors, vous comprendrez évidemment que Santé publique a peut-être d'autres priorités à faire ces temps-ci. Alors, malheureusement, ils ne sont pas présents. Toutefois, et comme je l'ai dit, de façon régulière, pour ce qui est des interpellations qu'on a eues concernant les éventuels impacts psychosociaux ou encore les impacts sur la santé publique, la commission en prend note et elle va interpellier la Santé publique sur ces éléments.

4125

Alors, c'est essentiellement ce que je peux vous apporter comme réponse aujourd'hui. Alors, voilà. Alors, pour ce qui est de l'aspect santé publique, impacts psychosociaux, on croit raisonnablement que la commission va interpellier Santé publique sur ces éléments-là.

4130

Peut-être profiter de l'occasion, Monsieur Duquette. Évidemment, Santé publique a été interpellée aussi dans le cadre de la recevabilité. Alors, pour l'essentiel du point de vue qui aurait

été exprimé par Santé publique dans le cadre de la recevabilité, est-ce que vous seriez à même de pouvoir nous préciser un peu les préoccupations qui ont été émises?

**M. MICHEL DUQUETTE :**

4135

Je ne pourrais pas vous donner les éléments dans l'ensemble, mais il y avait effectivement plusieurs aspects. Ça touchait vraiment un peu de tout. Il faudrait vraiment que je fasse le tour de leur avis pour vous le résumer. Évidemment, ça serait préférable de leur demander à eux d'apporter des précisions, des éléments de réponse. Je ne voudrais pas mal interpréter leurs opinions.

4140

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, écoutez, peut-être, Madame Nadeau, vous préciser que dans le cadre de la recevabilité de l'étude d'impact, Santé publique s'est prononcée dans le cadre de l'avis de recevabilité. Alors, c'est pour nous... la commission va sûrement réviser en quelque sorte la position de Santé publique dans le cadre de la recevabilité. Et va éventuellement interpellé Santé publique sur les éléments que les gens nous ont soumis dans le cadre des différentes séances de la commission.

4145

4150

Alors, je vous remercie de votre intervention, Madame Nadeau.

**Mme ISABELLE NADEAU :**

4155

Merci.

---

**M. ÉTIENNE GIRARD**

4160

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'inviterais maintenant Étienne Girard, s'il vous plaît.

4165

**M. ÉTIENNE GIRARD :**

Bonsoir à tous.

4170

**LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir. Nous vous écoutons.

4175

**M. ÉTIENNE GIRARD :**

Bonsoir à tous.

4180

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, bonsoir. Alors, nous vous écoutons.

**M. ÉTIENNE GIRARD :**

4185

Alors, tout à l'heure j'ai bien aimé la statistique de monsieur Tony Le Verger. Tout à l'heure il avait dit que 0.006 % de l'énergie fossile sert à produire de l'aluminium en Chine. C'est quand même des statistiques qui semblent minimes, mais laissez-moi vous présenter les chiffres suivants.

4190

La Chine est le plus gros producteur d'aluminium au monde, 55 % de l'aluminium mondial provient de la Chine, dont la quasi-totalité c'est-à-dire, 90 % est produite à l'aide d'énergie fossile, soi-disant le charbon.

4195

Alors, ma question est la suivante : qu'est-ce que GNL prévoit faire pour empêcher cette potentielle concurrence envers nos alumineries?

**LE PRÉSIDENT :**

4200

Madame Fortin.

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

4205

Oui. Comme on l'a mentionné tout à l'heure, on va étoffer la réponse qui a été donnée à la première question de monsieur Gaudreault. Effectivement, le gaz naturel liquéfié est une énergie qui va viser à transposer le charbon justement pour diminuer l'empreinte écologique, plusieurs pays se sont déjà engagés. On en a parlé beaucoup.

4210            Donc, on va revenir avec une réponse plus étoffée par rapport à la question précédente qui fait un peu le lien avec la question de monsieur Girard.

**M. ÉTIENNE GIRARD :**

4215            O.K. Bien, je ne sais pas si je peux apporter une petite précision à ma question? Par exemple, est-ce que GNL pourrait prendre une entente comme de quoi son gaz naturel ne concurrencerait pas. Est-ce que vous seriez par exemple prêt à prendre cette entente-là, aussi parce que c'est minime, il me semble que oui, ça pourrait se faire, n'est-ce pas?

4220            **LE PRÉSIDENT :**

                 Mais ça pourrait être une condition contractuelle.

**M. ÉTIENNE GIRARD :**

4225            Effectivement, merci. Vous m'enlevez les mots de la bouche.

**LE PRÉSIDENT :**

4230            J'essaie autant que possible, comment dire, vulgariser les questions de façon à ce qu'on...

**M. ÉTIENNE GIRARD :**

                 Oui. C'est votre rôle en fait.

4235            **LE PRÉSIDENT :**

                 Exact. Alors, Madame Fortin?

4240            **Mme STÉPHANIE FORTIN :**

                 Oui. Donc, je vais donner la parole à monsieur Le Verger.

4245

**M. TONY LE VERGER :**

4250

Je n'ai pas connaissance de telles clauses contractuelles possibles dans des contrats d'achat de GNL. Donc, je ne vais pas pouvoir m'avancer sur quelque chose comme ça. À ma connaissance, c'est quelque chose qui est peu probable.

4255

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, voilà pour la réponse. Alors, je vous remercie de votre intervention, Monsieur Girard. Alors, toujours possible de venir développer aussi votre préoccupation dans le cadre de la deuxième partie.

4260

---

**M. JESSEY GAUDREULT**

4265

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'inviterais maintenant Jessey Gaudreault, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur Gaudreault.

4270

**M. JESSEY GAUDREULT :**

Bonsoir. Ma question était sur le CO<sub>2</sub> et la récupération de la chaleur que monsieur Bouchard a apporté puis je suis satisfait des réponses que la commission a fournies pour ce soir. Je n'avais pas d'autres questions à ce niveau-là. Merci.

4275

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci, Monsieur Gaudreault. En souhaitant que votre préoccupation ait été répondue.

4280

4285



**M. CLAUDE OUELLET**

4290 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'inviterais monsieur Claude Ouellet, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur Ouellet.

4295 **M. CLAUDE OUELLET :**

Bonsoir, Monsieur le président. Bonsoir, Monsieur le commissaire, bonsoir, Messieurs, Dames.

4300 **LE PRÉSIDENT :**

Alors nous vous écoutons.

**M. CLAUDE OUELLET :**

4305 Je vais reprendre un peu ma question que j'ai posée à après-midi, je vais essayer d'être plus précis pour avoir une réponse plus précise.

4310 Dans la situation actuelle, au prix du marché en MMBtu qui va perdurer probablement un peu. Quels sont vos coûts de production totaux une fois que l'usine va être en pleine capacité, va tourner à plein régime, inclure tous les coûts naturellement, de production avec la carboneutralité, tout ce que vous avez besoin finalement pour arriver à savoir à quel prix vous allez devoir vendre votre GNL pour atteindre la rentabilité?

4315 **LE PRÉSIDENT :**

C'est un peu une variation sur le même thème.

**M. CLAUDE OUELLET :**

4320 Bien, je veux savoir, parce que après-midi la réponse c'était comme...

**LE PRÉSIDENT :**

4325 C'est légitime, c'est parfaitement légitime.

**M. CLAUDE OUELLET :**

Là, je pense, que je cadre mieux...

4330

**LE PRÉSIDENT :**

Votre préoccupation?

4335

**M. CLAUDE OUELLET :**

Bien, en fait, ma préoccupation.

**LE PRÉSIDENT :**

4340

Alors, Madame Fortin?

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

4345

Oui. Merci, Monsieur le président. Donc, je vais céder la parole à monsieur Le Verger pour répondre à votre question bien précise, Monsieur Ouellet.

**M. TONY LE VERGER :**

4350

Monsieur le président, Monsieur Ouellet, je pense que vous imaginez bien que ce type d'information n'est pas de nature publique pour notre entreprise, puisque c'est une information qui nous permet de négocier avec différents clients.

4355

Par contre, ce que je peux vous informer, ce que je peux partager avec vous aujourd'hui c'est que notre coût de production est largement compétitif par rapport au coût de la compétition. Donc, voilà. Mais en termes de coût exact, je suis désolé de ne pas pouvoir partager plus d'informations sur le sujet.

**LE PRÉSIDENT :**

4360

Alors, c'était la réponse, Monsieur Ouellet. Écoutez, vous êtes combien d'autres évidemment à qui j'ai invités de le faire. J'aimerais ça que vous veniez en deuxième partie nous développer votre préoccupation. Alors, il suffirait de s'inscrire et peut-être venir plus...

4365

**M. CLAUDE OUELLET :**

4370

Je suis très intéressé de venir en deuxième partie, c'est d'ailleurs pour ça que je suis ici. Sauf que de la façon que ça se passe, je n'ai pas l'impression qu'il va y avoir vraiment une lecture approfondie puis une analyse étoffée de A à Z pour en arriver à une décision. Parce que là, on parle beaucoup de GNL Québec. Mais malheureusement, ce n'est pas seulement GNL Québec, ce n'est pas seulement Chicoutimi. C'est vraiment de l'Alberta aller jusqu'en Chine que le dossier doit être analysé.

4375

**LE PRÉSIDENT :**

Oui. Mais le sujet a été largement abordé. J'ai déjà précisé aussi, comment dire, les limites puis le champ d'intérêt de la commission au regard de ces enjeux amont, aval.

4380

C'est exactement le type d'intervention je souhaiterais que vous veniez faire en deuxième partie, justement pour mieux définir, mieux découper dans quelle mesure la commission pourrait éventuellement intervenir ou réfléchir sur cette situation-là.

4385

Alors, écoutez, je ne peux que vous réitérer l'invitation de venir vraiment nous présenter dans le détail votre préoccupation. Puis pour ce qui est de l'ensemble de l'intégrité de l'approvisionnement jusqu'à la vente, je pense qu'on a quand même, on a l'étude de CIRAIG, on a quand même plusieurs éléments d'information qui sont sur la table. Je ne vous dis pas qu'on a toute l'information pour la table. Nous, en ce qui nous concerne au niveau de l'analyse, on va regarder ce qu'on a sur la table. Puis on va voir.

4390

Parce que là, il faut comprendre aussi que l'analyse de la commission elle ne s'arrête pas aux séances publiques.

4395

**M. CLAUDE OUELLET :**

Non, je comprends.

4400

**LE PRÉSIDENT :**

Nous, on va avoir à rédiger ultérieurement un rapport qu'on va soumettre au ministre de l'Environnement. Puis ça sera à nous de déterminer dans quelle mesure on va traiter ces questions-là. Mais d'un autre côté, je veux dire, si c'est important pour vous, je pense que ça serait important que vous veniez nous le dire en deuxième partie. C'est ce que je vous dis.

4405 **M. CLAUDE OUELLET :**

Oui. Écoutez, je vais venir. Sauf que j'ai l'impression vraiment que les GES, parce que les prix vont augmenter, puis ça va être un... d'ici cinq ans, là, je m'excuse, mais cinq ans, dix ans gros max, puis je suis prêt à parier, ça va être un flop cette histoire-là.

4410

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, venez nous confirmer ça, venez nous exprimer votre préoccupation en deuxième.

4415

**M. CLAUDE OUELLET :**

Ça va me faire plaisir de venir.

**LE PRÉSIDENT :**

4420

O.K. Puis ultimement vous pouvez toujours la déposer sans nécessairement la présenter, mais en tout cas, je vous invite à faire l'exercice s'il vous plaît.

4425

---

**Mme LYNDA YOUDE**

**LE PRÉSIDENT :**

4430

Alors, j'inviterais maintenant, madame Lynda Youde, s'il vous plaît.

**Mme LYNDA YOUDE :**

Bonsoir.

4435

**LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, Madame. Alors, votre question.

4440

**Mme LYNDA YOUDE :**

4445

Alors, moi c'est un reportage que j'avais vu l'année dernière à Radio-Canada. C'était les archives de la création du parc marin. Il y avait des gens qui étaient interviewés dans le temps, dans les années 90, et il y avait quelqu'un qui avait souligné que dans le parc marin il n'y aurait pas d'oléoduc en 1990.

4450

Alors, moi ma question, parce que j'ai vérifié aussi au niveau de la loi, alors ça disait qu'effectivement il ne devait pas y avoir d'oléoduc. Je me dis qu'aujourd'hui peut-on considérer un méthanier comme un oléoduc flottant vu que nous sommes aujourd'hui face à une infrastructure d'énergie fossile comme en 1990?

4455

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, dans quelle mesure les méthaniers pourraient être assimilables à un oléoduc. C'est ça l'essence même de la question.

4460

**Mme LYNDA YOUDE :**

Qui dans les années 90 était exclu d'un parc marin.

4465

**LE PRÉSIDENT :**

On a justement monsieur Beaufils de Parcs Canada. Alors, au regard des règles applicables dans le parc marin, est-ce qu'on pourrait éventuellement en arriver à assimiler le transport par méthanier comme étant des oléoducs?

4470

**M. PIERRE BEAUFILS :**

Bien, d'abord, je peux confirmer l'information. Effectivement, il y a une disposition dans la loi québécoise. Il faut comprendre que le parc marin c'est un parc qui est fédéral, provincial. Donc, il y a deux lois qui ont été déposées, une au parlement à Ottawa et une au parlement à Québec. Puis le fond appartient au Québec. Donc, il y a une disposition qui dit qu'il y a interdiction d'avoir des oléoducs.

4475

Maintenant, je pense qu'il faudrait une interprétation juridique pour voir si un méthanier serait considéré comme un oléoduc. Je n'ai pas les compétences pour interpréter ça ici aujourd'hui.

4480

**LE PRÉSIDENT :**

4485 Mais au niveau, disons des responsables de Parcs Canada, est-ce qu'on s'est déjà posé la question ou est-ce qu'on a déjà, comment dire, essayé de redéfinir un peu ce que c'était une infrastructure comme un oléoduc, puis on pourra en définir l'élargissement. Est-ce que vous avez un cas de figure qui fait que la question s'est posée à l'interne de Parcs Canada?

4490 **M. PIERRE BEAUFILS :**

4495 À l'interne, non. On n'a jamais eu des situations telles quelles. Par contre, il y a des juristes qui pourraient se pencher sur la question. Encore une fois, ça serait plus du côté provincial. Parce que la réglementation ou la loi provinciale qui a cette disposition-là. Au niveau fédéral le fonds appartient au Québec.

**LE PRÉSIDENT :**

4500 Alors, pour le ministère de l'Environnement, Monsieur Duquette.

**M. MICHEL DUQUETTE :**

Oui. Je vais passer la parole mon collègue Pierre Michon.

4505 **M. PIERRE MICHON :**

4510 Désolée, j'ai manqué le dernier bout. J'ai compris la question par rapport à la présence d'oléoducs, je n'ai pas compris les derniers échanges. Bien, en fait, je ne suis pas au courant par rapport au parc marin qu'est-ce qui est interdit ou pas.

**LE PRÉSIDENT :**

4515 Bien, monsieur Beaufils nous confirme. Il dit, le fonds c'est au Québec puis c'est au regard de la loi qui détermine le parc, qui dit, pas d'oléoduc.

**M. PIERRE MICHON :**

4520 C'est sûr qu'un oléoduc puis un méthanier, je n'aurais pas besoin nécessairement d'un avis juridique pour comprendre que ce n'est pas la même chose. Mais, c'est autre souci, qu'est-ce qu'on pourrait avoir par rapport au transport et laisser entendre que ça pourrait être un impact

équivalent. C'est peut-être cette question-là qu'on pourrait pouvoir... autrement dit, est-ce que, un, c'est le même risque puis est-ce que c'est légitime, logique de dire qu'on peut accepter des méthaniers, par exemple ou même un gazoduc. Parce qu'un oléoduc puis un gazoduc ce n'est pas pareil.

4525

Pourquoi on n'a pas un gazoduc d'interdit par exemple? Je n'ai aucune idée qu'est-ce qui justifiaient les interdictions spécifiques pour les terrains visés. J'imagine que c'est en raison du risque, mais pourquoi on n'interdit pas le gazoduc, je me pose la question.

4530

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci de ces précisions. Madame Youde, c'est ce qu'on peut vous apporter comme élément d'information aujourd'hui. Alors, comme bien d'autres aussi, je pense que ça serait peut-être intéressant à venir le développer à la commission dans le dépôt d'un mémoire aussi en deuxième partie.

4535

Madame Fortin voudrait intervenir.

**Mme STÉPHANIE FORTIN :**

Oui. Bien, monsieur Michon vient de le dire, mais c'est important de le rappeler. Souvent les gens quand ils parlent d'un oléoduc, ils ne font pas la distinction d'un oléoduc c'est pour du pétrole avec un flue continue. Alors, que dans le cas du gaz naturel, on parle plutôt d'un gazoduc puis c'est autre chose. Puis là, si on compare à un méthanier, bien là, on est ailleurs.

4540

4545

Mais c'était juste pour faire une différence entre les termes. Parce qu'on a la chance dans la langue française d'avoir plusieurs mots pour définir, alors qu'en anglais des fois on parle de pipeline, puis c'est toute la même affaire. Mais en français on a une belle langue, donc oléoduc pour le pétrole, gazoduc pour le gaz naturel.

4550

**Mme LYNDA YOUDE :**

C'était surtout au niveau de l'énergie fossile qui est transportée. Si dans les années 90 on se préoccupait du transport des énergies fossiles, bien peut-être qu'il faudrait actualiser au niveau du gaz maintenant liquide.

4555

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, en souhaitant vous entendre dans la deuxième partie.

4560

Je vous rappelle que demain 9 heures nous allons avoir un complément de séance portant sur le transport maritime et l'impact sur la faune marine. Alors, avec la collaboration de Pêches et Océans Canada, suite aux discussions qu'on a eues. Et je les remercie d'ailleurs d'avoir fait l'effort de se rendre disponibles pour ce qui est de répondre aux questions du public sur les éléments qui relèvent de leur responsabilité.

4565

On va avoir d'autres intervenants aussi qui vont être sur place, entre autres Faune et Parcs, ministère de l'Environnement va être là aussi. Alors, écoutez, je vous invite éventuellement à venir à la séance de demain matin 9 heures, séance spéciale.

4570

Alors, c'est ce qui met fin à nos travaux pour ce soir. Alors, rendez-vous demain pour compléter en quelque sorte le thème pour ce qui est du transport maritime et de l'impact faunique.

Monsieur Pilotto?

4575

**LE COMMISSAIRE :**

Je voulais juste rappeler que quand même demain à 13 heures on continue.

4580

**LE PRÉSIDENT :**

On continue le volet économique, effectivement. Merci, Monsieur Pilotto, de ce salubre rappel.

4585

**AJOURNEMENT**

4590

4595



4600

4605

Je soussignée, CINDY LAVERTU, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen de la sténotypie, par visioconférence et selon la qualité de celle-ci, le tout selon la loi.

4610

ET J'AI SIGNÉ :

4615

  
Cindy Lavertu, s.o.

4620